L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1105 - VENDREDI 18 MARS 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Sommaire



Cotations gros bovins *p 03*
Vers une réforme en profondeur

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Les Jeunes Agriculteurs de Côte d'Or en assemblée générale

P 06 **Actualité** Nièvre
Vente directe: les circuits courts, ont le vent en poupe

P 09 **Actualité** Yonne
Session de printemps à la Chambre d'agriculture de l'Yonne

P 10 Vie **Syndicale**
FDSEA 89: de la fourche à la fourchette…

P 11 Filières **Cultures**
Mer Noire: enjeux et perspectives

P 13 Filières **Élevage**
Reproducteurs charolais de l'Union Charolais Croissance: une nouvelle vente à succès.



Notre dossier spécial *p.16-22*

Pulvérisateurs



• Automoteurs : une offre élargie sur un marché stable

• Ultra-bas volume : la pulvérisation affinée à l'extrême

• Les nouveautés 2011





l'Agenda

Côte d'Or

Groupama Planning des assemblées générales

Voici les dates des prochaines assemblées générales des caisses locales Groupama (toutes à 18h30).
Mardi **22 mars** : La Laigne (salle des fêtes de Puits),
jeudi **24 mars** : Meursault (salle des fêtes de Puligny),
mardi **29 mars** : Aignay-le-Duc (salle Roidot),
jeudi **31 mars** : Montbard (salle des fêtes de Saint-Rémy),
vendredi **1er avril**: Semur/Epoisses (salle espace loisirs d'Epoisses),
mardi **5 avril** : Nolay (salle des fêtes d'Ivry),
jeudi **7 avril** : Minot/Grancey/Salives (salle des fêtes de Salives),
jeudi **8 avril** : Venarey-lès-Laumes (salle polyvalente),
mardi **12 avril** : Sombernon (salle polyvalente).

Semaine commerciale dans les élevages charolais

La Fédération charolaise de Côte d'Or organise une semaine commerciale dans les élevages de Côte d'Or du **21 au 26 mars**. Environ 150 reproducteurs charolais nés du 1er novembre 2009 au 1er avril 2010. Inscrits au Herd-Book Charolais sont en vente dans les élevages. Mise à prix unique: 2 100 €.
Renseignements liste d'éleveurs et d'animaux à vendre sur simple demande 03 80 90 68 80 - Fax 03 80 90 76 14. Site internet : www.cote-dor.chambagri.fr

Concours du bœuf de Pâques le 10 avril

Le concours du Boeuf de Pâques se déroulera à Dijon le Dimanche 10 avril au parc des Expositions. Les éleveurs qui souhaitent y participer peuvent inscrire des animaux en demandant un formulaire au 03 80 68 66 20.
Date limite des inscriptions : le 31 mars.

Thé dansant à Beurey-Beauguay :

Thé dansant à Beurey-Beauguay le **27 mars** prochain à partir de 15h, avec l'orchestre François Guyot, au dancing "Le soleil", sur parquet.

AG de l'Aropa le 29 mars à Dijon

L'AROPA 21, Association des retraités des organismes professionnels agricoles, organise son assemblée générale annuelle le 29 mars à Dijon à 9h45, au Pavillon Bacchus, Parc Valmy, route de Langres. A l'ordre du jour, l'activité de l'association, le dossier mutuelle santé et un exposé de Yves Humez, président de la commission "Environnement du retraité", de la Fédération nationale des Aropa et administrateur de la Confédération française des retraités.

Formation éleveur infirmier Ovin

Formation éleveur infirmier Ovin le **21 avril**. Les personnes intéressés peuvent prendre contact dès maintenant avec Virginie Pabiou GDS21 au 03 80 68 67 35 ou 06 09 14 55 07.

Assemblée générale de la blonde d'Aquitaine le 25 mars

Le syndicat des éleveurs bovins de la race Blonde d'Aquitaine organise son assemblée générale le vendredi 25 mars à Chambain dans le canton de Recey-sur-Ource. Le rendez-vous est fixé à 10h à la salle de la mairie. Une visite d'exploitation au Gaec Léveque sera au programme l'après-midi.

Nièvre

FDSEA

L'assemblée générale de la FDSEA 58 se tiendra le jeudi **14 avril** à partir de 9h15 à la salle des fêtes de Pouilly-sur-Loire, en présence de l'ancien président de la FNSEA, Jean-Michel Lemétayer.
FDSEA au 03 86 93 40 94.

JA 58

Les JA de la Nièvre tiendront leur assemblée générale annuelle le vendredi **29 avril** prochain à partir de 14 heures à la salle des fêtes de Donzy. Fabrice Prévotat animera une table ronde sur le thème: «Quelle est aujourd'hui la place de nos représentants agricoles au sein des OPA»? Renseignements: JA58 au 03 86 93 40 91.

L'entretien des vergers en Morvan

Le Parc naturel du Morvan organise des stages d'initiation et de perfectionnement à l'entretien des vergers du Morvan, en partenariat avec l'association des Croqueurs de pommes section Auxois-Morvan et la société d'histoire naturelle d'Autun. Stages gratuits à l'espace Saint-Brisson (58) :
- Samedi **26 mars** de 10h à 17h : taille des arbres fruitiers
- **4 juin** de 10h à 17h : insectes et maladies de nos vergers
Inscription obligatoire au 03 86 78 79 57

Certiphyto par la voie D

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise deux nouvelles sessions d'accès au Certiphyto par la voie D. La première aura lieu les **20 et 28 avril** à Corbigny, la seconde, les **21 et 27 avril** à Decize (9h -17h30). L'objectif est de mieux connaître les produits phytosanitaires, leurs risques pour la santé et l'environnement et comment les limiter. Le stage est gratuit mais un chèque de caution de 50 euros est demandé à l'inscription, qui sera rendu aux participants. Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01 ou Emmanuel Bonnin au 06 08 62 85 30.

Le relais Agri-Energie

en partenariat avec l'Ademe, le Conseil régional de Bourgogne organise 3 journées de formation-sensibilisation aux projets de méthanisation agricoles et collectifs destinés aux agriculteurs (10 à 12 par journée sur inscription).
Les dates prévues sont au choix le **30 mars** à Luthenay-Uxeloup, le **1er avril** à Cercy-la-Tour et le **21 avril** à Corbigny. Etienne Bourgy du Relais Agri-énergie-FDCuma58 et Bertrand Aucordonnier, de l'Ademe Bourgogne, animeront la formation. Programme: la filière bourguignone et ses partenaires, la méthanisation: intérêts des différents substrats, les paramètres de dimensionnement d'une installation, les facteurs de rentabilité économique, les conditions de réalisation d'un projet...
La formation est gratuite.
Renseignements: Etienne Bourgy, FD Cuma / Relais agri-énergie 58 au 03 86 93 40 25.

Yonne

Formation gestion organique, travail du sol, fertilisation et fonctionnement

La Chambre d'agriculture de l'Yonne propose une formation de 2 jours, les lundis **21 mars et 4 avril** à Auxerre, à l'attention des agriculteurs bio et conventionnels.
Au programme :
apports théoriques sur les sols, prélèvements, analyse de profils sur le terrain, interprétation des résultats labo, raisonnement des apports.
Renseignements et inscriptions auprès de Patrice Cote au 03 86 94 82 90
Email : p.cote@yonne.chambagri.fr

Bal Folk le 19 mars à Avallon

Le R'Gipiau avallonnais animera le samedi 19 mars à Avallon un bal folk sous le marché couvert.

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, **lundi 21 mars, lundi 4 avril et lundi 18 avril,** de 9h à 12h.
Avallon : 9 av. du 11 novembre, **mercredi 6 avril,** de 9h30 à 12h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22.

Partir du bon pied, dans son élevage allaitant

La Chambre d'agriculture de l'Yonne propose une formation d'une journée, le jeudi **24 mars**, dans l'Avallonnais. Le matin : l'intérêt du parage en élevage allaitant, connaître les problèmes de boiterie et les détecter, les outils et les méthodes de parage. L'après-midi, démonstrations en élevage.
Renseignements et inscriptions auprès de Catherine Bonin au 03 86 34 23 41
Email : c.bonin@yonne.chambagri.fr

Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi **31 mars** à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre.
Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet - 03 86 94 22 11

Rencontre avec une agricultrice indonésienne

Le CCFD 89 (Comite catholique contre la faim dans le monde), organise **mardi 22 mars,** de 14h30 à 16h30, à la salle des fêtes de Chichery, une rencontre sur le thème *«les atouts de l'agriculture familiale»*, en présence d'une agricultrice indonésienne, membre du 1er syndicat agricole du pays.

Prendre sa retraite : un projet à construire

Vous commencez à réfléchir à la cessation d'activité et à la transmission de votre exploitation. Aborder de façon positive cette nouvelle étape de la vie et avoir une vision claire des démarches et enjeux de la cessation d'activité : par où commencer ? Les personnes à contacter ?
Pour vous aider à répondre à ces questions, nous vous proposons de participer à la journée organisée le **jeudi 24 mars** à la Chambre d'agriculture.
Participation : 45 € (éligible au crédit d'impôt pour formation).
Renseignement, contacter Marc Abonnet au 03 86 94 21 95

Créer et mettre à jour son site web

Le CFPPA d'Auxerre la Brosse propose une formation de cinq jours pour créer et mettre à jour son site web les **jeudis 7, 14 et 28 avril, lundis 2 et 9 mai**
Au programme : savoir mettre en pratique une méthode pour réaliser un site web. Les étapes : projet, phase d'écriture, retouche d'images, mise en ligne et référencement.
Renseignements et inscriptions auprès de : Gilles Berdal ou Corinne Landrier (Pôle informatique), au 03 86 94 60 20 - Fax 03 86 94 60 21 - Email : gilles.berdal@educagri.fr

Instants santé pour le canton de Chablis

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Chablis âgés de 25 à 74 ans, du **lundi 11 au vendredi 15 avril**, de 7h30 à 11h30, à la Salle des Blanchots, à Fye (commune proche de Chablis) L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Journée «chais» à Chitry

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise un rendez-vous «chais» le mercredi **6 avril** à Chitry, au Domaine Giraudon, de 14h30 à 17h. Sont invités, toutes les exploitations viticoles et vinicoles, les négoces, coopératives et tous les partenaires techniques et économiques. Se donner les moyens de réussir son projet bâtiment, tel est l'objectif de cette journée. En s'appuyant sur un témoignage, ce rendez-vous développera les volets énergie et environnement d'un projet bâtiment.

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Il souhaite s'installer…

Ce fils d'agriculteur, âgé de 27 ans, célibataire, titulaire d'un BTS Productions Végétales, est salarié agricole depuis plus de 6 ans. Il aimerait aujourd'hui s'installer individuellement ou en société avec ses parents sur une exploitation de polyculture. Il recherche donc un complément de foncier ou une exploitation à reprendre sur les cantons d'Is sur Tille ou Grancey le Château. Pour tout renseignement complémentaire : Chambre d'agriculture de Côte-d'Or –Corine Garnier-Penning. - 03.80.68.67.85.

Nièvre

Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre situation, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon à l'Adasea au 03.86.93 45 99

Yonne

Futurs retraités, la DICA est une obligation

Deux ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité. 18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document CERFA à la Chambre d'agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03.86.94.21.95.

TDB1105 P03__ 16/03/11 15:11 Page1

Éditorial

Xavier Beulin, président de la FNSEA

Les portes de la liberté

La Tunisie s'émancipe, l'Egypte a repris sa liberté et la Libye se bat pour retrouver son indépendance interne. Plus loin, la Jordanie bouge, Oman manifeste et d'autres se cherchent. Partout, autour de la Méditerranée, les portes de la liberté s'ouvrent ou s'entrouvrent. Ces révolutions sont entre les mains fébriles mais déterminées de jeunesses qui, avec internet, ont découvert avec stupeur tout ce qui était possible, alors qu'elles étaient contraintes. Définitivement, l'odeur du jasmin libre se répand créant partout des oasis d'envie de liberté. La crise, les crises ont durement touché ces nations où le pain quotidien est devenu plus cher, exacerbant ainsi la remise en cause de régimes autoritaires. Jeunes, femmes, intellectuels, paysans, entrepreneurs et ouvriers, tous veulent le changement. L'agriculture, les agriculteurs ont leur rôle à jouer dans ces processus car la volatilité des cours des matières premières a compliqué le simple fait de se nourrir. S'il en était besoin, on se rend compte de la nécessité de «*couvrir*» ses besoins, de stocker et de développer plus encore les agricultures nationales. L'Union pour la Méditerranée a un vrai rôle à porter pour favoriser ces agricultures. Le co-développement n'est pas une mince affaire mais c'est une solution durable. A l'Europe de montrer les espoirs d'une politique agricole par grandes zones du monde. La Méditerranée, dans ce cas, possède de nombreux atouts. A la France, elle, de donner le meilleur d'elle-même en apport de développement agricole et technologique. La maison mondiale voit une partie de ses habitants ouvrir leurs fenêtres vers un nouvel avenir. La peur de l'inconnu, la défiance vis-à-vis du fondamentalisme et les interrogations qui se posent sur nos intérêts propres ne doivent pas nous faire oublier l'essentiel : les portes de la liberté sont ouvertes et ça n'a pas de prix ! Nous ne pouvons pas rester en dehors de ces révoltes et de ces nouvelles donnes. La solidarité et la générosité sont des valeurs fortes pour la FNSEA et son réseau, elles sont là pour nous guider. Les paysans du monde ont leur mot à dire, leur espérance à partager.

En bref

Prix alimentaires : le bras de fer continue

Les négociations entre industriels et distributeurs aboutissent à une augmentation des prix d'environ 2%; maximum 3%. Les négociations qui se sont achevées le 28 février, se sont particulièrement mal passées. Les représentants de la grande distribution, Michel-Edouard Leclerc en tête, se sont arcboutés sur la défense du pouvoir d'achat des consommateurs, tandis que les représentants des entreprises agroalimentaires se plaignaient des pratiques abusives des distributeurs et des conséquences possibles sur l'emploi dans les petites et moyennes entreprises du secteur. Les accords ont été signés au dernier moment, pour certains mêmes, la signature a été repoussée «*dans les mois qui viennent*». Autant dire que rien n'est réglé sur le fond, les vraies questions sont restées sur la table et chacun continue de camper sur ses positions en se cantonnant à des accords obtenus à l'arraché, signés du bout des doigts. A suivre donc. Mais, sans attendre, Bruno Le Maire s'est déclaré «*insatisfait*» par les hausse de tarifs accordées. Il souhaite revoir la grande distribution sur ce sujet.

L'info à suivre

Les cotations gros bovins vont évoluer

Une réforme en profondeur

Le cabinet en charge de l'audit sur la réforme du système de cotation des gros bovins a fait connaître ses premières conclusions. La réforme va porter sur la forme autant que sur le fond.



Le cabinet Blézat-Consulting en charge de l'audit sur la réforme du système de cotation des gros bovins, entrée abattoir, a fait connaître ses premières conclusions. Il semble qu'il soit allé au-delà de la question initiale pour examiner aussi les conditions dans lesquelles se déroulaient les cotations. Le système actuel pourrait être modifié en profondeur autant sur la forme (les animaux cotés) que sur le fond (l'organisation et les moyens).
Ainsi, la Fédération des industries et du commerce des viandes (FNIGCV) dans sa Lettre d'information indique que «*les cotations des boeufs, jeunes bovins, génisses et vaches seraient différenciées selon le type racial (viande, lait, mixte) et, pour certaines catégories, selon la race et l'âge. La cotation serait en revanche indifférenciée pour les états d'engraissement 2 et 3. Les 10 régions de cotations actuelles seraient regroupées en 5 régions […] correspondant à des bassins de production et d'abattage*». Le réseau de correspondants devrait être «*élargi aux abatteurs traitant plus de 5 000 gros bovins par an*», contre 10 000 actuellement. De plus, les services de contrôle de FranceAgriMer pourront vérifier dans les entreprises la véracité des informations transmises. «*Quant aux commissions de cotations, la question de leur maintien ou de leur suppression n'a pas été encore définitivement tranchée*», termine la FNICGV. Concernant les veaux de boucherie «*entrée abattoir*», la cotation concernerait exclusivement les veaux nés, élevés et abattus en France.
Les arbitrages étaient maintenant attendus pour le 16 mars.



TDB1105 P04__ 16/03/11 15:15 Page1

Chambre d'agriculture

Réunions d'information Pac 2011

Pour la 6ème année consécutive, jeudi 24 mars matin et lundi 28 mars après-midi, la Chambre d'agriculture de la Côte d'Or et la direction départementale des Territoires organisent conjointement des réunions d'information PAC. Ces réunions ont pour objectif de communiquer à un maximum d'agriculteurs, simultanément sur tout le département, les informations relatives aux évolutions des règles liées à la Politique agricole commune via la diffusion en direct sur notre webTV et également grâce au relais des centres S@ti interconnectés par visio-conférence. Au cours de ces réunions, toutes les formalités à respecter pour les déclarations Pac de 2011 seront précisées. Serons abordés notamment les DPU, les aides directes, les MAE la conditionnalité et la télédéclaration.

Ces réunions auront lieu le jeudi 24 mars à 9h30
et le lundi 28 mars à 14h

Comme l'an dernier, elles seront réalisées en visio-conférence, c'est à dire diffusées simultanément dans toutes les salles ci-dessous grâce au réseau Sati 21. Tous les participants dans les salles de réunion pourront poser des questions en direct aux intervenants.

Auxonne : 2 rue de la Paix (20+20) - tel. 03 80 31 58 32
Baigneux les Juifs : MFR - Route de Jours (30+30) tel. 03 80 96 59 29
Beaune : 8 avenue du Parc (CFPPA) (60+60) tel. 03 80 24 79 95
Bligny sur Ouche : 4, Allée des Cordiers (Maison de Services) (30+30) tel. 03 80 20 16 73
Châtillon sur Seine : 14 bis rue de la Libération (15+15) tel. 03 80 81 28 68
Dijon Campus : rue des Champs Prévois (AgroSup) (100+100) tel. 03 80 77 26 48
Leuglay : Ruelle de la Ferme (Maison de la Forêt) (30+30) tel. 03 80 81 87 19
Pontailler sur Saône : Maison des Services - r des Saucis (25+25) tel. 03 80 47 89 82
Saulieu : 5 rue du Tour des Fossés (Centre Social) (40+40) tel 03 80 64 20 43
Venarey lès Laumes : Route de Dijon (médiathèque) (25+25) tel. 03 80 96 11 56
Vitteaux : 13 rue de l'Hôtel de Ville(Maison du canton) (10+10) tel. 03 80 51 38 97 (le nombre de places est indiqué entre parenthèse pour chaque journée).

Ces réunions seront également accessibles par internet, en direct, sur votre ordinateur, en allant sur http://www.sati.tv. Vous pourrez également y poser vos questions.

Assemblée générale des JA 21

«A ne plus rien y comprendre»

Les Jeunes agriculteurs de Côte d'Or ont tenu leur assemblée générale vendredi dernier à Beaune. Tout comme le rendez-vous annuel de la FDSEA quelques jours plus tôt, l'environnement a pris une part importante de la réunion. Entre nécessité de produire (graphiques à l'appui) et les restrictions environnementales bridant la production, l'interrogation est de mise.

Le mot *«production»* est-il de trop dans la langue française ? C'est ce que se sont demandés les Jeunes agriculteurs de Côte d'Or lors de leur assemblée générale vendredi dernier au lycée viticole de Beaune. Robert Bilbot, directeur général de Cérévia, a mis en évidence les besoins alimentaires croissants à l'échelle mondiale, avec l'augmentation de la population et la hausse de la consommation de céréales par individu. Pour nourrir toutes ces bouches, il va bien falloir produire. Tout le monde s'accorde à le dire... Jusqu'au moment où il est vraiment question de mettre les moyens de *«produire»*. Le *«ras le bol»* des dossiers environnementaux survient alors. Les agriculteurs se disent *«plombés»* par des mesures environnementales qui ne vont pas dans le sens de la production. Cette dernière aurait donc une connotation négative pour certaines personnes. Il s'agit là d'un vrai problème. D'autant que les décisions prises en matière d'environnement ne sont pas du tout contrôlées par les agriculteurs.



Véronique Laville, responsable des dossiers environnement à la Chambre d'agriculture, souhaite mettre en avant les efforts accomplis par les agriculteurs pour que ces derniers soient mieux compris.



Le président des Jeunes agriculteurs, Antoine Daurelle, a une nouvelle fois insisté sur la nécessité du monde agricole à redevenir «*acteur*» dans les discussions liées à l'environnement.

«Pas d'agriculteurs, pas d'environnement»

Véronique Laville, responsable des dossiers environnement à la Chambre d'agriculture, était la deuxième invitée de l'assemblée générale avec Robert Bilbot. L'agricultrice du canton de Mirebeau a mis en évidence le poids de plus en plus important des mesures environnementales. Mais dans le même temps, Véronique Laville a démontré les efforts importants accomplis par les agriculteurs depuis plusieurs années, à l'aide de graphiques chiffrés. En matière de fertilisation par exemple, nombreux sont ceux qui apportent une dose déjà inférieure aux doses conseillées. Que faire alors face à ces contraintes ? *«De toute façon, pas d'agriculteurs, pas d'environnement»* commentait Véronique Laville, *«communiquons sur ce que nous faisons, impliquons nous dans les réunions où il est question d'environnement et nous subirons moins la réglementation. Il y a certes des problèmes à résoudre mais les agriculteurs sont les seuls à pouvoir les résoudre. Les solutions sont dans nos fermes. Les agriculteurs demandent du temps, des mesures à leur rythme et également des expérimentations pour obtenir des références pour rester productifs»*. Ces propos ont notamment été approuvés par Antoine Daurelle et Dominique Chambrette, présidents respectifs des JA21 et de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Le premier a insisté sur la nécessité de redevenir *«acteur»* dans les décisions, le second a précisé que les mesures environnementales avait été *«trop loin»*, notamment avec le Grenelle de l'environnement, et que la production commençait effectivement à être impactée.

AURÉLIEN GENEST

▶ Infos pêle-mêle

Exemple à suivre : plusieurs jeunes agriculteurs du Châtillonnais avaient fait le déplacement à Beaune vendredi dernier. Les plus éloignés géographiquement étaient les plus représentés numériquement. La nouvelle équipe de Laignes/Châtillon/Montigny a également participé au débat.
Fête départementale : la prochaine fête de l'Agriculture aura lieu le dimanche 28 août à Aiserey. L'évènement sera organisé par les cantons de Saint-Jean-de-Losne, Genlis et Auxonne.
Médias : Les journaux «*Libération*» et «*le Monde*» avaient fait le déplacement au lycée viticole de Beaune, vendredi dernier, afin de suivre le président du Conseil général François Sauvadet.
Hommage : Le président Antoine Daurelle a félicité Samuel Maréchal pour son implication à JA national. La salle n'a pas manqué d'applaudir le JA du canton d'Auxonne pour son engagement.
Installations : En 2010, 73 projets d'installation ont été réalisés en Côte d'Or, nombre «*dans la moyenne des dernières années*» selon le secrétaire général Sylvain Anus.

▶ Le secrétaire général hausse le ton

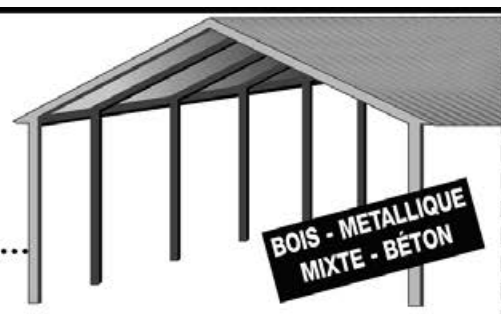


Sylvain Anus a regretté le climat actuel. Le secrétaire général des JA a évoqué la crise de l'élevage *(«tous les maillons de la filière font leur marge sauf les agriculteurs»)*, les dossiers dégâts de gibier et sanitaires *(«il faudra tout de même que les chasseurs, ainsi que les élus qui les défendent, comprennent que lorsqu'il y a antagonisme entre travail et loisir, c'est au loisir de s'effacer, de s'adapter»)* et le photovoltaïque *(«Sarkozy et son équipe montrent leur amateurisme en terme de politiques publiques»)*. Sylvain Anus a déploré que «*la volatilité ne sert que les meilleurs sur les marchés et place les agriculteurs dans des stratégies de production et de gestion à court terme. Elle dessert les éleveurs, dépendants des marchands d'aliments, ainsi que les consommateurs qui encaissent tous les deux ans des hausses insupportables et définitives. Les matières premières agricoles, parce qu'elles sont à la base de notre alimentation, et parce qu'elles sont produites dans notre environnement, ne doivent plus être soumises aux lois du marché, du moins pas tous les volumes, et pas tout le temps. Des encadrements sont nécessaires, autant pour les agriculteurs que pour la société dans son ensemble*». Le secrétaire général a également ajouté : «*Et pour répondre à monsieur Sécula, qui affirmait dans le Bien Public du 21/10/2010 que le gibier est un patrimoine commun qui n'appartient à personne quand il est dans le bois, je lui rappellerai qu'avant que des chasseurs ne décident de relâcher des populations de cervidés et de surprotéger les sangliers dans les années 1980, les bois et les champs étaient vides de ces animaux. Qu'il soit donc prêt à payer les conséquences de ses actes*».

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

TDB1105 P05__ 16/03/11 15:18 Page1

Mieux vaut prévenir...

Apprendre en toute sécurité à la MFR

La Maison familiale et rurale de Quétigny vient d'équiper un tracteur école d'un boîtier d'arrêt d'urgence automatique, piloté à distance. Un «*plus*» pour la sécurité des apprenants, financé en partie grâce au concours de la MSA et de Groupama.

La conduite est encore hésitante, le geste peu sûr… Et la jeune conductrice ne peut pas voir l'obstacle qui menace de contrarier sa manoeuvre, une bétonnière garée sous le hangar à tracteur. Aussitôt, le formateur utilise son boîtier de commande à distance pour stopper le tracteur. Le tracteur et sa conductrice en sécurité, il lui explique les raisons de son geste grâce aux casques audio qui les relie. Ce nouveau dispositif de sécurité vient d'entrer à fonction à la Maison familiale de Quétigny, qui en faisait la démonstration le 8 mars dernier, à la ferme de Carcot. Démonstration concluante puisque les équipements ont bien fonctionné et fait la preuve de leur efficacité. Le tracteur équipé est mis à disposition des élèves et du formateur qui les initie aux différentes situations de conduite. Le moniteur contrôle les manœuvres à distance, ce qui lui permet de conserver le recul suffisant pour évaluer la situation.

L'équipement a été acquis grâce au concours financier de la MSA, qui a subventionné l'investissement à hauteur de 50%. Le responsable santé, sécurité au travail de la MSA, M Caille, assistait d'ailleurs à la démonstration et en relevait tous les avantages. L'objectif de la MSA est clair, en soutenant de telles initiatives, il s'agit d'aller vers une sécurité maximum dans l'utilisation du matériel roulant et de ses équipements. Groupama, représenté par M. Regard, son directeur départemental, a également participé au financement à hauteur de 25%. La Maison familiale de Quétigny a financé le solde, soit 30% des 5 838 euros nécessaires à l'acquisition du boîtier, des deux casques de qualité professionnelle et du matériel embarqué sur le tracteur. La sécurité a un prix, mais en l'occurrence l'achat de ce système d'arrêt d'urgence à distance s'est imposé à la direction de la MFR qui a préféré investir dans la prévention, afin d'éviter des accidents aux conséquences trop souvent dramatiques et lourdement handicapantes, quand elles ne sont pas fatales. Deux tracteurs école du lycée de Davayé sont déjà équipés d'un système semblable et la MFR de Grandchamp dispose également d'un tracteur enjambeur muni d'un système automatique encore plus sophistiqué, puisqu'il permet de conduire le tracteur à distance, avec la même précision qu'une double commande. Quelques agriculteurs s'équipent aussi individuellement afin de faciliter et de sécuriser les opérations multitâches au champ.

AMK



D'un seul geste, le moniteur peut interrompre la manoeuvre... Le boitier est très simple à utiliser et permet une intervention d'urgence à une distance de 300 à 400 mètres, avec un temps de latence réduit au minimum.

Salon de l'agriculture

Éleveurs et producteurs récompensés

Deux semaines après la fermeture du SIA 2011, le Conseil général et la Chambre d'agriculture ont souhaité retrouver et mettre en avant ceux qui ont porté haut les couleurs de la Côte d'Or devant près de 680 000 visiteurs.



Les éleveurs sont repartis avec une toile-souvenir de leur participation au Sia.

François Sauvadet, président du Conseil général et Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture, ont accueilli vendredi dernier les exposants présents à Paris, les éleveurs, les producteurs, mais aussi les Climats de Bourgogne, les associations, les entreprises et partenaires comme Côte d'Or tourisme et la SEM Alésia. Seize médailles ont été gagnées par les animaux et 100 l'ont été par les produits et vins de Côte d'Or. François Sauvadet et Dominique Chambrette ont salué «*l'excellence*» des produits de la Côte d'Or. «*Les Côte d'oriens méritent d'être reconnus et primés*» commentait Dominique Chambrette, «*nous tenions à les remercier d'avoir fait le déplacement à Paris. Le public du Salon de l'agriculture est de plus en plus citadin et certains privilégient des salons plus professionnels. L'aspect commercial devient de moins en moins important, alors saluons cette démarche visant à représenter notre département*».

AG



Dominique Chambrette et François Sauvadet ont mis en avant les participants côte d'oriens au Salon de l'agriculture.

GDS

Tuberculose bovine : rencontre à la préfecture

Le président, le secrétaire général et le directeur du groupement de défense sanitaire ont rencontré la Préfète au sujet de la tuberculose bovine, en présence des directeurs de la DDPP et de la DDT.

Les résultats à ce jour tendent à démontrer que les efforts (reconnus par les experts) consentis par les éleveurs et le sérieux des vétérinaires dans la réalisation de la prophylaxie commencent à porter leur fruits.

Cependant, le taux élevé de recontamination (4 foyers sur 19) inquiètent fortement les éleveurs qui ont l'impression que la lutte piétine dans certains secteurs. C'est pourquoi, ils s'interrogent sur la pérennité et l'application des mesures au sein de la faune sauvage. Sur la pérennité, car les organisations écologistes militent en faveur d'un arrêt total de toute régulation du blaireau y compris sur les zones à risque. Sur l'application, car l'aggravation des dégâts aux cultures et aux pâtures amène à s'interroger sur la densité réelle des sangliers et sur les résultats de régulation des populations menée par les chasseurs. Les représentant du GDS ont demandé à la Préfète que : chacun des acteurs (éleveurs, chasseurs, écologistes, État) prenne ses responsabilités que les mesures environnementales préconisées par les experts soient enfin appliquées dans leur totalité. Si leur évaluation n'est pas satisfaisante, des mesures complémentaires voire coercitives doivent être prises soit étudiée la possibilité d'utiliser et que des techniques alternatives au piégeage par collet et au déterrages des blaireaux lors de la période de chasse et dans les endroits difficilement accessibles ou rocheux, il faut que l'interdiction de l'agrainage soit prise en priorité pour la période de chasse et soit étendue à tout le département. En dehors de cette période et dans l'attente d'une réduction durable des populations, un agrainage raisonné et encadré pourrait être autorisé afin d'éviter toute dérive vers un nourrissage dans le cas d'un maintien du plan de chasse. Il faudrait permettre une distribution en continue des bracelets.

- Une réflexion sur les conditions techniques et financières de la prophylaxies post 2012 doit être dès à présent initiée.

Les problèmes de délai de paiement des indemnités pour les abattages tuberculose ont été aussi abordés.

La préfète a promis de relayer ces demandes au plan national et d'organiser une rencontre avec la directrice de la DGAl lors de sa prochaine venue dans le département.

Communiqué du GDS Côte d'Or

A votre service depuis plus de 150 ans

WALTEFAUGLE

Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux

A votre écoute pour tous vos projets

BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

TDB1105 P06__ 16/03/11 15:21 Page1

Vente directe

Les circuits courts ont le vent en poupe

Dans la Nièvre, les projets de rassemblement de producteurs pour la commercialisation de leurs produits en circuits courts connaissent un véritable engouement. Trois projets, au moins, plus ou moins avancés, sont en cours de réalisation. La tendance, soutenue par les élus, se confirme.

Projet le plus abouti, qui monopolise une dizaine de producteurs depuis bientôt deux ans, *«Secrets de paysans»* est entré dans sa phase active. Le nom choisi viendra habiller l'enseigne du magasin qui va s'ouvrir, d'ici la mi-avril, sur l'avenue du 8 mai 1945 à Coulanges-les-Nevers. Il s'agira bien d'une boutique commerciale, ouverte toute la semaine, où une vendeuse et les dix producteurs concernés se relaieront pour satisfaire la demande des consommateurs. On y trouvera des fruits et légumes, de la viande (boeuf, veau, porc, agneau), des volailles et des œufs, du foie gras, des escargots, des fromages de vache et de chèvre, de la charcuterie, du vin, des sirops et jus de fruits, des miels et du pain d'épices ainsi que des confitures, le tout fabriqué par les agriculteurs et maraîchers qui se sont investis dans le projet tous les lundi, depuis des semaines, à la Chambre d'agriculture. Ces producteurs pratiquent déjà individuellement la vente directe. Le choix d'un local, qui sera loué, dans l'agglomération neversoise ne doit rien au hasard. Secrets de paysans valorisera la réduction du nombre d'intermédiaires entre la fourche et la fourchette.

Soutien des Pouvoirs publics

Si les associés de ce magasin ont obtenu des aides au développement de la part du Conseil général et du Feader (Europe), ils ne sont pas les seuls à bénéficier de la bienveillance des Pouvoirs publics. A Luzy, la Communtauté de communes témoigne aussi de cet engouement pour les circuits courts. Si la réflexion y est moins avancée, elle a mis en avant *«l'absence d'un maillon dans la chaîne locale de consommation»*. Le 9 mars dernier, elle réunissait autour de Michèle Andriot, agricultrice et adjointe de Luzy, une dizaine de producteurs ainsi que de futurs consommateurs. L'idée est de réunir, un peu sur le principe des Amap, ces producteurs autour d'une gamme large. En fonction d'une commande qui serait passée par téléphone ou par internet, à la carte et sur catalogue, une fois par semaine, le consommateur pourrait retirer et régler son panier garni, chaque vendredi soir, à Luzy, dans un local prêté à la future association. *«Il s'agit de proposer une offre complémentaire et non pas concurrentielle pour les commerçants déjà en place»* affirme Michèle Andriot. Un sondage, réalisé dans le cadre du projet de territoire communautaire, a mis en relief une vraie demande de produits locaux de la part des habitants. Le projet devrait voir le jour en juin.

Viande du Morvan

Enfin, un troisième projet voit le jour. Réunis sous la bannière de l'association Morvan Terroirs, une dizaine de producteurs de viande s'apprêtent à proposer leur production sous forme de caissettes. Sans plus de détail sur la forme, les éleveurs ont confié au CERD le soin de réaliser une étude de marché auprès des consommateurs du Morvan. Le questionnaire est envoyé chez les contacts habituels du Parc naturel régional. Si le retour est positif, les producteurs trouveront peut-être ainsi de nouveaux débouchés locaux à leurs élevages.

EMMANUEL COULOMBEIX



Producteurs et consommateurs se sont réunis à Luzy le 9 mars dernier.

Communication

La Terre vue par les collégiens

Les collèges de La Machine et de Pouilly-sur-Loire ont dernièrement pris part au concours *«La Terre vue du Collège»* organisé par la FNSEA et décliné dans l'ensemble des départements français par les FDSEA. Ces deux établissements se sont illustrés en terminant respectivement troisième et quatrième du concours régional.



Le collège de la Machine, a terminé troisième du concours régional avec un scénarimage novateur et original réalisé sur l'exploitation du Gaec des Plots, à Devay.

Après près de six mois d'efforts et de travail, les collèges de La Machine et de Pouilly-sur-Loire ont dernièrement reçu la visite des animateurs de la FDSEA et de l'association Avenir dans le cadre de leur participation au concours *«La Terre vue du Collège»*. Mis sur pied à l'initiative de la FNSEA, ce concours avait pour objectif de promouvoir l'image de l'agriculture et de ses métiers auprès d'adolescents et d'enseignants des collèges français, dans le but de casser les préjugés et de prouver à tous que la réalité des paysans n'est pas celle que la télé et les *«bobos»* veulent bien en véhiculer.

Des visites d'exploitations

Les établissements inscrits au concours ont ainsi été amenés à se rendre sur deux exploitations afin d'y réaliser des clichés photographiques dans le but de concevoir des scénarimages objets du concours. A partir des photographies réalisées sur les exploitations de la SARL de Port Aubry à Cosne et du Gaec des Plots à Devay, deux scénarimages sur les thèmes de la parité homme/femme en agriculture et de la modernité de l'activité agricole ont été confectionnés et présentés à un jury régional, composé d'agriculteurs, de représentants du monde de l'éducation et de représentants des médias. Les délibérations de celui-ci ont été favorables à nos établissements et ont permis la reconnaissance du travail effectué par les élèves en leur attribuant la troisième et quatrième place du concours Bourguignon, remporté par un collège de Saône-et-Loire.

De nombreux lots remis aux participants

Aussi, et afin d'être récompensé de leur investissement dans ce concours, les deux collèges ont dernièrement reçu de nombreux lots (lecteurs MP4, porte-clef, tee-shirts …) en marge d'une intervention apportant de nombreux compléments d'information sur la place de l'agriculture et de ses métiers dans l'économie nationale et départementale et sur les opportunités en terme d'emploi que les filières agricoles offrent aussi bien au niveau des métiers de la production agricole que des filières de services, de l'agro-alimentaires ou encore de la recherche. Histoire de rappeler que 3 % de la population active française génère encore 16 % des emplois actifs en France, et que si rien n'est fait pour sauver les agriculteurs à très court terme, un pan complet de l'économie nationale périclitera, scellant par la même le sort de nombreux territoires où l'activité agricole reste malheureusement le seul rempart au désert figeant chaque année en peu plus les territoires ruraux.

S.L – FDSEA 58



La polyvalence et la multi compétence necessaires à la conduite d'une exploitation agricole, ont été présentées aux élèves.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93

Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Assemblées générales de caisses locales Groupama

A la rencontre des sociétaires

Les sociétaires de Groupama Rhône-Alpes Auvergne sont invités à participer à l'Assemblée générale de leur Caisse locale qui se tiendra entre le 23 mars et le 11 mai 2011.

Ce rendez-vous annuel, temps fort de la vie d'une Caisse locale, est un moment privilégié d'échanges et de convivialité. L'Assemblée générale permet aux sociétaires de s'informer sur la vie et l'évolution de leur Caisse locale, de rencontrer ses représentants pour faire part de leurs attentes mais aussi de s'informer sur un thème d'actualité de prévention.

Groupama & la prévention

La prévention fait partie intégrante de la culture de Groupama depuis plus de 50 ans.
Elle s'incarne de multiples façons, des actions individuelles ou collectives, innovantes ou originales avec une seule finalité : renforcer la sécurité des personnes et des biens sur tous les fronts des risques, privés ou professionnels pour éviter qu'un éventuel accident ne se produise.

Groupama accompagne ses sociétaires à chaque étape de leur vie et place la prévention au cœur de son métier d'assureur responsable.

Agir ensemble pour l'Espoir

Depuis septembre, les administrateurs de Groupama Rhône-Alpes Auvergne s'engagent dans la lutte contre les maladies rares dans le cadre du projet *«Agir ensemble pour l'espoir»*.

Ainsi, pour chaque nouveau sociétaire parrainé par un élu local Groupama, 50€ d'aide financière sont versés à l'association Leucémie Espoir 58 dans le but d'équiper le Centre Hospitalier de Nevers de fauteuils adaptés dans le traitement des chimiothérapies. En parallèle, Groupama Rhône-Alpes Auvergne financera une bourse de recherche d'un jeune chercheur.

Nous comptons sur votre présence pour nous accompagner dans cette action.

Les rendez-vous

- **Prémery : mercredi 23 mars, 09h30, salle de la Mairie à Prémery**
- **Les lacs du Morvan : vendredi 1er avril, 09h30, salle des fêtes à Ouroux en Morvan**
- **Tannay, Varzy et Vaux d'Yonne : mardi 5 avril, 09h30, salle des fêtes à Rix**
- **Sud Morvan : mardi 5 avril, 09h30, salle des fêtes à Luzy**
- **Aron et Bas Nivernais : mardi 5 avril, 18h00, salle des fêtes à Fours**
- **Pouilly-sur-Loire et La Charité-sur-Loire: vendredi 8 avril, 18h00, salle des fêtes, 1er étage à La Charité-sur-Loire**
- **Moulins Engilbert : vendredi 8 avril, 18h00, salle polyvalente à Moulins Engilbert**
- **Les Amognes : vendredi 8 avril, 18h00, salle des fêtes à St Benin d'Azy**
- **Puisaye Nohain Forterre : mardi 12 avril, 09h30, salle des fêtes à Bouhy**
- **Bazois et Saint Saulge : jeudi 14 avril, 18h00, salle du foyer rural à Rouy**
- **Cosne sur Loire et Donzais : jeudi 14 avril, 18h00, salle des fêtes à Pougny**
- **Haut Morvan : vendredi 15 avril, 09h30, hôtel restaurant L'Oustalet à Château Chinon Campagne**
- **Grand Nevers : mardi 19 avril, 17h30, Centre des Expositions à Nevers**
- **Les Bords de Loire: vendredi 29 avril, 18h00, salle des fêtes à Decize**
- **Brinon sur Beuvron, Corbigny et Mont St Alban, mercredi 11 mai, 09h30, salle de l'Abbaye à Corbigny**
- **Abron et Entre Loire et Allier, mercredi 11 mai, 18h30, salle des fêtes à Dornes**

Le lycée de Challuy-Cosne-Plagny se cherche un nom générique

L'établissement public d'enseignement agricole de Challuy-Cosne-Plagny organisait ses portes ouvertes annuelles, samedi dernier, dans chacun de ses trois établissements. C'était l'occasion pour des jeunes en mal d'orientation ou leurs parents de faire connaissance avec les différentes formations proposées et ce, en présence d'une partie des actuels étudiants. De nombreuses personnes se sont succédées à cette journée et de nombreuses animations attendaient les invités. Pour Pierre Graulle, le directeur de l'établissement, cela a été l'occasion de rappeler que celui-ci se cherche un nom générique. Le lycée agricole et le lycée horticole de Challuy ainsi que le lycée viticole de Cosne-sur-Loire appartiennent en effet à une même entité et les responsables souhaitent définir un nom qui synthétise la raison d'être de chacun des trois pôles nivernais. Toutes les propositions seront les bienvenues.

Rendez-vous

Formation à la télé-déclaration des dossiers Surface et PMTVA dans la Nièvre

Télé-déclarer son dossier surface est facile, rapide et sécurisé.

En 2010, de nombreux agriculteurs ont sollicité la DDT pour l'organisation de formations à la télédéclaration.
Aussi, en 2011 la DDT met en place des sessions de formation à la télé-déclaration.
Cette formation gratuite s'adresse prioritairement aux agriculteurs n'ayant jamais télé-déclaré.

Des sessions d'une demie-journée (matin ou après midi) seront ouvertes du vendredi 1er avril au vendredi 29 avril 2011 à la DDT (site 24 rue Charles Roy à Nevers).
Objectifs : savoir utiliser le logiciel Télépac, savoir naviguer dans les écrans, savoir compléter le dossier et dessiner des îlots, acquérir l'autonomie pour pouvoir télé-déclarer seul.
Attention : Vous devez obligatoirement vous inscrire rapidement auprès de Madame Méhéni au 03 86 71 52 24 (le matin uniquement) ou par mail : michele.meheni@nievre.gouv.fr
Pour tout renseignement s'adresser à la DDT (site 24 rue Charles Roy à Nevers) ou en téléphonant le matin au 03 86 71 71 71.
Comme d'habitude, le DDT vous accueillera , sur rendez-vous au 03 86 71 52 24, dans les cyberbases les deux premières semaines de mai.

• Lundi 2 et 9 mai
Luzy • Centre social - 12, avenue Marceau
Moulins Engilbert • Collège les deux rivières
4, avenue de la Gare

• Mardi 3 et 10 mai
La Machine • Collège Jean Rostand - 8, rue Perceau
Montsauche Collège du Haut Marvan
5, rue du 8 mai 1945

• Mercredi 4 et 11 mai
Corbigny • Collège Noël Berrier
1, rue Augenay
Cosne • Collège René Cassin
Rue Champ du Cormier

• Jeudi 5 et 12 mai
Prémery • Collège Achille Millien - Rue de cervenon
Château Chinon • Collège Bibracte - 2, rue Cortona

ENTREPRISE DE TERRASSEMENT DU CENTRE
Terrassement, démolition, création d'étangs, déboisement
La Baratte - 58000 St Eloi
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département **BATIMENTS AGRICOLES**
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

En bref

Bienvenue à la ferme

Six nouveaux agriculteurs nivernais viennent d'adhérer au réseau Bienvenue à la ferme, ce qui porte le nombre d'adhérents à 26 au total dans le département. Il s'agit de Eve Caberas (escargots) à Cervon (03 86 20 29 41), Fréderic et Patricia Delin, apiculteurs à St Martin du Puy (03 86 20 23 71), Jean-Luc Volekaert (volailles de ferme) à Lormes (03 86 22 52 45), Raphäel Bourdon (fromages de chèvre) à Suilly-la-Tour (03 86 26 31 46), Emmanuel Charrier (vins de coteaux du Giennois et Pouilly fumé) à St Martin sur Nohain (03 86 22 57 15) et Fabrice Barle (vins bio de Livry) à Livry (06 18 91 20 52). Cette vague d'adhésion découle de la volonté des élus référents d'accroître la force du réseau. Maud Perroy, l'animatrice, a relancé l'ensemble des personnes qui avaient pris contact avec elle depuis 2008. Grâce au logo Bienvenue à la ferme, qui est bien connu des citadins et notamment des Parisiens, les nouveaux adhérents espèrent mieux se faire connaître pour attirer du monde sur leurs exploitations.

Foire-exposition

Dimanche dernier, deux éleveurs nivernais bien connus ont tenu le stand de l'Atelier du goût nivernais, dans l'enceinte de la foire-exposition de Nevers. Emmanuel Bernard et Régis Taupin, secrétaire général de l'association Charolais de Bourgogne, ont fait déguster de la viande charolaise produite dans la région aux visiteurs qui se sont pressés au Parc des expositions. Le but était de faire connaître cette marque, disponible dans plusieurs grandes enseignes et chez certains bouchers de la Nièvre et qui commercialise une viande produite en Bourgogne, par près de 1700 éleveurs, dont 200 Nivernais, au plus près du consommateur. Les représentants de la filière étaient invités par Philippe Gobet, responsable de la Chambre de Commerce et d'Industrie et entourés des services du chef Pascal Bélujon.

Salariat agricole

L'association Avenir, qui regroupe des chefs d'exploitation agricole embauchant de la main d'oeuvre salariée, a tenu son assemblée générale annuelle le 9 mars à la Chambre d'agriculture. En 2010, Avenir a aidé à la création de 34 emplois, dont 14 en polyculture-élevage bovin, 5 en cultures et viticulture, 5 en cultures et 4 en viticulture, ses secteurs d'activité traditionnelle. Jérôme Ferré et Stéphane Leuzy, ont constaté une augmentation de la précarisation des emplois agricoles. Si la polyculture-élevage reste le secteur le plus recherché, elle s'est traduite par une diminution de 10 contrats d'embauche de la part des éleveurs mais pour un même nombre de contrat à durée déterminée par rapport à 2009. La moitié des contrats à durée déterminée sont d'une durée inférieure à un mi-temps de temps de travail.

TDB1105 P08__ 16/03/11 15:27 Page1

▶ En image

Quand La Brosse ouvre ses portes

Beaucoup de circulation ce dimanche, dans les couloirs menant aux salles de classe, pour la traditionnelle journée «*Portes Ouvertes*» organisée par le lycée agricole d'Auxerre la Brosse. Nombreux étaient les parents, venus s'informer, accompagnés pour la plupart, des intéressés, sur les formations que pouvaient proposer l'établissement à leurs enfants. L'occasion de découvrir que les «*Brossards*» ne suivent pas tous des études agricoles et que les filières sont multiples, à commencer par les classes de seconde générale, identiques à celles de l'enseignement public traditionnel. Journée découverte également, au travers des animations proposées : conduite de tracteur, tonte de moutons, initiation à l'œnologie… On ne s'ennuie jamais à «*La Brosse*» !

DB



Une salle de classe très fleurie, pour présenter les filières Bac STAV «*Productions*» et «*Aménagement des espaces*».



Pas certain que la façon de le tenir soit très «*académique*», mais cet agneau né il y a tout juste une semaine ne semble pas en souffrir pour autant !



Démonstration de tonte de mouton, par un ancien élève de l'établissement, Ludovic Laisné. Un patronyme prédestiné !

Rencontres Groupama

Un monde en train de «naître» ou de périr…?

Réunis pour les traditionnelles «*Rencontres annuelles Groupama*», plus de 700 personnes ont écouté une heure durant l'écrivain et académicien Erik Orsenna, venu à Auxerrexpo, leur donner «*les dernières nouvelles d'un monde en train de naître*».



De gauche à droite : Jacques Blanchot, directeur de l'établissement de l'Yonne, Jean-Paul Nieutin, président de la Fédération départementale, Erik Orsenna et Olivier Blondel, directeur général de Groupama Paris Val de Loire.

Docteur en droit, écrivain, économiste, voyageur, académicien, Conseiller d'État, marin, «*footballeur raté*» (ndlr : c'est lui qui le dit !)…, Érik Orsenna aurait-il sept vies, comme le prétend la légende à propos du chat…? L'homme a en tous cas enthousiasmé le public, venu nombreux à l'invitation lancée par Groupama pour l'édition 2011 de ses «*Rencontres*».

«*Un monde en train de naître*»… Et avec quelle violence si l'on en juge par l'actualité tragique de ces derniers jours ! Pour l'écrivain, si la nature est plus forte que tout, «*devons-nous pour autant renoncer à tous nos projets ? Sûrement pas !*». De citer pour illustrer ce portrait du monde d'aujourd'hui, la revanche que semble prendre la géographie sur l'histoire. Désormais, les êtres humains n'ont plus le monopole de l'action : «*la nature n'est pas quelque chose qu'on peut écraser et oublier. C'est le premier personnage de notre vie commune à tous !*»

«*Les agriculteurs ne sont pas des assassins !*»

Autre sujet d'inquiétude : la disparition d'un habitat dispersé au bénéfice de villes de plus en plus concentrationnaires en terme de population «*une concentration constituant de véritables bombes sanitaires et sociales !*». Particulièrement dramatique, le manque d'assainissement : «*2,6 milliards d'êtes humains sur terre n'ont pas de toilettes…*». Évoquant la diminution de terres arables à travers le monde, Érik Orsenna a cette réflexion : «*veut-on un système où ne subsisteront que cinq ou six pays «agriculteurs du monde», avec des cargos sillonnant la planète pour la nourrir ? L'enjeu de la Pac est là !*». Inadmissible également aux yeux de l'écrivain, «*les insultes dont sont victimes les agriculteurs en ce moment. Entendre dire que le fait d'utiliser pour toutes sortes de raisons, certaines avancées de la science, en fait des assassins est insupportable !*». Une affirmation ne pouvant que satisfaire les nombreux agriculteurs présents dans la salle.

Autre critère pour expliquer en partie l'accélération économique que l'on connaît : le basculement du monde. «*En 1990, l'ensemble des économies chinois, indienne, indonésienne et coréenne, était inférieur à la richesse de l'Italie… Imaginez ce qu'il en est aujourd'hui !*». Toujours plus, toujours plus vite… De citer pour exemple ces arbres que l'on faisait pousser autrefois en 50 ans, remplacés de plus en plus dans l'hémisphère sud par de gigantesques plantations d'eucalypytus, que l'on fait grandir de 25 mètres en à peine plus de 5 ans : «*de véritables pompes à eau, acidifiant les terres et chassant les oiseaux !*». L'infatigable voyageur qui entamera bientôt son 3ème tour du monde, a cette formule pour évoquer le pessimisme ambiant de ses compatriotes : «*il est peut-être temps de donner des coups de pied au c… des enfants gâtés que nous sommes !*».

Dominique Bernerd



ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Chambre d'agriculture de l'Yonne

Session de printemps

En l'absence de représentants de l'État et d'élus, astreints à une obligation de réserve, à la veille des cantonales, le président de la Chambre d'agriculture, Gilles Abry, a dressé un inventaire des dossiers d'actualité et fait un tour d'horizon des filières départementales, lors de la session de printemps du 10 mars dernier.



Elections cantonales obligent et contraignent à une obligation de réserve, pas de représentants de l'État ou d'élus à la tribune, lors de la session de printemps de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Dans un contexte international tendu, les prix des céréales subissent toujours l'effet de la spéculation. Pour exemple, le 23 février dernier, les cotations ont enregistré en une seule journée, une variation de 10% égale à l'amplitude observée sur l'ensemble de l'année passée ! Pour l'heure, la récolte 2010 icaunaise est pratiquement vendue, la suivante s'engageant à un niveau satisfaisant. Départ Yonne, le cours du blé aujourd'hui est de 235€/tonne, presque deux fois et demi le prix de l'an passé à pareille époque. Le colza se négociant à 460€/t et l'orge de brasserie à 180€/t. Gilles Abry reste prudent : «*s'il y a plus d'argent qui circule dans les exploitations, ce n'est pas pour ça qu'il en restera forcément plus. Le prix du fioul agricole flambe et je crains qu'il avoisine l'euro dans quelques mois*».

Des filières toujours fragiles

En viande bovine, l'on constate une légère embellie, les prix des gros bovins «*entrée-abattoir*» rejoignant le niveau de 2008 à 3,09€/kg, contre 2,90€/kg l'an passé à la même époque. Le bétail maigre charolais poursuivant la tendance baissière amorcée depuis 2009. Des possibilités d'exportation vers des pays tiers existent, difficilement applicables compte-tenu d'un manque d'organisation structurel au niveau européen. Fortement impactés par la hausse du coût des céréales, les producteurs porcins enregistrent une perte moyenne de 0,25€ par kg de carcasse. Une situation qui devrait conduire 400 éleveurs à cesser leur activité cette année, dont certains icaunais. En secteur laitier, avec une référence moyenne de 362 000 litres, très largement supérieure aux autres départements du bassin Grand-Est, la crainte est grande de voir les quotas libérés dans l'Yonne, aller conforter les exploitations de ces départements. Avec le risque, à échéance de trois ou quatre ans, de voir disparaître une partie du lait aujourd'hui produit dans le département.

Si en viticulture, le creux de la crise semble passé, notamment en Chablis, avec des cours de l'ordre de 500€ la feuillette et des niveaux de stocks plus sains, la situation internationale n'est guère propice à l'optimisme et les perspectives restent mesurées.

Chanvre, photovoltaïque et dégâts gibier

Alors que l'alimentation ne «*pèse*» plus que 11% du budget d'un ménage, contre 16% il y a 10 ans, 3% seulement de ce chiffre correspondent au prix des matières premières agricoles. D'où la nécessité de s'assurer que les hausses passées auprès de la grande distribution, soient effectivement répercutées aux producteurs agricoles et non «*absorbées*» par les intermédiaires. Selon Gilles Abry : «*quelques centimes de plus au kg de viande bovine ne représenteraient guère plus de 10€ à l'année par ménage, mais l'équivalent de 8 à 10 000€ par producteur, permettant quasiment de dégager un revenu*».

Du côté de la filière chanvre, des contacts ont été pris avec plusieurs organismes (Chanvriers de l'Est, Planète Chanvre), pour la mise en place d'un partenariat. Alors que le prix du chènevis atteint des sommets à 650€/tonne et que les demandes en paille augmentent, les disponibilités d'assolement n'ont pas permis d'engager dès ce printemps, une production de 4 à 500 ha, comme demandé.

Le photovoltaïque reste le sujet d'actualité dans l'Yonne, où des projets d'installations au sol demeurent. D'une manière générale, la Chambre se déclare «*pas favorable au retrait de la production agricole, ni à la destruction de surfaces boisées dans le cas d'installations photovoltaïques au sol*». Autre préoccupation : les projets sur toitures monopente, couvrant des bâtiments dédiés de 4 à 6 000m², pouvant atteindre 20m de haut. Quid en ce cas de l'intégration paysagère de ce type de bâtiments ?

Face aux dégâts de gibier récurrents, la Chambre d'agriculture réclame des mesures drastiques : augmentation de la pression de chasse, interdiction généralisée de l'agrainage, classement du sanglier en «*nuisible*». Rendez-vous a été pris avec le président de la Fédération des chasseurs de l'Yonne, Olivier Lecas.

Dominique Bernerd

Afdi

Devenez paysan solidaire !

Afdi est à la recherche de nouveaux partenaires pour aider à mener ses missions sur le terrain notamment en Afrique. C'est ce que sont venus rappeler Thierry Michon et Thierry Desvaux, membres de la structure Afdi Yonne, aux administrateurs de la FDSEA.

«*Quand un homme a faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que lui donner un poisson !*». Un proverbe que l'on prête à Confucius et qui pourrait caractériser l'action menée sur le terrain par l'association «*Agriculteurs Français et développement International*» (Afdi). Au sein de la structure régionale, Afdi Yonne a multiplié depuis 30 ans les interventions au Sénégal, notamment en Casamance. Région à fort potentiel agro économique, mais qui a eu à souffrir d'un long conflit avec le pouvoir central, suite à des velléités d'indépendance. Provoquant un exode rural et une émigration importante.

Aujourd'hui, Afdi Yonne a débuté un nouveau partenariat avec l'Ajac (Association des Jeunes agriculteurs de casamance), consistant au retour des paysans sur la région de Ziguinchor, la ville principale, au travers du développement d'activités économiques. Avec cette différence par rapport à une ONG, que l'association n'est pas là pour construire un puits ou un bloc maraîcher mais pour apprendre aux paysans à les bâtir. Pour Thierry Desvaux : «*l'avenir du paysan africain lui appartient et il faut lui donner des armes pour se défendre*». Il est vrai qu'avec un budget annuel de l'ordre de 3 000€, difficile pour l'association icaunaise de rivaliser avec les ONG Nord Américaines ! Un manque de capitaux qui n'est pas sans conséquences notamment pour pouvoir financer des actions sur le fond ou construire des choses dans la continuité. Malgré tout, Afdi est la seule structure présente, à pratiquer cet échange «*de paysan à paysan*», riche en échanges humains et fer de lance d'une véritable solidarité paysanne.

La difficulté sur place étant de faire subsister une agriculture de «*type familial*», avec les grandes structures financées à des fins lucratives par des sociétés étrangères, voire certains Etats, comme la Chine. Difficulté renforcée par le fait que le concept de propriété individuelle au Sénégal n'existe pas. Avec pour risque, comme le rappelle Thierry Michon : «*d'avoir des paysans sans terre qui viendront grossir les villes, pour après prendre le bateau et émigrer. Socialement, ce n'est pas simple, environnementalement non plus, politiquement, pas du tout*».

Suite à cette présentation, un débat s'est amorcé sur les mesures à mettre en place pour renforcer les moyens d'action d'Afdi Yonne. Peut-être au travers d'une opération identique à celle menée l'an passé en Côte d'Or par les JA avec le groupe Dijon Céréales, «*un quintal pour l'Afrique ?*».

Dominique Bernerd

Pour contacter AFDI Yonne : thierry.michon@gmail.com



FDSEA de Côte d'Or

Une nouvelle juriste en droit social

Changement de juriste dans l'équipe de la FDSEA 21, au 42 rue de Mulhouse : Stéphanie Craye est remplacée par Cécile Vecchi.

Cécile Vecchi est arrivée dans les bureaux de la FDSEA de Côte d'Or le mardi 1er mars. Cette jeune femme de 26 ans, originaire d'un petit village à proximité de Montpellier, remplace la juriste Stéphanie Craye, en partance pour une entreprise dijonnaise. Orientée dans une longue formation de droit après le bac, Cécile vient de connaître sa toute première embauche. Certains agriculteurs l'ont déjà croisée lors de l'assemblée générale de la FDSEA la semaine dernière. Cette réunion a d'ailleurs permis à Cécile de se faire une idée de la nature des travaux réalisés par la FDSEA et sur les projets des prochains mois. Passionnée par la culture et le théâtre, la nouvelle salariée de la FDSEA s'est réjouie de l'accueil qui lui a été réservé. **AG**



La jeune femme originaire du sud de la France est arrivée le 1er mars.

FDSEA de la Nièvre

Section grandes cultures : le bureau renouvelé

C'est le 1er mars dernier, à l'occasion de leur assemblée générale élective, que les délégués cantonaux «*grandes cultures*» de la FDSEA ont procédé au renouvellement de leur bureau pour le mandat 2011-2014. Au cours d'une réunion où toutes les problématiques liées aux productions végétales ont été abordées, de l'abrutissante stigmatisation de l'agriculture par les lobbys écologistes à la préparation de la prochaine réunion du groupe «*zone intermédiaire*» et à ses enjeux pour le département, Benoît Mathe, producteur de grandes cultures en Nivernais Central, a été élu nouveau président de la section, succédant à Jean-Pierre Condamine. C'est avec une équipe renouvelée et dynamisée par l'arrivée de jeunes exploitants que la section entend persévérer dans la défense et la reconnaissance des céréaliers Nivernais, notamment à l'approche d'une réforme de la PAC cruciale pour l'avenir de notre bassin de production.

▶ Composition du bureau

Président :
Benoît Mathe - Saint-Benin d'Azy - 03.86.58.47.91
Vice-présidents :
Hervé Johanet - Donzy - 03.86.39.30.13
Guy Robail - Chateauneuf Val de Bargis - 03.86.69.28.67
Secrétaire général :
Jean-Louis Bazot - Saint-Péreuse - 03.86.84.42.98
Trésorier :
Guillaume Poupon - Germigny sur Loire - 06.64.84.84.04
Membres du bureau :
Patrick Bruandet - Nolay -03.86.68.04.30
Jean-Pierre Condamine - Suilly la Tour - 03.86.29.30.49
Laurent Cornu - La Collancelle -03.86.38.96.35
Paul Dourneau - Varzy -03.86.29.41.82
Christian Lechevin - Tronsanges – 03.86.37.85.81
Emmanuel Plessy - Diennes-Aubigny – 03.86.50.06.85
Jean-Marie Thibault - Narcy - 03.86.69.13.88
Représentant JA :
Guillaume Blanchard - Donzy -06.82.31.49.70

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

FDSEA 89

De la fourche à la fourchette…

Les débats de l'assemblée générale de la FDSEA de l'Yonne qui se tiendra vendredi 25 mars à Venoy auront pour thème «*les liens entre agriculteurs et consommateurs*».

L'assemblée générale de la FDSEA de l'Yonne aura lieu vendredi 25 mars, de 9h à 13h, à la salle des fêtes de Venoy. Parmi les invités présents, Karen serres, membre du bureau national de la FNSEA.

Programme :
8h45 : Emargement - Huis-Clos,
9h00 : Ouverture de la séance à huis-Clos par Francis Letellier, président de la FDSEA - Présentation du rapport financier de l'exercice 2010 - Débat et vote - Présentation du rapport d'activité - Débat et vote : Election des administrateurs du 5ème collège
10h15 : Pause - Ouverture officielle de l'Assemblée Générale
10h45 : Présentation du rapport d'orientation - Débat et vote - Table ronde «*Liens entre agriculteurs et consommateurs*», avec la participation de : Jean-Louis Perette, président départemental UFC Que Choisir Yonne, Marc Senoble, président directeur général Société Senoble, Emmanuel Dalle, représentant FNPF et producteur de fruits à pépins du Pas de Calais, impliqué dans la démarche de Fruidissi, Karen Serres, membre du bureau de la FNSEA,
12h30 : Clôture par Henri de Raincourt, ministre auprès du ministre d'État, ministre des Affaires Étrangères et Européennes, chargé de la Coopération,
13h00 : Vin d'honneur de clôture, offert par les Caves de Bailly
Inscription avant lundi 21 mars, par fax au 0156 72 57 31, ou par mail : fdsea.yonne@fdsea89.fr
Participation au déjeuner : 15€.

▶ Édito

Comme chacun a pu le constater dans le journal de la semaine passée, l'activité de la FDSEA a été comme d'habitude intense. Point d'orgue de l'année 2010 : notre Assemblée Générale, prévue le 25 mars prochain. Cette AG est l'occasion de tracer notre feuille de route pour l'année 2011, de débattre ensemble de nos orientations. C'est aussi le moyen pour les adhérents qui n'ont pas pu participer aux cantonales de venir enrichir le débat et contribuer ainsi à construire l'agriculture de demain.
Le thème cette année sera «*les liens entre agriculteurs et consommateurs*». Ces liens peuvent nous paraître distendus car la communication entre producteurs et consommateurs, quand elle existe, est souvent brouillée par des messages médiatiques comme «*manger tue*» ou «*l'assiette aux peurs*». Nous verrons ensemble avec les participants à la table ronde si notre impression est justifiée. Autour des témoignages de Marc Senoble, du représentant de l'UFC Que choisir, d'un producteur impliqué dans la valorisation de l'aspect local de sa production (Fruidissi) et avec l'éclairage national apporté par Karen Serres, représentante du Bureau de la FNSEA, nous aborderons ainsi les problématiques de la répartition des marges, de la sécurité sanitaire, des attentes environnementales… et nous envisagerons les pistes pour travailler dans un lien plus étroit avec les consommateurs. Je compte sur votre présence vendredi prochain pour débattre avec nous.

FRANCIS LETELLIER, PRÉSIDENT DE LA FDSEA DE L'YONNE

FDSEA 21

Votre déclaration PAC en quelques clics

La déclaration de surfaces est un moment important de l'année agricole. Chaque année la FDSEA accompagne les agriculteurs dans cette déclaration du simple renseignement réglementaire à la formation complète. En 2011, la FDSEA propose aux agriculteurs de se familiariser avec la déclaration PAC par internet afin de devenir autonome dans cet outil devenu incontournable. Vous avez un ordinateur ? Vous êtes connectés à Internet avec le haut débit ? Vous envisagez de vous équiper en informatique pour la gestion de votre exploitation et vous avez déjà manipulé Internet ? Alors, pas d'hésitation, vous êtes prêts pour la déclaration de surfaces par internet grâce au site télépac.

La télédéclaration, c'est quoi ?

C'est simplement faire avec un ordinateur ce que vous faisiez «*à la main*» avec des avantages en plus : pas de risque de déposer un dossier avec des erreurs grâce aux alertes qui s'affichent sur l'écran, en un clic le dossier est envoyé, pas de frais de déplacement, moins de papier et un gain de temps après une petite période d'adaptation. De plus, même après avoir déposé un dossier signé numériquement, il est possible d'effectuer des modifications jusqu'au 15 mai.
Alors, n'attendez ni la réception du dossier papier, ni la dernière minute pour faire votre dossier PAC : Télédéclarer !

Dates d'ouverture du site Télépac : à partir du 1er mars, il est possible de télédéclarer la PMTVA. A compter du 1er avril, on peut déposer la déclaration PAC.

La FDSEA à vos côtés

La FDSEA vous accompagne pour vous permettre de télédéclarer à l'aide de : Formations au logiciel de télédéclaration «*télépac*» sont prévues les : 6 avril à Quetigny - 13 avril à Chatillon - 21 avril à Vitteaux, - 21 avril à Vitteaux - 29 avril à Baigneux - 3 mai à Auxonne - 4 mai à Ruffey les Beaune.

Assistance si vous télédéclarez de chez vous.



Matières premières agricoles

Mer Noire: enjeux et perspectives

«Matières premières agricoles de la Mer Noire : enjeux et perspectives», tel est le thème de la conférence qu'a proposé le Crédit agricole Centre Loire le mois dernier sur le site de St-Jean-de-Braye.



Après les propos d'ouverture de Benoît Lucas, directeur général adjoint, c'est devant une assistance certes limitée mais avertie et très intéressée que Jean-Jacques Hervé, conseiller du président d'Index Bank, banque ukrainienne appartenant au Groupe Crédit agricole, exposa l'intérêt stratégique de la Mer Noire.

Un peu de géographie tout d'abord : la Mer Noire, plus connue pour les stations balnéaires de Bulgarie et Roumanie est aussi bordée par l'Ukraine et la Russie, communique avec la Mer d'Azof ; les plaines russes sont drainées par le fleuve Don, affluant de la Volga qui vient se jeter dans la mer Caspienne offrant ainsi de vastes débouchés sur l'Ouzbekistan, le Turkmenistan, l'Iran la Turquie…

Des richesses considérables

Du point de vue géologique, à partir de la Serbie, au nord de Novisad, en passant par l'Ukraine, le sud de la Russie, le Kazakhstan, jusqu'à la frontière avec la Chine et la Mongolie, s'étale une vaste plaine, en forme de croissant, composée autrefois de steppes devenues aujourd'hui le tchernozium, les fameuses terres noires, sans doute les meilleures du monde, dont Honoré de Balzac disait, au cour d'un voyage auprès de sa dernière épouse, la Comtesse Polonaise Hanska : *«Ici, il suffit de jeter des graines sur le sol pour qu'elles poussent !»*

Le sous-sol possède également des richesses considérables : premier gisement mondial de pétrole et de gaz, d'importantes réserves de chrome, d'uranium, de charbon, d'énormes réservoirs d'eau potable, autant de richesses naturelles qui conduisent les USA, l'Europe de l'Ouest, notamment la France à négocier leur exploitation. L'agriculture est le second secteur stratégique de la Région.

L'Ukraine, le Kazakhstan et la Russie constituent les pays exportateurs de matières premières agricoles de la Mer Noire ; le premier, l'Ukraine, de taille comparable à la France (600 000 km^2), 45 millions d'habitants, possède un potentiel de terres agricoles de 42 millions d'hectares; le Kazakhstan, 2,7 millions de km^2, 15 millions d'habitants, composé essentiellement de déserts sauf au nord avec le tchernozium, ces fameuses terres noires sur un potentiel de 33 millions d'hectares et enfin la Russie sur 220 millions d'hectares.

Cette région est appelée à répondre en partie aux besoins croissants de matières premières agricoles du sud-est asiatique et de l'Afrique du nord.

Ces terres, traditionnellement exploitées avec peu d'intrants, possèdent, malgré une faible pluviométrie mais une grosse réserve hygrométrique, de gros potentiels (aujourd'hui, pour le blé, 3 tonnes/ha en Ukraine, 2,5 tonnes/ha en Russie et 2 tonnes/ha au Kazakhstan) mais sont soumises à de très fortes variabilités (les températures peuvent variées de -30° l'hiver à + 40° l'été !). La faible densité de population, donc une consommation limitée, implique un potentiel exportable considérable que l'on estime de 100 à 200 millions de tonnes.

Un fort potentiel d'exportation

Avec la chute de l'Union Soviétique, les infrastructures, les organismes collecteurs disparurent, les agriculteurs se sont alors consacrés à l'exploitation de leur lopin de terre, avec quelques cultures pour nourrir le bétail, essentiellement des porcs, menant une vie totalement autarcique.

Consacrons-nous quelques instants à l'Ukraine qui doit faire face à un lent déclin démographique ; les terres exploitées dans les kolkhozes, ces grandes fermes de trois ou quatre mille hectares qui employaient quelques centaines de personnes, ont été distribuées à tous les ayants-droits, c'est-à-dire les anciens salariés de l'agriculture et leur famille.

Chacun a reçu ainsi une parcelle de 2 à 5 hectares, parcelle dont la propriété n'est pas cessible, mais dont l'exploitation peut être donnée à bail (verbal bien sûr !).

Le pays est aujourd'hui composé de 5 millions de fermes, dont 75% des productions sont animales, essentiellement vivrières. Parallèlement à cela, de grandes exploitations voient le jour : 50 000 peuvent être qualifiées d'entreprises et 8 000 exploitent plus de 1 000 hectares. Quelques dizaines d'agroholdings constituent l'essentiel des exportations (les 140 plus grandes assurent 28 millions de tonnes de production sur 50, et le *«Top 14»* 10 millions de tonnes !)

L'Ukraine, au même titre que la Russie, exporte du tournesol, de l'orge et du colza alors que le Kazakhstan est le 1er exportateur de farines.

Le choc des mondes et des cultures

La logistique connaît une évolution extrêmement rapide et contribue grandement au développement du marché de la Mer Noire ; il est passé de quelques millions de tonnes en 2001 à 35 millions en 2010 et 30 à 70 millions de tonnes convergent d'Ukraine, 10 à 30 de Russie et quelques millions du Kazakhstan.

La Mer Noire constitue aujourd'hui une source de commerce qu'on ne peut pas ignorer, avec une forte capacité à produire de la marge ; de gros investisseurs l'ont compris, soucieux d'y être avant leurs concurrents, tel Lactalis ou Pepsi Cola (qui est sur place le premier fournisseur de boissons!)

Les grandes entreprises de l'agro alimentaire mondial sont présentes.

Pour compléter ce discours panégyrique, des agriculteurs français, installés depuis plusieurs années en Ukraine, nous ont communiqué leurs chiffres (ce sont ceux de 2009) ; ils exploitent 700 ha en France et 2 700 ha en Ukraine.

Bien sûr une telle description peut susciter des vocations, d'autres l'ont déjà fait avec, il est vrai, plus ou moins de bonheur. On considère aujourd'hui que sur 10 installations françaises en Ukraine, une fonctionne vraiment très bien !

Alors pourquoi, compte-tenu d'un tel potentiel, autant de «déchets» ?

Nous sommes dans un autre pays, presque un autre monde, avec une culture, un mode de vie très différents, avec une population agricole qui, depuis des dizaines d'années, lutte pour sa survie. Un certain nombre de préalables sont impérativement à connaître : maîtriser la langue, avoir un associé local (ou une personne de toute confiance) rester sur place, arriver rapidement à la taille d'équilibre (environ 3 000 ha), le coût d'investissement est de l'ordre de 1100€/ha et le recours au crédit doit être, raisonnablement, limité à 50%.

Et bien sûr, comme tout investissement, il doit être réfléchi, analysé. Pour ce faire, le Crédit Agricole peut aider, donner des informations. La présence sur place d'une banque du groupe constitue un atout dont il convient de saisir l'opportunité.

JACKY TISSERAND

Un comparatif Ukraine/France à méditer...

Chiffres/ha euros	Ukraine	France
Charges de strutures	180	680
Charges opérationnelles	150	480
Aides	10	320
Produit de ventes moyen	440	920
Résultat	120	80

Chambre d'agriculture 58

Cartopac, c'est reparti !

De nouveau cette année, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose la prestation Cartopac aux agriculteurs pour leur faciliter la déclaration Pac graphique 2011 par informatique.

La déclaration Pac 2011 va officiellement démarrer le 1er avril pour s'achever le 16 mai 2011. Cette année encore, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose aux agriculteurs une prestation d'accompagnement à travers son service Cartopac. Elle vient d'ailleurs d'envoyer un courrier à la fois à tous ceux qui avaient utilisé son service l'an dernier ainsi qu'à ceux qui n'ont jamais déclaré par informatique, afin de les y inviter. La Chambre précise qu'en répondant à cette offre avant le 15 mars, la demande sera traitée de façon prioritaire. Elle précise que ses conseillers disposent d'une maîtrise technique et réglementaire pour accompagner les agriculteurs sur les sites de Nevers, Cosne, Decize et Corbigny. Comme par le passé, le service Cartopac est reconnu par l'ASP et la DDT avec lesquels la Chambre a conventionné son appui technique. La prestation est proposée à un tarif forfaitaire adapté de 150 euros, sans contrainte de temps passé. Le cadre réglementaire n'a quasiment pas changé depuis l'an dernier.

Pas de formulaire papier pour la PMTVA

En même temps que les déclarations de surface, la Chambre d'agriculture rappelle que les éleveurs ne recevront pas de formulaire papier pour la déclaration PMTVA. Elle met gratuitement à leur disposition un poste informatique, à l'EDE, afin de leur permettre de télédéclarer la PMTVA 2011 et ce, avec l'aide d'un conseiller depuis le 1er mars. Ce qui compte, c'est une déclaration la plus précoce possible pour prendre en compte les délais de 6 mois de détention des animaux. Il leur suffira de de se munir du N° Siret, du N° de Pacage, du code Télépac 2011 et d'un Rib. E.C.

Contacts

• Dossier Pac graphique, Magali Fourier au 03 86 93 40 60 ou mail: magali.fourier@nievre.chambagri.fr.
• Déclaration PMTVA: EdE au 03 86 93 40 40.

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux
TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

Sécurisation et rapidité des transactions

Les Grivelles vont faire peau neuve

Le 24 février, l'association des éleveurs utilisateurs des Grivelles a convié les éleveurs à une réunion d'information sur la nouvelle structure du marché de Sancoins.



Le célèbre marché des Grivelles va bénéficier d'un nouveau dynamisme.

Initié depuis 2007, le projet de restructuration du marché des Grivelles voit enfin le jour. Le début des travaux d'aménagement et le lancement d'une délégation de service public par le Syndicat mixte du parc des Grivelles qui gère actuellement le marché, montrent que le projet prend corps. «*Le marché des Grivelles est au service d'une région d'élevage. Il fallait absolument le maintenir. Notre association des éleveurs utilisateurs des Grivelles a été créée pour le redynamiser*» avance le président de l'association des éleveurs utilisateurs des Grivelles (AEUG), Clément Boubal. avant de poursuivre «*la rapidité des transactions et l'accompagnement à la commercialisation sont les priorités du marché modernisé pour le développement de la filière élevage*».

L'association doit maintenant convaincre éleveurs, acheteurs et négociants de revenir sur le marché de Sancoins qui fut un des plus grands marchés aux bestiaux européens.

Le 24 février dernier, l'association a réuni près de 90 personnes, éleveurs et élus, pour une explication détaillée du futur fonctionnement du marché qui sera opérationnel à l'automne 2011. L'association souhaite constituer une société anonyme coopérative. Eleveurs, acheteurs, négociants ou sympathisants sont donc conviés à devenir actionnaires de la SA des Grivelles et à prendre des parts sociales. La société nécessite un capital social minimum de 20 000 euros.

Informatisation de la vente gré à gré

Le marché sera totalement informatisé afin fluidifier et de sécuriser les transactions. Un règlement intérieur en précisera le fonctionnement dans ses moindres détails. Le marché de gré à gré est gardé pour l'aile des gros bovins et l'aile des ovins, caprins, porcins et équins, mais le système est informatisé. L'aile des broutards et bovins maigres innove avec le marché à la criée.

Les éleveurs présents à cette présentation ont saisi l'enjeu de la modernisation de ce marché. Le coût des travaux, pour moderniser le système de vente, est évalué à 376 000 euros, dont 163 000 euros subventionnés par le Conseil régional de la région Centre, le Conseil général du Cher et le PER (pôle d'excellence rurale).





Épis-Centre

Journées portes ouvertes élevage Épis-Centre

Les journées Portes ouvertes élevage de la coopérative Épis-Centre viennent de vivre leur 7ème édition. Soulignant l'ancrage important de la coopérative dans les régions d'élevage, 13 rendez-vous au total étaient fixés aux éleveurs sur l'ensemble du territoire d'Épis-Centre, dont quatre dans la Nièvre à Cercy-la-Tour, Corbigny, Saint-Amand-en-Puisaye et Saint-Pierre-le-Moutier.



Affluence sur le stand Tellus où l'opération Aliments broutards a connu un beau succès

Avec près de 300 éleveurs nivernais présents, 2011 confirme l'intérêt porté par ces derniers à leurs journées élevage organisées à la sortie de l'hiver et à la veille de la mise à l'herbe.

Ce rendez-vous «*spécial élevage*» leur donne l'occasion de rencontrer les spécialistes de la coopérative et leurs fournisseurs pour faire un point complet de tous les derniers acquis techniques et technologiques dans l'ensemble des domaines où ils peuvent avoir des besoins sur l'exploitation : matériels d'élevage, conditionnement et conservation des fourrages, nutrition des animaux, semences fourragères, engrais spécifiques prairies….

Innovations et références reconnues

«*D'une manière générale, nous proposons des produits de haute qualité qui constituent la référence sur leur marché et qui apportent toutes les garanties aux éléveurs contrairement à certains produits du marché*», précise Rémy Le Cozanet, chef marché agro-équipement élevage du groupe Axéréal, présent à chacune des rencontres.

Parmi ces valeurs sûres, on peut citer : les ficelles Bihr (référence européenne), les films d'enrubannage Silotite et Barbier, les filets Novatex, tous ces produits ayant l'avantage d'être adaptés à toutes les machines, ou encore les engrais spécifiques prairies en plein renouveau ces dernières années comme Valorseed, qui a remis les scories au goût du jour sur pâtures et le Nutristar, enrichi en sélénium et dont l'effet sur la santé et la fertilité des animaux est confirmé par tous les utilisateurs.

Les innovations n'étaient pas en reste. Le Silotite pro, film d'enrubannage cinq couches laminé, a suscité un réel intérêt. D'une épaisseur de 19μ au lieu de 25μ, il présente des caractéristiques de résistance équivalentes au 25μ, avec une étanchéité supérieure, garantissant une meilleure conservation du fourrage. Autre avantage : avec une même taille de rouleau, Silosite Pro permet de faire 1/3 de balles en plus.

Mieux adaptées à la taille des godets que l'on trouve dans les fermes, les trémies à veaux et à gros bovins de 3m de large au lieu de 2 à 2,5m devraient également répondre à de vraies attentes.

Le coin des bonnes affaires

Lors de ces journées, l'objectif de la coopérative est aussi de faire bénéficier les éleveurs de ses meilleures conditions commerciales de l'année sur une large gamme, avec des offres promotionnelles percutantes, notamment en matériels d'élevage et en produits de conditionnement des fourrages. De nombreux contrats aliments broutards, particulièrement attractifs, avec des prix garantis jusqu'au 30 juin (dans la limite du quota disponible) sur la gamme Élite Pâture, Élite Star et Élite Grains ont été signés à cette occasion.

Saluons enfin le rôle essentiel des responsables de dépôt et magasiniers de la coopérative dans la réussite de ces portes ouvertes. S'ils en profitent eux-mêmes pour se former afin de mieux accompagner leurs éleveurs tout au long de l'année, on leur doit aussi l'organisation parfaite de ces journées. Lors de chacun de ces rendez-vous professionnels, un buffet a contribué à apporter une touche de convivialité toujours appréciée.

JEAN-LUC SIMON

TDB1105 P13__ 16/03/11 15:39 Page1

Reproducteurs charolais de l'Union Charolais Croissance

Une nouvelle vente à succès

Du monde, de beaux animaux et des acheteurs : la vente de l'UCC la semaine dernière a surfé sur la vague positive de la vente du GIE Charolais évaluation du 18 février. La quasi-totalité des animaux a été vendue.



La vente a attiré près de 200 éleveurs. Les reproducteurs ont presque tous trouvé preneur.

Sur 32 animaux sélectionnés et mis à la vente la semaine dernière à Pouilly-en-Auxois, 28 ont trouvé preneur. Le nombre de transactions est même monté à 30 dès le lendemain avec deux ventes supplémentaires. Ce bilan très satisfaisant intervient trois semaines après la dernière vente du GIE Charolais évaluation du 18 février, elle aussi très réussie. Pour rappel, la vente de l'Union charolais croissance de l'an passé s'était résumée à 12 transactions sur 26 reproducteurs présentés (moins de 50% d'animaux vendus). La moyenne des ventes cette année est de 2 900 euros par bovin et est elle aussi en nette amélioration par rapport à 2010. Un charolais a été vendu 4 000 euros (par le gaec Pitoiset dans le Châtillonnais) et deux autres au prix unitaire de 3 950 euros. Les veaux sélectionnés étaient nés en Côte d'Or (34%), Saône-et-Loire (47%) et Nièvre (19%). Les acheteurs sont majoritairement venus de ces trois départements, et également de la Haute-Saône. Les personnes présentes étaient près de 200, «*C'est près de quatre fois plus que les autres années*» commentait Jean-Pierre Godot, président du GIE Charolais évaluation. Le caractère «*vêlage facile*» a tout particulièrement été recherché, couplé avec le très important «*potentiel de croissance*».

Interprétations

Pour Jean-Pierre Godot, ce bon résultat est «*le fruit d'une bonne collaboration*» entre tous les acteurs de la station, d'une confiance générale en la station et de la qualité des animaux, supérieure à 2010. Florence Marquis, responsable génétique, souligne le travail technique réalisé en amont par les partenaires ayant permis de faire une pression de sélection à l'entrée plus forte que les années passées. C'est sans doute là l'une des principales explications du succès enregistré à Créancey. «*Le suivi technique et une communication rigoureuse réalisés par l'ensemble des partenaires se sont traduites par une forte mobilisation*» ajoute Florence Marquis, «*le résultat de cette vente permettra probablement d'avoir un choix encore plus large dans les animaux qui seront proposés pour la prochaine campagne d'évaluation*».

AURÉLIEN GENEST

Rendez-vous du 21 au 26 mars

Les éleveurs n'ayant pas pu acquérir de reproducteur pourront encore le faire dans les fermes adhérentes au contrôle de performance et au HBC. Celles-ci proposeront au travers de la semaine commerciale organisée par la Fédération Charolaise des reproducteurs nés du 1er novembre au 1er avril 2010 apportant des garanties de performances et génétiques, tous inscrits au HBC. Cette semaine se déroulera du 21 au 26 mars. Pour tout renseignement : www.stationevaluation21.com

Élevage allaitant

PMTVA 2011 : mode d'emploi

Pour la campagne 2011, la télédéclaration de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes sera privilégiée et les éleveurs icaunais ne recevront pas de formulaire papier. La Préfecture de l'Yonne indique dans un communiqué, les modalités mises en place pour effectuer sa demande de prime PMTVA en 2011. Trois possibilités s'offrent aux éleveurs :

- Soit par télédéclaration sur le site www.telepac.agriculture.gouv.fr depuis le 1er mars. Le code Télépac 2011 transmis durant la 1ère semaine de janvier avec la lettre de fin de campagne 2010 devra être utilisé

- Soit en vous déplaçant sur rendez-vous à la Direction départementale des territoires de l'Yonne, où vous serez accompa-gné pour télédéclarer. Contacter le 03 86 40 19 20

- Soit, dans le cas d'une déclaration postérieure au 1er avril 2011, en établissant votre demande conjointement à l'aide surface.

Toutes les informations utiles à l'établissement de la demande ont été adressées par courrier à tous les éleveurs ayant sollicité la PMTVA en 2010.

En 2011, les règles relatives au dispositif d'octroi de la PMTVA repose globalement sur des conditions identiques à celles de la campagne 2010. Restent ainsi notamment inchangés :

- La période de dépôt des dossiers allant du 1er mars au 16 mai 2010

- Les conditions d'égibilité du demandeur et du troupeau

- Les obligations liées à la détention obligatoire des animaux

- Le caractère allaitant du troupeau qui est vérifié par les naissances et la période de détention des veaux sur l'exploitation.

Si vous êtes nouveau demandeur ou si vous n'avez pas été destinataire de la notice explicative et du guide, vous pouvez les télécharger sur le site de la DDT de l'Yonne : www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr - Rubrique : agriculture/aides animales

DDT 89

Association des éleveurs de trot du Centre-Est

Un vivier de champions

L'association des éleveurs de trot du Centre Est, présidée par Jacques Berger, a réuni ses adhérents le 22 février dernier, sur le site de la ferme du Marault à Magny-Cours.

L'association des éleveurs de trot du Centre-Est, c'est aujourd'hui près de 160 éleveurs adhérents originaires en grande majorité des Régions Bourgogne, Auvergne, Centre et Rhône-Alpes. Depuis deux ans, le nombre d'adhérents augmente régulièrement et les trotteurs du Centre-Est s'illustrent en particulier sur de nombreux champs de course. L'AETCE assure la promotion et la vente des produits de ses adhérents, elle organise ainsi chaque année sa vente aux enchères de yearlings trotteurs le premier mardi de septembre.

Prochaine vente le 6 septembre 2011

La vente aux enchères 2010 le 7 septembre dernier, a vu la présentation de 134 yearlings dont 77 ont trouvé preneur pour un prix moyen de 6617 euros. Les éleveurs ont relevé quelques points à améliorer mais la vente rencontre toujours un succès important. La prochaine vente se déroulera le 6 septembre 2011.

Pour favoriser l'amélioration génétique des produits issus du Centre-Est, l'AETCE achète régulièrement des parts d'étalons, et permet à ses adhérents de bénéficier par tirage au sort de saillies à des prix préférentiels. Les six cartes proposées cette année correspondent aux étalons suivants : Biesolo, Carpe Diem, Pad d'Urzy, Gai Brillant, Nicky et Mirage du Goutier. En 2011 l'association prévoit de réinvestir une ou deux parts de nouveaux étalons. De plus, les propriétaires d'étalons sont aussi sollicités pour obtenir des saillies gratuites ou à tarif réduit. Cette année, par tirage au sort, les éleveurs se sont vus attribuer 34 saillies, dont une de Maulnes du Corta. Un voyage à Vincennes est programmé en novembre 2011, avec la visite du site de Grobois et d l'hippodrome de Vincennes, ainsi qu'une réunion diurne dont le prix de Bretagne.

Sur le plan pratique, la prime de retrait (2500 euros) de l'élevage des femelles de race trotter de 3 à 6 ans est maintenue en 2011, mais il faut être propriétaire de la jument depuis plus de deux ans. La grille de classification des juments de trot, jugée trop imprécise, est en cours de réforme. Un rappel aussi : tout détenteur d'équidé doit se déclarer auprès de Institut français du cheval et de l'équitation depuis le 25 juillet 2010, en précisant le ou les lieux de stationnement des chevaux dont il est responsable. Cette mesure permet de renforcer la veille sanitaire sur le territoire. Les propriétaires ou détenteurs d'équidés disposent de six mois pour se déclarer sur internet ou par courrier.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ DE L'AETCE

Contact : Maxime Trouvé 02 48 51 06 56. mail : trouve.maxime@la poste.net - www.aetce.fr

TDB1105 P14__ 16/03/11 15:40 Page1

3ème conférence sur l'agriculture biologique dans l'Yonne

Grandes cultures et élevage bovins au cœur des débats

On a beaucoup parlé grandes cultures et élevage bovin, lors de la 3ème conférence sur l'agriculture biologique organisée conjointement par la Chambre d'agriculture et le Gaby. Les perspectives de développement sur le département sont multiples, même si les besoins d'organisation entre filières restent importants.



Président de la Coceby, Jean-Marie Pautard a rappelé en quelques chiffres l'activité de la coopérative céralière bio installée à Nitry, qui a totalisé une collecte de 10.000 tonnes en 2010.

Avec 200 agriculteurs bio ou en conversion à fin 2010, l'Yonne se place en tête des départements bourguignons en matière de surfaces : 13 000 ha, soit 3% de la SAU icaunaise. La filière céréales prédomine, avec 64 exploitations labellisées bio.

Une étude menée au travers d'un échantillonnage de 24 exploitations bio réparties en Champagne-Ardenne et Bourgogne (dont 14 dans l'Yonne) apporte quelques données chiffrées. Soit, pour une exploitation *«Grandes cultures»* : un produit brut de 1129 €/ha, dont 73 € d'aides Pac, 259 € de DPU et des aides en conversion bio à hauteur de 20 €/ha. En résulte un EBE de 484 €/ha et un résultat courant de 214 €. Soit, une fois les annuités par ha, de 172 €, déduites, un solde disponible à l'ha de 312 €. Des annuités qui repartent à la hausse, après la baisse observée en 2008.

De la luzerne bio pour les broutards

L'idée de faire consommer de la luzerne bio à des broutards bio est née d'un double constat : d'un côté, de la luzerne à forte valeur agronomique mais sous récoltée et de l'autre, des broutards repartant en filière conventionnelle, faute d'engraissement bio, limitant d'autant le développement bio de cette production. Avec pour 1er exemple, de la luzerne bio à destination de broutards non bio : soit, pour un animal au poids de départ de 370 kg, un poids d'abattage de 720 kg et une durée d'engraissement de 245 j, un coût alimentaire de 360 € (dont 52 € de luzerne) et des frais d'élevage estimés à 50 €. Au final, compte-tenu du prix d'achat des broutards, un prix de revient variant de 3 à 3,46 € par kg de carcasse. A priori, un type d'engraissement qui ne semble économiquement valable que dans des conditions extrêmes de bon prix de vente et de faibles prix d'achat (animaux et céréales), dégageant au moins 80 € de marge par animal. Un schéma de production peu répandu en Bourgogne ! La valorisation du fumier ne suffisant pas à inverser les résultats.

La même étude consacrée cette fois à l'engraissement de broutards bio à partir de luzerne bio fait apparaître un prix de revient par kg de carcasse variant de 3,43 à 3,98 €. Avec la conclusion que seule une valorisation de + 20% du bio par rapport au conventionnel, permettrait d'atteindre l'objectif d'au moins 120 € de marge par animal. Avec le problème de savoir s'il existe un marché derrière ? D'autres questions sont soulevées : qui est prêt à engraisser des baby-bio ? Des naisseurs ? Des céréaliers ? Et si la luzerne bio était introduite dans les rations de vaches allaitantes non bio à la place de tourteaux de soja ?

Des céréales bio de l'Yonne pour alimenter le moulin d'Aiserey ?

Parmi les intervenants à se succéder à la tribune, Michel Laderach, de Dijon Céréales, venu présenter les perspectives offertes par le moulin bio qui sera construit à Aiserey, en Côte d'Or : 20 000 tonnes de céréales écrasées à l'année. Suivie d'une 2ème phase qui pourrait atteindre les 40 000 tonnes. De réelles opportunités pour l'Yonne, sachant que le rayon d'action prévu pour alimenter le moulin en céréales meunières, s'étendrait à 150 km à la ronde.

Au-delà de la chance d'avoir en Bourgogne, dans les années qui viennent, le plus grand moulin de ce type en Europe, cette remarque soulevée par le président de la Chambre, Gilles Abry, à propos du développement de la production bio : *«c'est avant tout le marché qui doit rémunérer ce mode de production, à l'image de ce qui se fait pour les productions conventionnelles. On ne pourra pas «ad æternam», réclamer des aides supplémentaires pour telle ou telle production. Ce n'est pas la philosophie première des agriculteurs. On doit pouvoir vivre de nos revenus et des prix»*.

DOMINIQUE BERNERD

Projet de développement en Côte d'Or

Un nouveau pas en avant pour la bio

Les surfaces de céréales biologiques des bassins versants de l'Ouche et de la Tille pourraient doubler d'ici trois ans. Le projet visant cet objectif a été officiellement lancé la semaine dernière, le Sedarb ayant répondu favorablement à un appel à projet de l'Agence de l'eau.



Dominique Chambrette et Pierre Guez, présidents respectifs de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et de Moulins Decollogne. Le premier a rappelé le rôle de la Chambre d'accompagner tous les agriculteurs, le second a mis en avant le futur moulin bio d'Aiserey qui sera *«en route»* au mois de septembre.



Philippe Clapé, délégué régional de l'agence de l'eau RMC, et Bernard Krempp, président du Sedarb et du Gab21, ont expliqué le double intérêt de la démarche : l'amélioration de la qualité de l'eau et le développement de l'agriculture biologique.

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse (RMC), qui est un établissement public ayant pour mission de contribuer à améliorer la gestion de la ressource en eau, a décidé de soutenir le projet du Sedarb (Service d'éco-développement agrobiologique et rural de Bourgogne) en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, Dijon céréales et le Groupement des agrobiologistes de Côte d'Or (Gab 21). L'objectif sera de développer les surfaces céréalières conduites en agriculture biologique. Parallèlement, l'implantation du moulin Decollogne à Aiserey, sous l'impulsion de Dijon Céréales, va contribuer à la valorisation du blé biologique.

Agence de l'eau: le bio, pour préserver l'eau

Pour restaurer la qualité des eaux, notamment sur les aires d'alimentation de captage en eau potable, l'Agence de l'eau incite à la réduction de l'usage des pesticides et aide financièrement les porteurs de projets innovants : mise en place de solutions moins consommatrices de pesticides (désherbage mécanique, désherbage thermique, lutte biologique...), sécurisation lors des manipulations des produits (aires de remplissage, de lavage et de rinçage...) ou encore développement de l'agriculture biologique. Philippe Clapé, délégué régional de l'agence de l'eau RMC, a présenté le projet lors d'une conférence de presse la semaine dernière à Dijon: *«Il y a un double intérêt dans la démarche. En développant les filières céréalières bio sur les bassins versants de l'Ouche et de la Tille et en incitant les agriculteurs à la conversion en agriculture biologique, ce projet contribue à la restauration de la qualité de l'eau tout en maintenant une activité agricole locale forte, en cohérence avec la demande croissante de céréales issues de l'agriculture biologique. L'objectif sur trois ans est d'atteindre plus de 3 % de la surface agricole utile en doublant les surfaces céréalières actuelles. A ce titre, nous nous engageons à soutenir l'animation autour de ce projet à hauteur de 80%»*.

Animation par le Sedarb

Le Sedarb, présidé par Bernard Krempp, est donc porteur du projet financé par l'Agence de l'eau RMC. La structure de développement régionale de l'agriculture biologique en Bourgogne prévoit, en partenariat avec la Chambre d'agriculture 21 et le Gab 21, cinq types de missions : la sensibilisation des agriculteurs aux pratiques agrobiologiques, l'accompagnement dans la conversion bio, l'animation de groupes d'échanges et l'organisation de formations techniques, la promotion de la bio auprès des élus et des animateurs du territoire, et enfin l'appui au développement de la fabrication de pain à base de farine biologique de Bourgogne à destination de la restauration collective. Aujourd'hui 2350 hectares sont déjà conduits en agriculture biologique sur le territoire concerné, soit 2,5% de la SAU. Bernard Krempp a insisté sur l'opportunité que représentait l'agriculture biologique pour les agriculteurs et sur ses bénéfices pour le territoire. Il a également indiqué que la réussite de ce projet réside dans ses multiples partenariats. Le président a ajouté : *«Nous avons désormais un énorme travail de sensibilisation et d'information. Les agriculteurs doivent savoir qu'il y a tout pour faire. En plus de l'accompagnement technique, le secteur est en forte croissance et nous aurons un moulin bio avant la fin de l'année»*.

La Chambre est là

Dominique Chambrette, le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a rappelé que la Chambre a pour mission l'accompagnement de l'ensemble des agriculteurs du département *«vers une agriculture économiquement, socialement et environnement durable : «le bio existe et il y a une demande du marché. A la Chambre nous avons les missions de promouvoir toutes les agricultures et d'aider tous les agriculteurs quel que soit leur mode de production. Le bio apparaît comme une opportunité intéressante avec l'outil industriel qu'est le moulin bio d'Aiserey. Nous allons accompagner les agriculteurs qui veulent se convertir pour que l'on puisse alimenter ce moulin avec du blé bio bourguignon et franc-comtois, et non du blé roumain ou ukrainien, c'est important. Il faudra mettre en route les nouvelles rotations avec notamment la luzerne, et trouver des débouchés car les agriculteurs qui se lancent dans le bio doivent avoir un revenu»*.

Un moulin pour développer le bio

L'implantation du moulin 100% bio Decollogne (filiale de Dijon Céréales), basé sur le site de l'ancienne sucrerie, représente un remarquable outil pour développer le bio en Bourgogne Franche-Comté. Pierre Guez, président de Moulin Decollogne et directeur général du groupe Dijon Céréales commentait : *«Avec ce projet d'Aiserey, Decollogne, Dijon Céréales et leurs partenaires ont l'ambition du projet durable, avec un moulin proche de sa zone de production qui répond à une demande de plus en plus forte du marché. Et les agriculteurs de Bourgogne Franche-Comté disposeront de leur côté d'une nouvelle filière permettant une diversification de leurs activités»*. Aux côtés du groupe coopératif, d'autres acteurs se sont investis : les coopératives agricoles de Bourgogne et Franche-Comté (110 Bourgogne, Bourgogne du Sud, Terre Comtoise, Interval, coopérative bio Cocebi) et le groupe Axéréal, les meuniers Grands Moulins de Strasbourg et Groupe Nicot. Les collectivités territoriales (Conseil régional de Bourgogne et Franche-Comté, Conseil général de Côte d'Or et Grand Dijon) sont également partenaires. Ce projet répond à leur volonté de voir grandir les filières agricoles et agro-alimentaires biologiques régionales.

AURÉLIEN GENEST

Salariés agricoles

Quelques rappels au sujet de la complémentaire santé

Depuis le 1er janvier 2010, tous les salariés agricoles bénéficient d'une complémentaire santé.

Depuis le 1er janvier 2010, les salariés agricoles français bénéficient tous d'une complémentaire santé qui leur permet de bénéficier de remboursements complémentaires pour leurs frais de santé (frais médicaux, optiques, dentaires, hospitalisation …). Cette couverture repose sur un socle minimal défini par un accord national agricole, amélioré dans certaines régions par le biais d'un accord local. C'est le cas pour les salariés couverts par la convention collective des exploitations et entreprises agricoles de Côte d'Or, Nièvre et Yonne du 21 novembre 1997, en vertu d'un accord interdépartemental conclu le 26 février 2009.
Olivier Gallien, président de la commission emploi de la FDSEA de Côte d'Or, rappelle que dans le cadre de la négociation de cet accord «*la délégation des employeurs a eu à cœur de construire ce régime de sorte qu'il représente un avantage réel pour les salariés de nos exploitations, concourant ainsi à l'attractivité de notre secteur, et permettant dans le même temps à nos entreprises de bénéficier d'allègements de cotisations non négligeables*». Faisant référence aux difficultés de mise en œuvre constatées à l'occasion de la mise en place du régime, Olivier Gallien constate que «*la mise en œuvre a parfois été périlleuse tant pour les employeurs que pour les salariés, aussi bien en Bourgogne que dans de nombreuses autres régions d'ailleurs. Il convient désormais de se tourner vers l'avenir afin de tirer les bénéfices de cette construction collective*».

Rappelons que pour les salariés relevant de la convention collective du 21/11/97 :
❒ Ce régime couvre de manière obligatoire le salarié et son conjoint et/ou ses enfants s'il en a (de la situation familiale du salarié dépend donc le montant de sa cotisation).
- Il existe des cas dans lesquels le salarié ou son conjoint et ses enfants peuvent être dispensés de cotiser au régime. Ces cas sont limitativement énumérés par la loi. Lorsqu'un salarié souhaite bénéficier d'une dispense il doit fournir chaque année à son employeur les pièces justifiant qu'il en remplit les conditions, l'employeur devant quant à lui vérifier que les conditions de la dispense sont bien remplies et conserver les pièces justificatives.

❒ Ce régime bénéficie aux salariés dont l'ancienneté dans l'entreprise est d'au moins six mois.
- L'employeur doit informer le salarié par la remise des documents prévus à cet effet assez tôt suivant l'embauche pour lui permettre de résilier sa complémentaire santé personnelle le cas échéant ;
- A certaines conditions, un salarié peut être affilié au régime sans attendre de remplir la condition de six mois d'ancienneté dans l'entreprise.

❒ L'employeur prend en charge 40% de la cotisation couvrant le salarié (cette participation bénéficie d'exonérations de cotisations sociales et fiscales en raison du caractère obligatoire et collectif du régime).
- Le montant des cotisations est déterminé en pourcentage du plafond mensuel de la sécurité sociale* (2 946€ pour 2011) et non en fonction du salaire brut du salarié (contrairement à la prévoyance), le montant des cotisations augmente donc chaque année en fonction de l'augmentation du PMSS* (+2,1% en 2011).

❒ Les cotisations ainsi que les versements complémentaires sont gérés par la MSA Bourgogne pour le compte des organismes désignés, à savoir Anips en partenariat avec Groupama et le Groupe Agrica.
I Il convient d'informer la MSA au plus vite lorsqu'un salarié quitte l'entreprise afin d'éviter que la MSA ne continue à lui verser des prestations alors qu'il ne cotise plus au régime.

Rappelons enfin qu'en parallèle de ce régime de complémentaire santé, une couverture minimale en prévoyance lourde est devenue obligatoire depuis le 1er janvier 2010 pour tous les salariés agricoles français. S'agissant des salariés agricoles relevant de la convention collective du 21/11/97 ils bénéficient déjà depuis 1998 d'un régime garantissant :

- Des indemnités complémentaires aux indemnités journalières de base de la sécurité sociale en cas d'arrêt maladie ;
- Un capital décès pour la famille du salarié en cas de décès de ce dernier ;
- Une rente éducation pour les enfants du salarié défunt ;
- Une indemnité de frais d'obsèques en cas de décès du conjoint ou d'un enfant du salarié ;
- Une rente en cas d'invalidité du salarié.

▶ En savoir plus

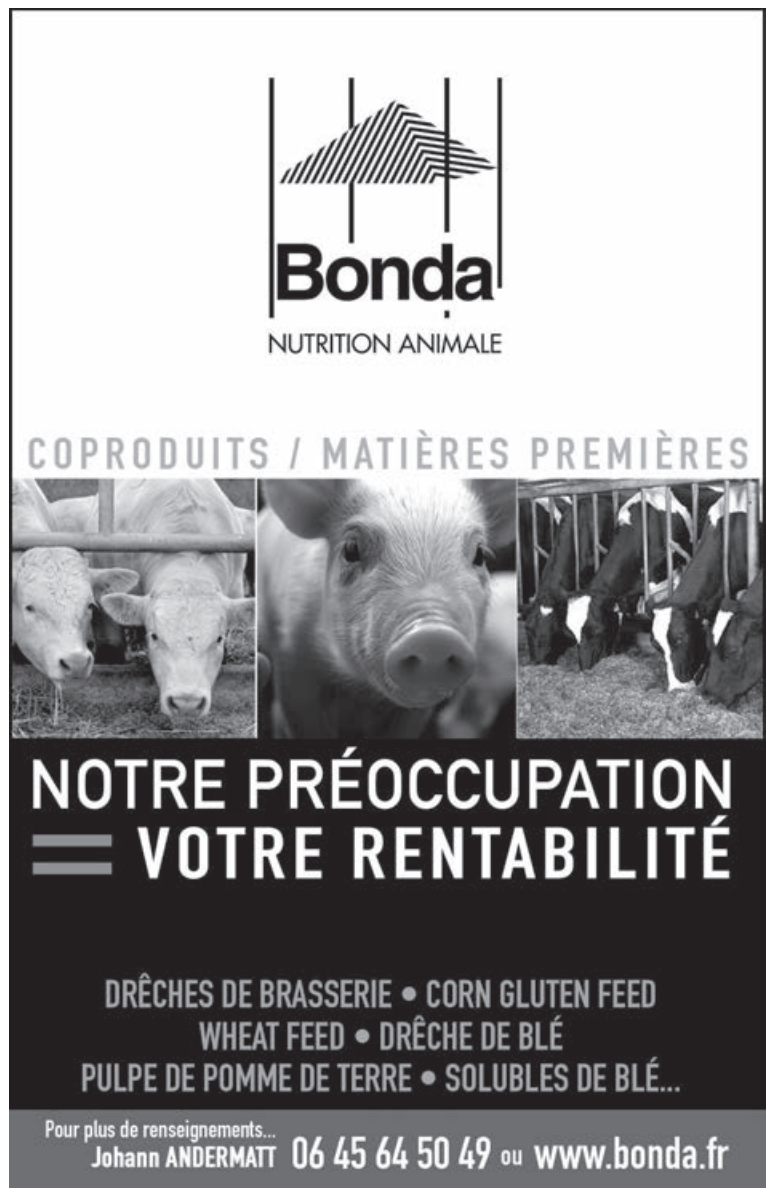
Tous les documents et formulaires relatifs à cet accord sont disponibles sur le site :
www.anips-prevoyancesanteagricole.com «*accord local*», mot de passe E218979BO.
Vous pouvez joindre un conseiller Anips par téléphone au : 09 69 32 34 27.
Le service juridique des FDSEA est également à votre disposition pour vous conseiller.
Côte d'Or: 03 80 8 67 67 - Nièvre: 03 86 93 40 27 - Yonne: 03 86 49 48 10
Pour plus d'informations, consultez le site www.groupagrica.com
Par téléphone : 01 71 21 18 42.

Axe Équipement

Une nouvelle base à Beaune



Depuis le 1er mars, Axe équipement, concessionnaire John Deere, a ouvert une base à Beaune, précisément à Levernois dans la zone artisanale des Bonnes Filles. Cette implantation avait été annoncée par le PDG, Mickaël Le Gallic, dès l'automne dernier, afin de couvrir un secteur laissé vacant. Cette 5ème base avec Sauvigny, Clamecy, Aunay (58) et Juilly (21) va permettre à la concession d'être au plus près des agriculteurs du secteur Beaunois. Sa zone d'activité s'étend sur neuf cantons : Chagny, Verdun, Givry (71), Nolay, Beaune, Arnay, Bligny, Liernais et le sud de Nuits St Georges. La base de Levernois occupe un bâtiment de 600m² sur 2 000m² de terrain. Outre un atelier, un magasin libre service a été aménagé. Levernois démarre avec une équipe de trois personnes, portant ainsi à 49 l'effectif de la concession : Maxime Rabier, commercial et responsable de base, Julien Prost, magasinier et Dominique Gaudeau, technicien issu du réseau John Deere. L'équipe sera renforcée avec l'arrivée au printemps d'un chef d'atelier. Maxime Rabier, 27 ans, auparavant inspecteur commercial chez Lely connaît bien ce secteur dont il est originaire. Il définit sa mission comme «*courroie de transmission*» entre les clients et les ressources humaines et matérielles d'Axe Équipement. L'équipe se veut à l'écoute des attentes des agriculteurs en leur assurant que toute la compétence et l'expérience de l'entreprise seront déployées pour les satisfaire : disponibilité des pièces par navettes quotidiennes entre Juilly et Beaune, échanges de situations vécues avec les autres bases, permanences saisonnières en sont quelques exemples.





Pulvérisateurs traînés

L'entrée de gamme a encore de beaux jours

Si les pulvérisateurs traînés haut de gamme peuvent aujourd'hui bénéficier de performances et d'automatismes proches des automoteurs, les constructeurs n'oublient pas cependant l'entrée de gamme qui hérite de certaines techniques de ses grandes sœurs. François-Xavier Janin, responsable marketing Berthoud, et Jérémy Goffinet, responsable produits pulvés traînés Kuhn, décryptent cette offre au travers de nos questions.

En entrée de gamme traînée, Berthoud dispose du Primer de 2 000 litres (rampes de 15 à 21 mètres) à la technologie bien éprouvée.
L'offre en pulvés traînés d'entrée de gamme de Kuhn se concentre autour de la gamme Atlantique, disponible en capacités de 2 400, 2 800 et 3 200 litres (rampes de 18 à 30 mètres).

Quels sont les critères techniques indispensables lors de l'achat de pulvés traînés d'entrée de gamme ?
François-Xavier Janin : «*Les clients réclament une régulation fiable, une rampe stable, un rinçage simple et une vidange efficace. Hormis la capacité, les différences entre le Primer et le Tracker, le modèle au-dessus, se situent notamment au niveau de confort, avec l'absence de suspension d'essieu. La suspension de rampe est à biellettes sur le Primer, ce qui en limite la vitesse de travail à 8-10 km/h, alors qu'elle est axiale sur le Tracker. Côté mise en œuvre, il faut compter 4 vannes sur le Primer et 3 sur le Tracker, contre 2 sur les Ténor, les modèles hauts de gamme*».
Jérémy Goffinet : «*La gestion du rinçage est le critère prioritaire des acheteurs. Ils posent beaucoup de questions concernant les volumes morts et la facilité de rinçage. Parmi les autres critères, figurent la régulation DPAE et la stabilité de la rampe. En revanche, le timon et l'essieu directeurs n'apparaissent pas comme une priorité, car ils font rapidement monter la facture.*
Par contre, l'automatisme de coupure des tronçons par GPS est une demande de plus en plus récurrente, même en entrée de gamme».

Quels sont les clients de ce type de pulvés ?
F.-X.J. : «*L'export est très friand de ces appareils. En France, le public amateur est très divers, il s'agit aussi bien des petits céréaliers que des polyculteurs-éleveurs. Le Primer intéresse notamment ceux qui recherchent de la capacité sans pour autant bénéficier d'un tracteur suffisamment puissant pour un porté 1600 litres. Le premier demande un tracteur de 110 à 120 chevaux tandis que le second peut ne nécessiter que 60 chevaux de traction dans des terrains plats*».
J.G. : «*Aujourd'hui en majeure partie l'export. En France, l'arrivée dans notre gamme de portés grosse capacité (1 200 à 1 800 litres), compatibles avec des tracteurs de puissance raisonnable, a grappillé des parts de marché importantes sur les Atlantique. Dans l'Hexagone, les principaux acheteurs de ces appareils sont les petits céréaliers et les polyculteurs-éleveurs*».

Quelle part de marché occupent ces pulvés sur votre volume total de traînés ? Y a-t-il une grosse différence au tarif ?
F.-X.J. : «*En France, les Primer représentent 10 à 15 % du volume total. Ce qui s'explique par leur prix très attractif*».
J.G. : «*L'Atlantique représente environ un tiers du volume des traînés. Cette répartition est toutefois faussée par les ventes export. En France, entre un Atlantique et un Grand Large, son équivalent haut de gamme, qui intègre en particulier une suspension d'essieu, la différence à équipement égal est de 2 000 euros. Dans ces conditions, de nombreux clients se tournent vers le Grand Large*».



François-Xavier Janin, responsable marketing Berthoud: *«Les clients de pulvés traînés économiques attendent la même qualité de fabrication que les modèles les plus hauts de gamme».*



Jérémy Goffinet, responsable produits pulvés traînés Kuhn : *«Même sur l'entrée de gamme, les clients sont de plus en plus demandeurs du pilotage des tronçons par GPS».*

Photos: L. Vimond

[100% BERTHOUD]

TENOR
une gamme de 2800 à 5500 litres,
rampes de 24 à 42 mètres.
rampe Kondor à encombrement réduit :
2,55 m en transport / 3,70 m en hauteur
pour 38 m de travail.

DUALELEC
commandes de toutes les fonctions depuis la cabine*



TRACKER
3200 litres, rampes axiales de 18 à 33 mètres.



option diluNet
pour la gestion des séquences de dilution des fonds de cuve.
Nouvelle mise en œuvre

RAPTOR
une gamme de 3200 à 5200 litres, rampes arrières de 24 à 42 mètres
et rampe avant en 4200 et 5200 litres de 36 a 42 mètres



*primé 2 fois en tant que meilleure innovation.

BERTHOUD®

EUROPAGRI
St Clément 03 86 83 02 01
Brienon/Armançon 03 86 43 07 90

SARL LUCAS & FILS
Cruzy le Châtel 03 86 75 20 98
Nuits 03 86 55 71 56
Leuglay 03 80 81 86 60

SUREAU Agriculture
Avallon 03 86 34 18 35
Bazoches 03 86 22 11 54
Moulot 03 86 27 27 13

Prêt pour l'avenir



Cuve principale de 5400 l.
Cuve de rinçage 550 l.
Pompe centrifuge EVRARD
Incorporateur 35 litres
Flèche d'attelage suspendue par ressort à lames
Béquille hydraulique brevetée
Circulation retour de série
Régulation DPAE REGULOR 5 + poignée multifonctions
Rampes aluminium 28 à 42 m.
Conforme Norme EN 12 761

METEOR 5400

EVRARD
Entrez dans la légende METEOR par la grande capacité!

MANIÈRE Serge
21 - Verrey sous Salmaise 03 80 35 80 66

MPL
ARTEC

Distributeur régional



NOUVEAUTÉ :
CONDUITE AUTOMOTIVE
gestion automatique de la transmission hydraulique avec le régime moteur

MPL NITRY
Guy MAGNON
Sortie A6 (21) 89310 Nitry
03 86 33 63 33 - 06 07 22 63 01

TDB1105 P16-22__ 16/03/11 16:08 Page2

Pulvérisateurs automoteurs

Une offre élargie sur un marché stable

Les ventes d'automoteurs sont restées stables malgré l'arrivée de nouveaux constructeurs et les renouvellements de gamme des acteurs historiques.



Photo: Tecnoma

Les marques du groupe Exel (ici Tecnoma) ont renouvelé l'essentiel de leur gamme d'automoteurs, sans délaisser les modèles rampes avant qui ont toujours la faveur de nombreux agriculteurs français.

Chaque année il se vend en France entre 350 et 450 automoteurs de pulvérisation. Ce chiffre reste une approximation, aucune statistique fiable n'étant disponible pour les ventes de pulvérisateurs. Ce volume de vente a très peu évolué ces dernières années. Cela n'empêche pas l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché français. Après John Deere il y a trois ans, ce sont plus récemment Challenger (RoGator), Agrifac et Amazone qui ont fait leur apparition avec des appareils très haut de gamme tant sur le plan des équipements que sur le positionnement prix. Face à cette intensification de la concurrence, les acteurs historiques du groupe Exel (Berthoud, Caruelle-Séguip, Hardi-Evrard, Matrot et Tecnoma) ont renouvelé la majeure partie de leurs gammes, notamment pour répondre aux exigences des utilisateurs d'automoteurs.

Ce type d'appareil se justifie pour des exploitations de grandes cultures de plus de 250 hectares ou encore pour des utilisations en commun et pour les ETA. Ces structures optent pour l'automoteur dans un souci de productivité et de confort de travail.

Des appareils haut de gamme

Les appareils haut de gamme équipés de gestions électroniques et d'automatismes ont ainsi le vent en poupe. On notera la généralisation des gestions électroniques combinées du moteur et de la transmission pour faire baisser les consommations. Sur l'équipement de pulvérisation, l'électronique gère le remplissage, les dilutions de fond de cuve ou encore la coupure de tronçons via le GPS. Apparaissent également les systèmes d'autoguidage GPS et les gestions automatiques de hauteur de rampe par ultrasons. Le confort et la protection de l'utilisateur sont mis en avant avec des cabines de nouvelle génération. Les nouveaux entrants se démarquent sur ce point avec des postes de conduite très spacieux réservés jusqu'à présent aux tracteurs et automoteurs de récolte. Ils s'illustrent par ailleurs avec des conceptions inédites de châssis intégrant des systèmes de suspension et de voies variables pour le moins ingénieux.



Photo: L. Vimond

De nouvelles marques comme Amazone investissent le marché français de l'automoteur avec des appareils très haut de gamme.

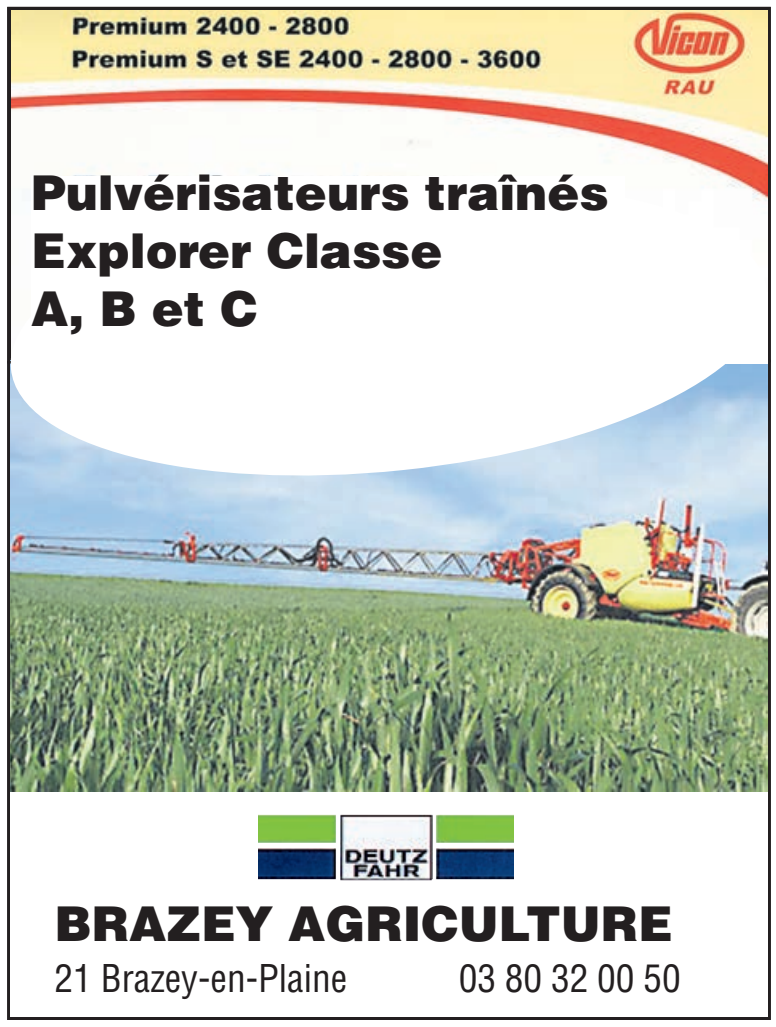
Les rampes avant toujours plébiscitées

Concernant la capacité des appareils, les 3 000 et 4 000 litres restent le cœur du marché, mais les 5 000 litres progressent rapidement. En termes de largeurs de rampes, les moins de 36 mètres sont de plus en plus rares. Sur les grandes largeurs (plus de 40 mètres), la demande pour des appareils à rampe avant ne faiblit pas, au contraire. Cette spécificité française n'est donc pas prête à disparaître. On notera en revanche que les petits automoteurs légers destinés aux bas volumes restent cantonnés à une niche.

Quant à l'avenir du marché de l'automoteur, l'augmentation de la taille des exploitations et le développement de la prestation de service pour les petites exploitations devraient se solder par un maintien voire une progression des ventes. Cela dépendra notamment de la concurrence des gros appareils tractés (5 000, 6 000 litres), l'homologation 40 km/heure de ces derniers supprimant une contrainte importante pour le transport.

MICHEL PORTIER





Ultra-bas volume

La pulvérisation affinée à l'extrême

Bien que représentant encore un marché de niche, la pulvérisation ultra-bas volume constitue une technique très pointue qui ne laisse pas le droit à l'erreur.

S'il y a 20 ans, les agriculteurs tournaient à des volumes de pulvérisation de 400 litres à l'hectare en céréales, la moyenne française se situe aujourd'hui autour de 140 litres. Les céréaliers français font d'ailleurs figure de référence dans la maîtrise des faibles volumes à l'hectare. *«En Allemagne, la moyenne oscille autour de 200 litres»*, illustre Mickaël Davy en charge des pulvérisateurs pour Amazone France. Les bas volumes (50 à 80 l/ha) et plus particulièrement les ultra-bas volumes (30 à 50 litres) sont une spécificité franco-française.

Quelles sont les raisons qui motivent certains agriculteurs à traiter à des volumes inférieurs à 50 litres/ha ? Les agriculteurs travaillant en bas volume cherchent à augmenter leurs débits de chantier. Cela sous-entend diminuer les volumes d'eau pour gagner en autonomie et réduire les temps morts (transports, remplissages, etc.). Le transport constitue pour un tiers du temps consacré aux travaux de pulvérisation, en système classique. Augmenter l'autonomie et/ou réduire le nombre de cuves assurent un gain de temps conséquent.

Les adeptes de l'ultrabas volume souhaitent maximiser l'efficacité de leurs produits en travaillant à certaines heures de la journée où l'hygrométrie est la meilleure et les vents très faibles, voire tombés: généralement le matin et le soir. Bien entendu, réduire son temps de pulvérisation sur de courtes plages horaires impose une augmentation conséquente des débits de chantier. Non seulement, ils réduisent davantage les volumes d'eau, mais ils diminuent leurs dosages. *«C'est une philosophie, un autre art de vivre la pulvé»*, déclarent unanimement les constructeurs de pulvérisateurs. *«Ce sont des gens très pointus. Certains vont jusqu'à investir 50 000 euros dans les stations météo les plus high tech, pour traiter au meilleur moment, annonce Mickaël Davy. Il faut dire qu'ils n'ont pas le droit à l'erreur»*.

Des appareils légèrement aménagés…

D'un point de vue équipement, si l'ultra-bas volume s'est pendant longtemps cantonné à certains appareils spécialistes en la matière comme le Spra-Coupe, cette pratique peut aujourd'hui s'effectuer avec des pulvérisateurs plus conventionnels. *«Certains aménagements sont tout de même nécessaires,* précise Xavier Méline, responsable marketing Hardi-Evrard. *Les appareils standard ne sont pas faits pour faire du 50 l/ha. Par exemple, on va installer une pompe avec un débit sensiblement réduit par rapport à un modèle standard. Pas sous dimensionnée non plus, pour pouvoir épandre de l'engrais liquide si besoin, mais aussi conserver une bonne agitation»*.

Parmi les agriculteurs pratiquant l'ultra-bas volume, certains évoluent avec des appareils classiques et à des vitesses moyennes (10 km/h). Ils installent juste des buses à fentes de petit calibre (0,1 ou 0,15). Vu les débits des pompes, une circulation semi-continue ou continue est indispensable. *«Nous montons également deux débitmètres sur le pulvé, un à l'entrée de la rampe, l'autre en retour,* explique Mickaël Davy, *pour maîtriser avec précision le volume épandu»*.

À de si faibles volumes, les risques de bouchage de buse sont plus importants, et les conséquences, préjudiciables pour la culture. *«C'est un faux problème,* réplique Xavier Méline. *Avec les filtres d'aspiration et de refoulement, il n'y a pas de risque, d'autant plus si l'on ajoute des filtres de tronçon, voire des filtres de buse»*.



Photo: Hardi

Les rampes à assistance d'air améliorent la pénétration du produit dans la végétation.

En travaillant à faible vitesse, donc à faible débit aux buses, l'opérateur évolue dans les limites basses de la régulation, qui se trouve ainsi moins précise. Cependant, bien que plus sensibles à la dérive, les petites gouttes générées par ces buses sont plus adaptées aux applications de produits de contact. Dans la pratique, la plupart des céréaliers travaillant en ultra-bas volume pulvérisent à grande vitesse. Travailler à vitesse élevée signifie évoluer sur une plage de régulation précise et utiliser des buses de plus gros calibre. Certains céréaliers affichent des pointes à plus de 30 km/h. À cette allure, la stabilité de la rampe en dévers, ainsi que l'absence de fouettement, sont capitales pour apporter une dose homogène. Généralement, les agriculteurs se dotent d'équipements de confort (coupure automatique de tronçons par GPS, guidage par GPS, gestion automatique de la hauteur de rampe par ultrasons, etc.) pour ne pas que la pulvérisation ne se transforme en véritable course de jeu vidéo. Étant donné les heures auxquelles peuvent être appliqués les produits, l'éclairage de la rampe n'est pas un équipement superflu.

… ou des pulvés à la carte

Certains constructeurs dessinent des pulvérisateurs à la carte. *«On commence par cerner les utilisations de l'agriculteur,* explique Jean-Marc Messaien, de la société Beyne. *Doit-il appliquer des engrais liquide ? À quel volume à l'hectare veut-il travailler ? Et surtout à quelle vitesse veut-il avancer? Certains clients ont du petit parcellaire qui ne leur permet pas d'avancer à plus de 14 km/h»*. L'appareil est alors doté de la pompe qui convient. Le constructeur belge proscrit la circulation continue. *« Il faut réduire au maximum les volumes morts, poursuit Jean-Marc Messaien. À 30 l/ha, quelques litres de produits en plus dans les tuyaux de retour représentent tout de suite plusieurs centaines de mètres carrés. Il faut qu'à la fin de la parcelle, l'air commence à sortir aux buses»*.

LUDOVIC VIMOND







LES**NOUVEAUTÉS**2011•LES**NOUVEAUTÉS**2011•LES**NOUVEAUTÉS**2011•LES**NOUVEAU**

AMAZONE L'automoteur Pantera arrive en France



Photo: Amazone

Le constructeur allemand commercialise, en France, un automoteur de pulvérisation baptisé Pantera. Il se démarque par son châssis à double balancier, mis au point par Agrifac. Sa géométrie, autour d'un pivot central, est conçue pour assurer une meilleure stabilité de la rampe. La cabine VistaCab n'est autre que celle des moissonneuses-batteuses Claas. A l'intérieur, un premier écran tactile permet la gestion des paramètres du pulvérisateur (régime moteur, vitesse, voie…). Le second écran n'est autre que l'Amatron 3, qui pilote la pulvérisation. Les commandes de ce dernier se retrouvent sur le joystick multifonction situé en bout d'accoudoir. Les mensurations du Pantera laisse rêveur : 8,40 mètres de long, 2,55 m de large, pour 3,70 m de haut. Sa garde au sol est de 1,10 m et sa voie varie de 1,80 à 2,25 m. Les quatre roues directrices offrent un rayon de braquage de 6,30 m. A vide, le Pantera pèse 9 300 kg. L'automoteur est équipé d'une quinzaine de phares et d'un éclairage à LED à chaque buse, l'une des rares options.

ARTEC Régulation automatique pour conduite économique



Photo: L. Vimond

Artec réactualise son automoteur de pulvérisation F40. Il bénéficie désormais d'une régulation Automotive sur toutes les fonctions (transmission, pompage, pulvérisation), permettant d'évoluer autant que possible à bas régime (1 400-1 500 tr/min au champ), grâce à un circuit load sensing. Par ailleurs, en mode de conduite à deux roues directrices, ces dernières permutent d'avant en arrière, lorsque le conducteur passe en marche arrière.
Enfin, en cabine, le conducteur dispose d'un écran couleur tactile, proposant plusieurs interfaces selon l'activité du pulvé (transport, remplissage, pulvérisation). L'opérateur peut également personnaliser le joystick depuis le terminal tactile.

BERTHOUD Le Tracker traque les volumes résiduels



Photo: L. Vimond

Remplaçant les Racer EX-EXS et Major DP+, le nouveau Tracker bénéficie d'un design de cuve rappelant les Ténor. Par rapport à ses aïeux, il bénéficie de volumes résiduels fortement réduits. Recevant une suspension Actiflex et des rampes Axiale (18 à 33 mètres), il bénéficie d'une régulation électronique DP Tronic ou mécanique DPA et d'une jauge électronique. En option, le timon devient suiveur et s'attelle sur les deux bras de relevage.

CARUELLE-SEGUIP Un tracté de 6 000 litres maniable



Photo: M. Portier

La gamme des pulvérisateurs tractés Olympia chez Caruelle et SVX chez Séguip accueille un nouveau modèle de 6 000 litres. Hormis la nouvelle capacité, cet appareil dispose d'un ensemble châssis-cuve spécialement dessiné pour optimiser le report de charge sur le tracteur tout en préservant la stabilité et la maniabilité. Avec un poids de 1 500 kg cuve pleine et rampe repliée (38 m ; 3 bras), le constructeur annonce une charge de 8 500 kg sur l'essieu. Le châssis en forme de V permet un braquage de 25 degrés des roues (520/85 R42) de l'essieu suiveur. Ce dernier bénéficie d'une suspension par quatre plots élastomères.

HARDI-EVRARD Une nouvelle génération de Meteor



Photo: Hardi-Evrard

Evrard renouvelle ses pulvérisateurs traînés Meteor 3400 Plus et 4100 Plus par les Meteor 3500 et 4200. Bénéficiant d'un châssis/cuve entièrement redessiné, ces deux appareils offrent un fond de cuve négligeable et peuvent recevoir la rampe B3 à repliage 3 bras tout en conservant un gabarit routier réduit. Ces Meteor intègrent de série une flèche suspendue. La suspension d'essieu à ressort central est conservée tandis que l'essieu suiveur est issu du Meteor 5400. Le nouveau circuit d'aspiration peut recevoir en option une pompe centrifuge 800 l/min. L'incorporateur TurboFiller dispose d'un volume de 35 litres et d'une tablette de préparation. La régulation DPAE Regulor 6 comprend la technologie Bus Can et une poignée de commande multifonction.

Pour vos contrôles obligatoires
Un prix unique **240 euros HT**
Un partenaire unique EUROPULVE*
RAPPEL : contrôles obligatoires en 2011 pour les pulvérisateurs détenus par des personnes morales dont le n° siret se termine par un chiffre de 40 à 59.
Nodimat
EUROPULVE
Prenez RDV sans tarder
03 25 30 62 72
EVRARD

10, Route Nationale 21110 LONGEAULT - Tél. 03 80 48 91 60
Route de Chaumont 21400 CHATILLON / SEINE - Tél. 03 80 91 52 21
Toutes nos occasions, actualités et promotions : www.nodimat.com
* agrément national n° A001

CONTRÔLE PULVÉ à domicile
EFFICACITÉ, RAPIDITÉ, PROXIMITÉ

Conditions spéciales, 10 € offert sur le contrôle si inscription avant le 15 avril 2011
Contrôle obligatoire avant le 31/12/2011 pour les numéros de SIREN se terminant par 40 à 59
CONTRÔLE TECHNIQUE EFFECTUÉ PAR DES SPÉCIALISTES QUALIFIÉS
Agri Bourgogne Contrôle
CONTRÔLE TECHNIQUE PULVERISATEUR
Impasse de Sennepie
SAINT CLEMENT 89100
Téléphone: 03 86 83 99 44
Fax : 03 86 83 99 49
E-mail : abc@numeo.fr
N° d'agrément F003

Entrez dans l'univers AMAZONE !


Sarl MANIÈRE Verrey/Salmaise 03 80 35 80 66
Ets MORISOT Chatellenot Terrefondrée 03 80 81 01 56
Sarl MORTIER Censerey 03 80 84 43 76

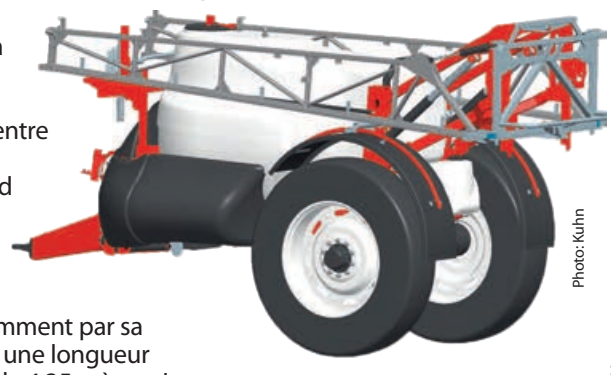
TÉS2011•LESNOUVEAUTÉS2011•LESNOUVEAUTÉS2011•LESNOUVEAUTÉS2011•LESNOUV

JOHN-DEERE Adapter la taille des gouttes depuis la cabine


Photo: John-Deere

Les pulvérisateurs traînés John Deere 832i et 840i peuvent être équipés en option de la technologie Twin Fluid. Point central du dispositif, les buses TeeJet TF intègrent une injection d'air sous pression. Les gouttelettes formées chargées de bulles d'air offrent une meilleure couverture de la cible et sont moins sensibles à la dérive (homologation pour les ZNT). Le Twin Fluid permet de réduire le volume/ha sans risque de bouchage et surtout de disposer d'un large spectre de volume/ha sans changer de buse. Avec une régulation automatique des pressions d'air et de liquide, le système assure un ajustement précis de la taille des gouttes pour s'adapter au produit de traitement et aux conditions climatiques. Outre les buses TF, l'option Twin Fluid impose la circulation continue et une régulation DPAE avec gestion de la pression d'air en fonction de la vitesse. Un ou deux compresseurs pneumatiques sont nécessaires en fonction de la largeur de rampe. Un anémomètre indique la vitesse du vent à l'opérateur pour l'aider dans son choix de taille de goutte.

KUHN Un traîné compact en complément de gamme


Photo: Kuhn

Le pulvérisateur Metris enrichit la gamme des appareils traînés en s'intercalant entre les modèles Atlantique/Grand Large et les Oceanis. Ce nouveau modèle se différencie notamment par sa compacité, avec une longueur attelage-essieu de 4,35 mètres. La cuve de rinçage de 450 litres intégrée en position centrale arrière favorise la répartition des charges. Les rampes à 2 ou 3 bras équipées d'une suspension 3D se replient dans le gabarit de l'appareil pour faciliter le transport. L'essieu et le timon bénéficient d'une suspension par plots élastomères. Pour la mise en œuvre, un nouveau tableau de vannes fait son apparition. Positionné haut de gamme, le Metris peut recevoir en option la gestion automatique des coupures de tronçons et de la hauteur de rampe, les automatismes de rinçage et un essieu suiveur.

LEMKEN Un nouveau boîtier de contrôle pour les Sirius



Photo: M. Portier

Lemken lance un nouveau boîtier pour ses pulvérisateurs portés Sirius. Baptisé Ecospray, ce terminal simple et convivial reçoit une prise sept broches Iso pour recevoir des informations du tracteur, telles que sa vitesse, afin d'ajuster le débit proportionnel à l'avancement. De plus, l'Ecospray enregistre les données de 10 parcelles, gère le dépliage/repliage de la rampe et permet l'ouverture et la fermeture jusqu'à 9 tronçons.

MATROT Xénon, nouveau fer de lance en grandes capacités



Photo: Matrot

Matrot lance un nouvel automoteur de pulvérisation baptisé Xénon. Il bénéficie d'une cabine plus accessible et à montants fins pour une visibilité à 360. Elle abrite un nouveau terminal 500 Pro ou 500 Confort permettant de piloter la pulvérisation et les optionnels guidage par satellites et système Stabilis, sur une unique interface. Le cadre de support de rampe avant a été redessiné et réduit les angles morts. Pouvant rouler à 40 km/h, le Xénon adopte une transmission hydromécanique à quatre roues motrices et directrices. Il reçoit par ailleurs la nouvelle circulation à coupure pneumatique PPI. Du côté des automatismes, signalons l'Ecocontrol qui régule le régime, la gestion de la transmission sur route Automotive ou encore le régulateur de vitesse Tempomat. Le Xénon devrait également être le premier automoteur de la marque à bénéficier en option du système ZVM (zéro volume mort). Corrélé à la circulation sans retour PPI, ce dernier consiste notamment à pousser à l'eau claire le volume résiduel jusqu'au bout de la rampe, sans dilution.

POMMIER Le beauceron se lance dans les pulvés



Photo: L. Vimond

Connu pour ses rampes de pulvérisateurs en aluminium, Pommier crée la surprise en lançant sa propre gamme de pulvérisateurs traînés. Baptisée Hybride, elle se compose de quatre modèles dotés de cuves en fibre de verre injecté de 4 500 à 7 500 litres, intégrant trois cloisons et quatre gyrojets. Proposant deux vitesses de rotation, la pompe centrifuge débite jusqu'à 700 l/min à l'aspiration. Une seconde pompe à pistons-membranes de 100 l/min sert uniquement au rinçage via un double circuit. La mise en œuvre est soit manuelle, soit pilotée électroniquement depuis un boîtier en cabine. De série, Pommier propose une circulation par retour à coupure de tronçons pneumatique (jusqu'à 20 tronçons pouvant être pilotés par GPS). Monté sur un châssis à suspension pneumatique de la flèche et de l'essieu, l'Hybride propose un essieu arrière suiveur tenant compte de la vitesse d'avancement.

• Autom. CARUELLE	4 000 l.	36/40 m.
• CARUELLE	4 000 l.	36/38 m.
• TECNOMA	3 300 l.	32 m.
• CARUELLE	3 000 l.	28 m.
• BLANCHARD	2 500 l.	28 m.
• CARUELLE	2 500 l.	24 m.
• Porté RAU	1 300 l.	21 m.

SOMAC
89 - Perrigny - Soucy
06 74 76 09 83

Votre CONCESSIONNAIRE
jusqu'au ~~28/02/2011~~
PROLONGATION JUSQU'AU 31 MARS
pulvérise ses offres
Votre pulvé traîné 724
John Deere (2400 l., 24 m.)
27 990 € HT
• Gamme trainée 700, 700 i, 800, 800 i
• Coupure des tronçons Sprayer Pro
• Suivi de rampe Boom Trac
• Guidage type parallèle Tracking
• Gestion automatique du rinçage du Pulvé Autodilute (nouveau système exclusif)
JOHN DEERE
Solide. Stable. John Deere

AXE EQUIPEMENT	• Juilly	03 80 97 09 28	• Aunay	03 86 78 19 00	• Beaune	03 80 20 08 47
	• Sauvigny	03 86 71 65 35	• Clamecy	03 86 27 59 60		
Ets GAUVAIN	• Is/Tille	03 80 95 46 95				
Sarl GIACOMEL	• Auxonne	03 80 27 08 00				
SV PRO	• Monéteau	03 86 72 09 30	• Sens	03 86 65 55 67	• Chatillon	03 80 91 53 26

VEAUTÉS2011•LESNOUVEAUTÉS2011•LESNOUVEAUTÉ

TECNOMA Une gamme d'automoteurs élargie



Photo: Tecnoma

Le constructeur champenois étoffe sa gamme de pulvérisateurs automoteurs en proposant un troisième modèle à rampe arrière Laser de 5 200 litres, ainsi que deux nouveaux modèles à rampes avant avec les Fronter 4225 et 4240. Ces derniers reprennent la plupart des caractéristiques du Laser 4240 de 4 000 litres. Equipés de la nouvelle transmission hydrostatique à trois gammes, ceux-ci se différencient par des plages de vitesses plus ou moins grandes offrant une vitesse maxi de 25 km/h pour le 4225 et 40 km/h pour le 4240. Avec une rampe implantée à l'avant, le Fronter bénéficie d'un attelage arrière sur coulisse hydraulique pouvant recevoir un outil porté comme un épandeur d'engrais.
Autre évolution, concernant cette fois-ci le Laser 3240, celui-ci peut recevoir en option une voie variable hydraulique offrant une course de 600 mm en continu. Le dispositif se caractérise par deux vérins double effet intégrés à la poutre et par un contrôle via un afficheur en cabine. Une fois programmé (deux mémoires pour deux montes pneumatiques différentes), le changement de voie s'effectue en roulant.

VOGEL & NOOT Une rampe à repliage en croix sur les portés

Chez Vogel & Noot, les pulvérisateurs portés Master Spray de 800, 1 000 et 1 200 litres peuvent désormais bénéficier des rampes XFH, à repliage en croix. Disponibles de 12 à 15 mètres, ces rampes n'excèdent pas les 2,50 mètres au transport. Par ailleurs, le constructeur autrichien équipe tous ses pulvérisateurs du boîtier de régulation électronique Dosicontrol E854. En option, les modèles traînés MasterSpray IN reçoivent la fermeture des tronçons par GPS, pour limiter les zones de recouvrement.



Photo: Vogel & Noot

Pulvérisation
Plus que jamais les moyens de la qualité



0815-PAD-GAMBv-PLGC-FR

KUHN BLANCHARD

1 Pulvérisateur traîné OCEANIS 4500 à 7700 l rampe 24 à 48 m 2 Pulvérisateur porté ALTIS 1300 à 1800 l rampe 15 à 28 m 3 Pulvérisateur traîné GRAND LARGE 2400 à 5000 l rampe 18 à 38 m





Vos partenaires agréés

MANIÈRE AGRI VITI
Ivry-en-Montagne
03 80 20 21 15

MPL
Nitry
03 86 33 63 33

www.kuhn.fr

élevages I cultures I paysages
be strong, be KUHN*

*soyez fort, soyez KUHN



10 ans que le Crédit Agricole fait gagner du temps à Michel. Par exemple avec AGILOR, pour son matériel agricole.

agilor
FINANCEMENT DE MATÉRIEL

CRÉDIT / CRÉDIT-BAIL / LOCATION FINANCIÈRE

- Des formules de paiement souples et adaptées
- Une réponse en 48 heures
- Un interlocuteur unique : votre concessionnaire

CHAMPAGNE BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES

www.ca-cb.fr

Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre prêteur : Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne.
Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

Plate-forme de lavage de pulvé à Volnay (21)

Sécurité, fiabilité, partage...

Inauguré en février dernier, la plate-forme de lavage de pulvérisateur entre dans sa phase de test. Ce projet exemplaire initié par un groupe de viticulteurs déterminés a vu le jour grâce au soutien de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or.



Le système comprend deux pistes de lavage séparées par une piste destinée au remplissage. Dès qu'un tracteur se positionne, les vannes d'évacuation de l'eau se met tent en position *«effluents»*.

Les bons projets sont ceux qui aboutissent... La plate-forme de lavage des pulvérisateurs de Volnay, en Côte d'Or, inaugurée en février 2011 et en phase de test en mars, fait partie de ces projets exemplaires. Au départ, toutefois, rien n'aurait été possible sans l'engagement indéfectible d'un groupe de viticulteurs qui a su porter le projet, convaincre partenaires et adhérents, et entretenir la dynamique autour d'une ambition dont le coût semblait au départ *«pharaonique»*.

Un défi technique

Accompagné par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et suivi au plus près par Benoît Bazerolle, ingénieur-conseil, le projet de Volnay a pris corps autour d'une idée force : être totalement autonome par rapport au réseau d'assainissement et au réseau d'eau potable de la commune. «*Un vrai défi technique*», témoigne l'ingénieur conseil, pour un projet dont l'aboutissement nécessitait un important soutien financier. Les partenaires ont donc été consultés très en amont : l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et le Conseil général (les deux principaux financeurs) ainsi que le Conseil régional de Bourgogne et le Pays Beaunois. La commune de Volnay a mis à disposition un terrain communal.

Très vite un principe s'est imposé: pour que ce projet collectif aboutisse, l'investissement ne devait pas dépasser 8000 à 8500 euros par tracteur engagé, ce qui nécessitait l'adhésion de 65 viticulteurs. Un coût bien en deçà de celui d'une aire individuelle en secteur viticole, qui peut être compris entre 15 000 et 25 000 euros. A Volnay, l'aire collective s'imposait de fait car la configuration du site ne permettait pas le développement d'aires individuelles. Les initiateurs du projet, dont Thiébault Huber, viticulteur sur la commune ont donc pris leur baton de pèlerin pour convaincre des viticulteurs d'autres communes avoisinantes.

Un principe : l'autonomie

L'aire de lavage est surplombée par les 4000 m² des toitures des hangars collectifs qui servent à remiser le matériel des viticulteurs. L'eau de pluie récoltée est stockée dans une «poche» de 300 m³. «*La première année l'eau de pluie collectée est utilisée pour le lavage, mais à partir de l'année suivante, le système doit s'auto-alimenter avec l'eau provenant des effluents recyclés*» précise Benoît Bazerolle.

Le système comprend deux pistes de lavage et entre les deux une aire de remplissage. Le process est entièrement automatique. Le tracteur se présente et un capteur met aussitôt les vannes d'évacuation en position *«effluent»*. Le viticulteur peut alors laver son ou ses réservoirs et même déplier ses rampes afin d'effectuer un rinçage de l'intérieur du système d'épandage. Un "kärcher" pour le lavage «eau chaude et savon» et rinçage eau froide complète le dispositif. Les effluents récupérés sont stockés dans deux citernes en acier de 60m³. Au départ du tracteur, la vanne se remet en *«eau pluviale»*. L'aire de remplissage est alimentée par l'eau de pluie, avec un même principe de sécurité : dès qu'un tracteur se positionne, les vannes d'évacuation se mettent automatiquement en position effluent.

Quand l'une des cuves de stockage des effluents arrive au 3/4 de son remplissage, le prestataire de service intervient. L'entreprise chargée de la gestion et du traitement des effluents est située dans une commune proche, à Nolay. L'eau nettoyée grâce à un système de pré-traitement puis d'ultra-filtration sur charbon actif est renvoyée dans une troisième cuve de 60 m³, épurée à 98,99%. 120m3 sont ainsi traités à l'année pour un coût unitaire de 70€ TTC/m³. «*C'est le prix de la tranquillité*» analyse Benoît Bazerolles. D'autant que la prestation comprend l'évacuation et la destruction des boues. A Volnay, la Chambre d'agriculture a décidé de procéder ponctuellement à des analyses sur les effluents, ainsi que sur l'eau en sortie de filtration (vérification du PH de l'eau en sortie de filtre, de la qualité de la filtration et de la nature de l'effluent brut avant traitement).

AMK



Les effluents sont stockés dans deux cuves de 60m3, une troisième cuve sert au stockage de l'eau épurée à près de 99% après traitement par le prestataire de service.

▶ En chiffres

La plate-forme de Volnay a mobilisé un investissement de 450 000 euros, subventionné à 80% par quatre partenaires financiers : l'Agence de l'eau Rhones-Méditerrrannée-Corse (50%), le Conseil général de Côte d'Or, les deux principaux financeurs et, dans une moindre mesure, la Région Bourgogne (Feader) et le Pays Beaunois.

Les 20% restant sont financés par un emprunt sur dix ans. La participation annuelle des adhérents s'élève à 400€ HT/an, comprenant le remboursement de l'emprunt, le coût de la prestation de service, l'hivernage, l'entretien courant et la remise en route.





TDB1105 P23_24_25__ 16/03/11 14:31 Page1

Matériel

Tracteur

07 - Tracteur Holder A45 45CV DA 2200H état neuf 4RM, prix : 12000 €
✆ **06 80 96 03 04**

38 - Cse cess. vds tracteur Massey Fergusson 5465, 120 ch, 6 cyl., inverseur hydro 700 heures.
✆ **04 76 64 26 51**

38 - Achète tracteur David Brown ou Deutz à réviser.
✆ **06 10 44 35 14**

42 - Vds tracteur MF 188 dans l'état ou pour pièces, pneus ar. neufs, fusés, avant neuf
✆ **04 77 63 51 09**

42 - Vds tracteur NHTM 135 RC an 02, 4800 h, relevage av. Supersteer tb état, 33 000 € ht
✆ **06 08 65 52 51**

58 - Eleveur RECHERCHE paille en andain 20 ha environ (sérieux) (réf. 1112)
✆ **06 87 31 57 31**
ou 03 86 20 21 17

71 - VENDS Same Antares 110, année 1995, 5 480 H, rel. et prise de force avant, PN Ar comme neuf et av 15 % (réf. 110A)
✆ **03 85 82 68 51 HR**
ou 03 85 82 64 59 HB

71 - Vds tracteur Sâne Antares 110, 4 RM, 1995, 5.480 h, relevage prise de force av., TBE, 16.500 €.
✆ **03 85 82 68 51**
ou 06 88 36 83 55

71 - Vds MF 265 avec chargeur, bon état, 5.500 €, semoir Nodet à disque, 2,50 m, 300 €.
✆ **06 61 20 11 67**

89 - VENDS John Deere 2250, 1992, 4 RM + chargeur + cabine, état moyen. (réf. 1111)
✆ **06 88 86 47 09 HR**

Travail sol

18 - Vds Horsch SE3, de 1998, en TBE, avec tasse AV et caisson chauffant avec SEPEBA + diverses pièces d'usures.
✆ **02 34 34 81 54**

21 - VENDS herse rotative Lemken Zirkon 10, 4 m. dent neuve de 2008, état neuf, 10 000 € (réf. 1011)
✆ **06 07 19 17 09**

21 - VENDS semoir intégré type compact 4 m. seul ou avec rotative marque Sulky peu travaillé. (réf. 1108)
✆ **06 86 79 78 30**

26 - Vds Semoir maïs tournesol NG Planter II 6 rangs télescopiques+Micro granule
✆ **06 09 94 67 79**
ou 06 82 80 70 39

26 - Vds Semoir maïs tournesol 4Rgs pneumatique Monosem+ Caisses plastique 50/30/20 et 50/30/25
✆ **04 75 85 26 94**

43 - Vds CHISEL Askel 5 dents l 1750 + HERSE brisée l 3500
✆ **04 71 66 66 48**

84 - Vds Rotavator 1,50 m, lames neuves : 400 €
✆ **04 90 61 62 71 HR**

Récolte

- Faneuse FELLA 5,40 m et 6m.
- Faneuse KRONE 5,50 m.
- Faucheuse KHUN 6 disques GMD 66
- Faneur andaineur KUHN GRS25
- Andaineur TONUTTI 7m. Raptor 12
- Presse VICON type 169 état neuf
- Épandeur SAMSON SP 12, 15m³, révisé
- Épandeurs MAITRE 6 et 9T. monocoques
- Épandeur GILIBERT 7 T. Monocoque
- Pailleuse SILO-FARMER RD1020 HE 2 démêleurs, goulotte polyvalente, 1 campagne
- Pailleuse CACQUEVEL portée DP 2003

ETS BONORON
58 Moulins Engilbert - **Tel. 03 86 84 20 22**

01 - Recherche andaineur Kuhn GA 280 ou GA 300
✆ **04 74 36 73 41 hr**

26 - Vds Secoeur Noyer grilles de séchoir tapis trans 12M générateur diesel 30kwa palan élec 2TS
✆ **04 75 05 29 53**

26 - Vds Moissonneuse batteuse Clayson103 cause retraite 1000e ht + Pinces balle ronde 500€ ht
✆ **04 75 25 02 52**

38 - Vds MB New Holland cx 860 HDSL, 4x4, coupe 7 m 32 de 2005.
✆ **06 72 15 40 26**

84 - Cherche benne vendange 4 à 5 T, bon état
✆ **04 90 65 65 83**

Traitement

84 - Vds engrais Armonitre 2T400
✆ **06 11 80 42 10**

84 - Recherche Pulvé Hardi mini 800 L, rampe 12 m, hydr. commande électrique en cabine, bon état général
✆ **06 75 12 59 92**

Arbo-viti

26 - Vds Semoir maïs 4lignes Calibreuse abricots 2 lignes 3000 plateaux Stamp 750 bougies antigel Table Emballage Bellot Bungalow 5x230
✆ **06 13 79 89 90**

38 - Atomiseur 1500 l de 2007 8000 € TTC calibreuse à noix TBE 1000 € + palox bois.
✆ **06 75 17 98 83**

Irrigation

69 - Vends une pompe d'arrosage prise de force 65 m3/h. TBE prix 500 € + aspiration.
✆ **06 08 42 18 41**

Forestier

38 - Vends treuil forestier mécanique 3 points Tafjun 5 tonnes année 2008 peu servi état neuf, 100 m de câble diam. 10 cardan neuf à recouper à la demande : 2000 €.
✆ **04 76 73 60 96**
ou 06 30 85 12 49

Cave

69 - Recherche pour pièces pompe à vin Bodin Motovinic. Faire offre.
✆ **06 67 23 16 49**

Manutention

71 - Vds remorque 2 essieux, 12 t., IH425, pneu neuf, essieux neuf, bon état, 8.200 € à débattre, tapis 5 m.
✆ **06 87 37 14 14**

Station

26 - Vds vide caisses pneumatique Cautier + tapis évacuation
✆ **06 80 42 35 29**

Agri. divers

Suite à un changement du mode d'alimentation des vaches,
VEND remorque mélangeuse distributrice JF-STOLL à pales, 15 m³, kit coupe fibré, pesage électronique, toutes options, année 2002, entretien assuré par **Ets CHAPUIS Frères, 21450 Saint Marc sur Seine**.
Contacter Mr JACQUINOT au 03 80 93 20 22 ou 03 80 93 99 74

01 - Achète presses à foin MD et semoirs à maïs pneumatiques Nodet et Monosem.
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Cse retraite vds divers matériels : cellule, vis à grains, tracteur 160 CV Hurlimann, moiss. batteuse, semoir, tonne à lisier 10000L, charrue, etc...
✆ **04 74 24 24 16**

- 1 moissonneuse batteuse 8780, 1500 h., 6,10 m., 2000
- 1 tracteur MF7480, pont avant et cabine suspendue, 2200 h., 2004
- 1 tracteur John Deere 6810, 4200 h., 2000
- 1 tracteur MF8210, 4500 h., 2003
- 1 presse New Holland 5950, liage ficelles, 2500 bottes, 1998
- 1 presse MF187LB, bottes carrées, 3500 bottes, 2002

Sarl GATELLIER - 58 Suilly
Tel. 03 86 26 33 93 - Fax 03 86 26 32 69

01 - Vds quadrisoc Bonnel 345 ; récolteuse à herbe Taarup 1m20 tb état
✆ **04 74 52 62 91**

01 - Vds vibroculteur Quivogne 5m10 très bon état ; distributeur engrais Kuhn 1100 dbles plateaux inox aubes neuves tbé ; faucheuse Kuhn 2m px 500 € bé
✆ **06 98 36 65 15**

01 - Vds semoir maïs monosem NG plus 4 rangs tbé
✆ **04 74 50 25 77**
ou 06 88 58 30 41

18 - Vends lot 7 cellules à grain. Tél. 06.85.54.86.73.
✆ **06 85 54 86 73**

18 - Vends relev. AV, 2,5 t + bâti chargeur Mailleux, fers plats, pour Ares, système électronique semoir à engrais Sulky DPX Expert.
✆ **Tél 06 14 40 22 10**

19 - 19 Vds Epandeur à fumier 5.5T DEGUILLAUME; Charrue à disques 3 disques hydraulique VIAUD.
✆ **06 82 71 15 90**

21 - VENDS semoir Nodet BE, 400 € + herse plate, 150 € + canadien cultivateur, 250 € (réf. 1102)
✆ **03 80 75 90 20**

21 - VENDS faucheuse conditionneuse JD 1320, scie circulaire Rexit, entrainement PDF. (réf. 1106)
✆ **03 80 64 08 75**

21 - ACHETE presse moyenne densité, - semoir Nodet maïs, - tracteur JD, MF, - moissonneuse Dominator, - télescopique (réf. 110E)
✆ **07 86 46 73 30**

21 - Agriculteur allemand ACHETE MB Claas, Deutz Fahr, - tracteur 4 X 4, - ensileuse bec, pick up, - presses carrées et à balles rondes. (réf. 110D)
✆**/fax: 00 49 56 03 73 22**

26 - Vds Broyeur 2,75 800euros cult 150 Tecnoma 600l 400 Dech Quivogne 300 Comp Montabert Hydro 500
✆ **04 75 05 29 53**

26 - Vds Machine à traire chèvre 2x6 lavage auto 1800€ Cornadis cascade 36 places 500€
✆ **04 75 25 21 62**

38 - Faucheuse Kuhn GMD 602, herse alternative HB3000 Kuhn avec semoir Nodet 3 m.
✆ **04 76 65 44 45**

38 - Vds pulvé Tecnoma 800 litres rampes 12 m à réviser avec pompe neuve type Comet BP 105 ou pompe seule.
✆ **04 74 92 52 51**

39 - Vds 3 tanks à lait 500 l + 300 l + 1 200 l
✆ **06 80 52 16 04**

42 - vds dessisleuse pailleuse Lucas 3m3 1100 ¤, semoir maïs Monosem 4 rg micro granulées.
✆ **04 82 28 07 60**

57 - Vends chargeur Mailleux 40-85 avec crocodile, tonne à eau 1.000 L, broyeur Agram 2,20m axe horizontal.
✆ **06 71 57 42 54**

67 - Vends tank à lait 3000 L de marque Serap lavage automatique, année 97, très bon état, libre fin mai, vends cause manque capacité.
✆ **06 82 16 21 05**

67 - Vends tank à lait 3000 L de marque Serap lavage automatique, année 97, très bon état, libre fin mai, vends cause manque capacité.
✆ **06 82 16 21 05**

67 - Vends tank à lait 3000 L de marque Serap lavage automatique, année 97, très bon état, libre fin mai, vends cause manque capacité.
✆ **06 82 16 21 05**

71 - Vds tract. JD 3350 HL ; tract. JD 2850 HL + rel. avt ; herse rot. Amazone KE 303 + port à court ; faucheuse GMD 600 ; herse plate 5,20 m ; sem. à maïs Monosem PNU 4 rgs ; charrue Huard 4 socs ; salle de traite Manus 2 x 4, puls. élect.
✆ **03 85 72 92 54**

71 - Vds dist. engr. Sulky, an. 2002, 1.450 l, tonne à lisier, 7.000 l, bras pomp. broy. prairie, 2,80 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds 2 conditionneuses Kuhn, 2,40 m et 2,80 m, faneuse, 5,30 m, 2.200 € HT, andaineur, 4 m.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds dist. engr. cuve résine, 1.000 l, andaineur Kuhn, 3,50 m, tandem rotative kuhn, GMD 600.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds télescopique Merlo 33.7 KT, 2004, 6.000 hrs, pneus neufs, 115 ch., Load Sensing avec godet multiservice.
✆ **06 81 59 12 08**

84 - Vds machine à planter asperges, ttes options .
✆ **06 14 41 22 32**
ou 4 90 67 17 54 HR

84 - Vds une Boiselet Vigne complète Starmatic Discomatic, bineuse correcteur de devers, TBE : 2600 €
✆ **06 75 87 15 68**

84 - Vds Same 110, charrue 4 socs, disque, remorque, calibreuse gousse aulx, moteur pompe, peseuse ensacheuse
✆ **06 11 80 42 10**

84 - Vds aspersion couverture intégrale polyéthylène 4,5 HA et acier galva Agrijerf 8 HA, semoir grains monosem 4 rgs, tuyaux diam.125 av. sorties diam. 30 ts les 1,50 m
✆ **06 21 93 60 17**

84 - Vds épandeurs engrais dble disque, semoirs NODET maïs-tournesol 4 à 6 rgs, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, covercrops 20-24-36 dis., décompacteur 6 d. DUROU, semoirs 2,5-3 et 4 m
✆ **04 66 24 26 11**

88 - Vends tracteur New Holland TM 140 charrue Huard F5 faneuse Kuhn GF 5801
✆ **03 29 06 09 67**

89 - VENDS bétaillère à 1 cheval, att. pour voiture, - plateau pour transport de bois 3.30 m. de long, - Névada break 21 D pour pièces ou entière, 300 € (réf. 1107)
✆ **06 32 94 85 78**
ou 03 45 85 90 40

89 - Vends benne 10,5 tonnes Siam, bennes Duschene, 10 tonnes et 14 tonnes, séparateur 100 qx Dupuix, séparateur 50 qx Renaud, élévateur Denis 100 qx, 8 métres, herse alternative Amazone, 4 métres.
✆ **03 86 75 44 75**
ou 06 81 82 73 32

Elevage

PROMOTION DANS LES ÉLEVAGES CHAROLAIS DU 21 AU 26 MARS

LA FÉDÉRATION CHAROLAISE DE CÔTE D'OR ORGANISE
UNE SEMAINE COMMERCIALE
Environ 150 reproducteurs charolais nés du 1er novembre 2009 au 1er avril 2010.
Inscrits au Herd-book charolais sont en vente dans les élevages.
MISE À PRIX UNIQUE 2100 €

- **CHOUBLEY Laurent** - 21210 La Motte Ternand
 06 76 65 35 98 - 19 animaux à vendre
- **COLLIETTE Christian** - 21210 Villargoix
 06 70 74 97 70 - 4 animaux à vendre
- **EARL DE LA COLOMBIÈRE** - 21350 St Thibault
 03 80 64 68 29 - 6 animaux à vendre
- **EARL GABORY Bruno** - 21460 Jeux-les-Bards
 06 87 43 40 33 - 11 animaux à vendre
- **EARL GODOT** - 21320 Bellenot-sous-Pouilly
 06 81 17 54 49 - 5 animaux à vendre
- **EARL LECHENAULT B & Y** - 21230 Foissy
 06 68 67 74 41 - 5 animaux à vendre
- **GAEC MENETRIER PARIZOT** - 21350 Avosnes
 03 80 33 49 80 - 2 animaux à vendre
- **GAEC BAUDOT Élevage** - 21140 Pont et Massène
 06 67 58 18 03 - 13 animaux à vendre
- **GAEC BAULOT Y & S** - 21140 Semur-en-Auxois
 06 74 71 75 30 - 9 animaux à vendre
- **GAEC DE LA FONTAINE** - 21320 Sainte Sabine
 06 77 00 86 27 - 3 animaux à vendre
- **GAEC DE L'ARMANÇON** - 21320 Thoisy-le-Désert
 06 72 59 03 40 - 4 animaux à vendre
- **GAEC DU PRÉ DU VAL** - 21390 Brianny
 03 80 64 43 80 - 5 animaux à vendre
- **GAEC FERROUX** - 21430 Savilly
 03 80 84 03 87 - 9 animaux à vendre
- **GAEC HENRIOT** - 21700 Villebichot
 06 21 88 22 77 - 15 animaux à vendre
- **GAEC MIMEUR J & FILS** - 21320 Thoisy le Désert
 03 80 90 85 38 - 1 animal à vendre
- **GAEC SAINT ROCH** - 21290 Recey-sur-Ource
 06 85 33 82 34 - 8 animaux à vendre
- **GAEC TERRAND** - 21360 Cussy la Colonne
 06 81 83 95 05 - 4 animaux à vendre
- **LYCÉE AGRICOLE DE QUETIGNY** - 21110 Tart le Bas
 03 80 31 30 32 - 5 animaux à vendre
- **ROULOT JEAN-PIERRE** - 21210 Saulieu
 03 80 64 04 31 - 5 animaux à vendre
- **TURSIN BERNARD** - 21210 Villargoix
 03 80 64 25 25 - 8 animaux à vendre
- **VIRELY GÉRARD** - 21460 Époisses
 06 73 10 01 13 - 6 animaux à vendre

Une majorité de reproducteurs éligibles à l'aide du Conseil Général de Côte d'Or **400 Euros**

NE LAISSEZ PLUS LE HASARD DÉCIDER POUR VOUS Investissez dans la génétique

Renseignements, liste éleveurs participants et d'animaux à vendre sur simple demande
Tel. 03 80 90 68 80 / Fax 03 80 90 76 14
Site internet: http://stationevaluation21.com

03 - CS vd sonde ovatec détecteur de chaleur + sexage app agrimonitor detec vêlage.
✆ **06 75 83 59 15**

54 - Vends salle de traite 2x4 Wesfalia compteurs à lait décrochage automatique portes magnétiques + dac 2 postes TBE 12.000 €.
✆ **03 83 25 44 35**
libre mi-mars

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds 1 Camera de marque Camerail élevage fixe 360° état neuf prix 2500 €
✆ **04 50 41 13 22**

38 - Cse retraite vds 709 Mercedes 96000 kms bétaillère + porte viande Iso 2 caisses amovibles : 9000 € à débattre.
✆ **06 89 82 86 17**

39 - Vds cessation bétaillère Mercédès 609, 3T5, bé
✆ **06 66 51 77 22**

69 - Vds bétaillère Mercedes 609 D 92 caisse 4 rm toute alu 370 000 km 13400 € ht état rare.
✆ **06 08 16 51 09**

Quad

03 - CS vds quad 660 Rihno tts ops pneus nfs 6700 km TBE.
✆ **06 75 83 59 15**

Tourisme

69 - Vends Clio 3 Phase 2 Dynamic DCI 85 07/09 8 000 kms peint mét toit panoramique élec régul vit. vitres AR surteintées RS + 2 roues neige neuves 13000 €.
✆ **06 03 62 88 41**

PETITES ANNONCES
pa@terres-de-bourgogne.net
Tel. 03 80 78 90 40

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille bon foin 2010 bottes rectangulaires
✆ **06 16 64 89 54 hr**

01 - Vds bon foin 2010 balles rondes diam 120
✆ **04 74 42 81 17 hr**

26 - Vds 300 bottes paille 2010
✆ **04 75 84 60 15 (HR)**

26 - Vds Foin 40 br 120 - Couverture intégrale 2HA30
✆ **04 75 68 66 77 (HR)**
ou 06 29 65 02 36

42 - vds foin 20 bottes rondes
✆ **04 77 28 99 64**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

71 - Vds paille B.R., 120x130 et foin.
✆ **06 50 39 91 27**

71 - Vds foin bottes rondes, Curgy
✆ **03 85 86 18 90**
ou 03 85 52 15 24

Fourrage

58 - VENDS 35 à 40 T. de foin, balles rondes, région Morvan. (réf. 1013)
✆ **09 75 55 00 08**
le soir après 20 h

58 - vends foin + paille bottes de 150 filet bonnes quallite
✆ **06 75 86 52 20**

58 - VENDS balles rondes de paille 160 x 120, région Donzy, stockées à l'abri. (réf. 1105)
✆ **06 27 37 57 36**

58 - VENDS paille bottes rectangulaires sous abri, région Clamecy. (réf. 1116)
✆ **03 86 60 15 13**
06 82 31 44 34

67 - Vends foin et enrubannage bio 2010, bottes rondes, diamètre 150 et 135, très bonne qualité.
✆ **03 88 70 75 86**

69 - Vds foin de qualité BR ou HD, livraison par Crq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép**

69 - Vds balles enrubannées.
✆ **04 74 26 00 67 HR**

TDB1105 P23_24_25__ 16/03/11 14:32 Page2

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

71 - Vends foin de pré et regain, enrubannage, livré toutes régions, qualité garantie.
✆ **06 75 28 47 79**

Propriété

88 - Vends à Wisembach 88 maison mitoyenne d'un côté. Couloir, cuisine équipée, salle à manger avec cheminée, WC. 1er étage : 2 chambres à coucher, salle de bains, WC - 2 chambres mansardées. C-C fioul - Terrain sur 10 ares - Classe F - 105.000 € -
✆ **06 70 25 94 02**

Terrain

38 - Vend terrain agricole irrigués superficie 5 Ha 50 très bien situé.
✆ **06 27 48 51 99 HR**

Divers

ACHÈTE
(paiement comptant)
Acacia debout + piquets Brut et Grumes acacia
Tel./fax 03 81 87 79 42 ou 06 07 76 99 29

01 - Vds tuiles creuses ou tige de botte ; et tuiles plates Bisch double gorges
✆ **04 74 30 24 02 hr**

07 - Vds distr. engrais Vicon 1000kg, charrue Huard bissoc NS, Round Baller Krone KR130, dessileuse Lucas à griffe 1.7m3, arracheuse plants portée, Peugeot J5 pour pièces
✆ **04 75 58 04 04**

21 - VENDS piquets acacia 1.80 m., scie à ruban + vibroculteur ABK 4.80 m. avec roto. (réf. 1110)
✆ **03 80 62 51 85**

38 - Cse cess. Vds tracteurs ValtraT130 + 605 tank Japy 3600 l, salle de traite 2x4 décro + DAC 2 stations 40 collier De Laval. matériels divers, round baller, andaineur, planteuse maïs Monosem 5 rangs fertiliseur microgranulé Etc...
✆ **06 73 00 78 53**

38 - Vds vibroculteur Quivogne 3 m : 350 € à déb., Quad Yamaha 2000 - 250 cm3 avec épandeur antilimace delimbe 1500 euros à déb. ; faucheuse conditionneuse Pottinger 2002, 2,6 m : 3500 € à déb. ; épandeur fumier 6 t Gilibert hérissons horizontaux 1997 : 2500 €.
✆ **06 13 83 04 22**

38 - Vds 90 m de maïs ensilage à 45 E/m3 et 30 BR d'enrubannage 1000 €/ht ; vibromultisem Quivogne avec rouleau packer 3 m, état neuf 1500 E et presse MD Gallignani 2600 BE : 1000 € ; tank à lait 1000 l Al, révisé et machine à traire ALVP74 faire offre ; bâtiment métal Galva 580 m2 neuf sans couverture : 12000 €.
✆ **04 76 56 34 93**

58 - VENDS pieux acacia 2 m. (réf. 1103)
✆ **03 86 69 14 26 HR**

71 - Tous les numéros de «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» en 2010, 2009... La collection est disponible au prix unitaire de 30 €/année, hors frais de port. Un cadeau original et utile. Contact :
✆ **03 85 29 55 29**

71 - Cause santé vends troupeau de chèvres, matériels de laiterie, matériels agricoles.
✆ **03 85 36 07 95**

Location

Agricole

21 - JA RECHERCHE terres, prés à louer ou travail en commun, canton Aignay, Is/Tille, Saint Seine (réf. 1115)
✆ **06 81 60 97 25**

58 - PRENDS vaches en pension section Moulins Engilbert (réf. 1014)
✆ **03 86 84 21 18**
ou 06 74 37 07 11
ou 03 86 84 37 50

Offre

Emploi

soufflet agriculture

Importante entreprise de collecte de céréales et de négoce, filiale d'un groupe familial agro industriel expert des filières orge et blé recherche un **«MAGASINIER - CHEF DE SILO»** en CDI basé à Nuars (58).

Vous assurez la responsabilité du silo qui vous est confié et vous apportez un service de proximité à notre clientèle:
• accueil des agriculteurs;
• gestion des entrées et des sorties de céréales;
• surveillance des stocks et l'agréage des produits;
• distribution des engrais;
• chargement des camions;
• entretien du site;
• mise en œuvre des procédures de sécurité et de qualité.

Niveau BAC ou BTS. Une formation en agriculture ou une bonne connaissance du milieu est souhaitée.
Nous recherchons un candidat volontaire, autonome, avec de bonnes qualités relationnelles.

Candidature (CV, lettre de motivation) sous la référence 201101SA58 par mail à
hallard@soufflet-group.com ou par courrier à l'attention de :
M. le directeur SOUFFLET Agriculture SAS
Zone Industrielle «La Bagatelle» BP 49
58502 CLAMECY cedex

01 - Groupement d'employeurs Bugey Remplacement Agricole 01260 Champagne en Valromey recherche ouvrier agricole polyvalent formation laitière avec expérience, contrat de travail
✆ **04 79 87 64 07**

21 - ETA CHERCHE cond. MB expérimenté, fils agri., bonne rémunération, juillet-août, logé nourri. (réf. 1104)
✆ **03 80 97 10 74**
ou 06 81 32 69 56

26 - Cherche Chauffeur moissonneuse batteuse pour juillet 2011
✆ **04 75 02 14 26**
ou 06 85 66 10 28
ou fax 04 75 05 98 47

38 - Urgent Service de rempacement secteur La Cote St André recherche CDI Temps complet.
✆ **06 22 75 87 21**

38 - Recherche ETA38 chauffeur moissons poids lourd expérience.
✆ **04 76 55 35 48**
ou 06 08 47 08 89

42 - Expl. agricole cherche salariée pour 18h/semaine, pour vente sur les marchés
✆ **06 36 51 17 67**

58 - OS RECHERCHE magasinier, formation assurée, Nièvre, connaissances agricoles. (réf. 1005)
✆ **06 82 56 24 39**

69 - Négociant en bestiaux recherche chauffeur tps plein ou tps partiel. Permis poids lourd, Fimo, Captav.
✆ **06 08 26 02 10**

89 - Exploitation agricole, région de Tonnerre (89), CDI, temps plein pour travaux dans les vignes et dans les champs avec conduite d'engins. Permis B obligatoire (réf. 110B)
✆ **06 20 68 58 06**

Demande

Emploi

18 - Agriculteur polonais cherche travail secteur légumes cueillette/élaboration, avec logement.
✆ **Tél 0048 887 590 329**

71 - Tâcheron avec expériences, recherche travaux de printemps dans les vignes.
✆ **06 49 19 05 23**

Mariage

Rencontre

18 - H. 50 ans, div., attend véritable amour, sincère, agréable, jeune d'esprit, sérieux, bonne moralité, dynamique, vous apportera sécurité, tendresse, fidélité, recher. j. femme, 40/48 ans, milieu agri., charme naturel, sincère, soignée, agréable pour relation sérieuse et durable.
✆ **06 45 20 37 45**

RECHERCHE
HOMMES & FEMMES
25-65 ans réellement libres
désireux rompre solitude
et motivés reconstruire
vie couple.
Pas sérieux s'abstenir.
GRATUIT.
Infos: bourgogne.rencontres-nature.com
ou **06 20 44 32 91**

Animaux

Bovin

01 - Vds vaches Montbéliardes et Holstein au lait, IA et éco disponibles 2ème quinzaine 03 - Cl San. OK
✆ **04 74 51 70 16**

01 - Vds génisses 18 mois Char. bonne origine IA ind IBR - Christian CHATARD à Viriat
✆ **06 83 37 16 62**

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 15 à 24 mois. Elevage inscrit indem d'IBR et paratuberculose livraison possible
✆ **06 77 19 11 44**
ou 04 74 24 53 28 soir

01 - Vds femelles Holstein canadienne rouge et noire 3 semaines filles de Bookman, Bacculun, Baroque
✆ **04 74 30 95 59**
ou 06 08 89 30 88

01 - Vds taureau Blond TBO 5 ans vêlage facile cause consanguinité
✆ **06 82 66 95 17**

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 17 et 18 mois . Elevage LENA 03360 Urcay. (50VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds vaches au lait Prim Holstein CL10000 garanti sanit ok tank à lait Japy lavage auto trop petit 2590L 2600 €
✆ **06 71 21 49 36**

07 - Cse cessation laitière vds troupeau laitier Prim Holstein, contrôle laitier, UPRA
✆ **04 75 68 51 98**
ou 06 62 56 69 66

18 - Vends TB taureaux charolais, HBC, 15 mois, indem IBR, FCO ok. Gayon Serge.
✆ **02 48 74 51 39**
ou 06 86 76 81 23

18 - 86 – Vends vaches et génisses normandes, vêlées ou prêtes à vêler. Livraison possible.
✆ **06 61 14 25 54**

18 - Vds choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en déc. 09 et janvier 10, tous hivernés au pré, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. J et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12

18 - Vends 5 taureaux limousins, non inscrits, prêts à saillir.
✆ **06 14 40 22 10**

21 - Elevage H.B. Limousin VEND reproducteurs 16 mois, - vaches suitées. Levoyet Alain - Pralon (réf. 0804)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS reproducteurs charolais 1 et 2 ans et génisses de 1 et 2 ans repro., taureaux adultes, vêlage facile, TGS, HBC, IBR A. EARL Gabory 21460 Jeux les Bard (réf 0929)
✆ **03 80 96 79 42**
ou 06 87 43 40 33

21 - VENDS taureaux charolais 2 ans et 15 mois HBC, IBR A. Lechenault Yves 21230 Foissy (réf. 0921)
✆ **06 68 67 74 41**

21 - ELEVAGE CHAROLAIS BAUDOT - Pont et Massène (3 kms de Semur en Auxois) PROPOSE à la vente large choix de reproducteurs : - taureaux adultes, taureaux de 1 an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent (réf. 090E)
✆ **03 80 97 23 28**
ou 06 07 75 59 74

21 - VENDS taureaux 17 mois HBC, IA, fils de Suédois, Tempo, Rouky, Pinay, tous éligibles, prime Conseil Général, TGS, IBR A. Parisot - La Motte Ternant. (réf. 10VB1)
✆ **06 15 28 77 63**
ou 03 80 84 33 13 HR

21 - VENDS vaches laitières Brunes et Holstein. (réf. 1015)
✆ **03 80 93 82 90**
à partir de 13 h

21 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC, TGS. Charetier - Anlezy (réf. 1109)
✆ **03 86 60 23 29**
ou 06 37 43 86 56

38 - Cse cess. vds génisses Montbéliardes prêtes pleines embryons de Meresa teauraux + 1 mère à taureaux + génisses Smema Umotest pleines.
✆ **06 73 00 78 53**

38 - Vds 15 vaches Salers à vêler ou suitées et taureau Charolais à Biol(38).
✆ **04 74 92 36 45**
ou 06 10 98 40 33

42 - Vds taureaux holstein rouge et noir montbéliard, issus mère à taureau, HD Nutrition
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds très bons taureaux charolais, HBC, BO, Cuisset J.-Marc St-Germain-Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vends TB taureaux charolais 15 mois, génisses 2 ans, repro. BO Grouiller JP
✆ **06 71 99 65 43**
ou 04 77 66 64 70

42 - Vds taureaux Charolais HBC laitonnes livraison assurée Charguéraud C. Mably
✆ **06 74 46 24 83**
ou 04 77 72 69 32

42 - Vds taureaux 15 mois inscrits HB Charolais et génisses de 2 ans Denis JF
✆ **04 77 65 30 40**
ou 06 82 46 95 41

42 - Elev.Charolais Bigay Sivet propose reproducteurs HBC fort dévelop. 2 pour génisses .
✆ **06 03 29 67 01**

43 - Vds AUBRAC 2ème velage + GENISSES 1 an origine la le tout OS Aubrac
✆ **06 83 09 04 80**
et 04 75 06 62 01

58 - L'élevage BATHO 58330 Saxi Bourdon vous propose taureaux charolais HBC de 2 ans et veaux d'1 an issus de grandes origines avec développement et conformation supérieure, dispose semence pour vêlage facile sur génisses.
✆ **06 74 69 21 83**
ou 03 86 58 35 52

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs 12 - 15 mois, HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 0709)
✆ **03 86 84 21 53**
ou 06 58 95 93 59

58 - VENDS reproducteurs 2 ans et 14 mois, vêlage facile, prix raisonnable. GAEC Pautet (réf. 0906)
✆ **03 86 30 85 24**
ou 06 13 33 44 38

58 - VENDS taureau Salers 6 ans, type viande, vêlage facile. (réf. 0908)
✆ **03 86 58 47 38**
ou 06 35 58 58 51

58 - VENDS 2 taureaux 18 mois et gros veaux type viande, HBC. Champeau - Parigny les Vaux (09VB1)
✆ **03 86 68 80 03**
ou 06 75 69 10 18

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois et génisses 1 et 2 ans HBC. EARL Touillon - Moiron (réf. 090D)
✆ **06 19 82 08 94**

58 - VENDS mâles et femelles de 2 ans, - plusieurs veaux d'un an, HBC, TGS. Dessauny François - Decize (réf. 090B)
✆ **03 86 25 42 77 HR**
ou 06 27 09 22 58

58 - VENDS taureaux limousins 2 ans, - vaches suitées ou à vêler. Pannetier Nathalie (réf. 0926)
✆ **03 86 29 03 39**
ou 06 81 04 68 24

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans, BO. Pannetier Denis (réf. 0925)
✆ **03 86 29 03 39**
ou 06 81 04 68 24

58 - Elevage Limousin VEND vaches à vêler et vaches suitées, veaux femelles, + veaux reproducteurs TGS. Paratube OK. (réf. 100A)
✆ **06 10 09 65 69**
ou 03 45 82 90 10

58 - VENDS taureau 2 ans, type élevage, gros veau viande, HBC, TGS. EARL Theuran - Magny-Cours (réf. 100C)
✆ **06 20 87 11 85**
ou 03 86 58 11 54

58 - El. Ansault Rivaillon VEND cause retraite génisses HBC prêtes à saillir, IND IBR, VAC FCO, GO, (réf. 1012)
✆ **03 86 38 10 51**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non, bonne origine, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 1008)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non dont certain issus vêlage facile, TGS. Perrain 58120 St Léger de Fougeret. (réf. 11VB2)
✆ **03 86 85 06 37**

58 - Elevage HBC VEND 5 taureaux adultes, - 2 taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs IBR A. GAEC Marion - Luzy (réf. 11VB1)
✆ **03 86 30 11 55**
ou 06 07 51 04 99

69 - Vds taureaux charolais 16 Ms vel facile HBC TB origine IND IBR-BVD.
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

69 - Vends génisses Salers saillies génisses 15 18 mois et vaches Salers + veau Indem IBR FCO.
✆ **06 18 80 20 13**
ou 04 78 44 40 21
ou 04 78 48 48 44 HR

71 - Vds T. B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, génisses 2 ans repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
ou 06 89 90 35 44

71 - Vds taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charolais, HBC, liv. poss., TGS, bonne conf. M. Devillard.
✆ **06 81 90 94 97**

71 - Choix taureaux charolais HBC, 1 à 2 ans au pré, conformation développement fac. nais. TGS. Chatillon J.M. à Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vds taureaux HBC adultes, 2 ans, 1 an, génisses 2 ans, Viry, EARL Cortier, 06.85.39.72.25 ; Debarnot F.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Elevage HBC vend TX 2 ans et 1 an, hivernés au pré, TGS, IBR A. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vds bons taureaux 2 ans, HBC, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**
ou 03 85 24 02 61

PETITES ANNONCES
pa@terres-de-bourgogne.net Tel. 03 80 78 90 40

TDB1105 P23_24_25__ 16/03/11 14:30 Page3

71 - Vds taureaux génétiquement sans corne, certains conviendraient pour génisse. Seurre, 71 Palinges.
✆ **03 85 24 14 97**

71 - Vends taureau charolais 3 ans. Peux livrer.
✆ **06 81 87 02 84**

71 - Vds génisses 2 ans charolaises repro. ou engrais. et mâles type viande repro.
✆ **06 80 11 97 50**
ou 06 74 49 76 31

71 - VENDS taureaux HBC au pré, choix, qualité, origines. GAEC Goulliard. (réf. 100B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux 2 ans et 15 mois, vaches pleines, génisses 2 ans, HBC, TGS. Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **03 85 88 35 80 HR**
ou 06 18 54 64 88

71 - El. charolais VEND taureaux 2 ans et 16 mois, or. IA ou non, TGS, IBR A, FCO OK. EARL Plantard - Cuzy (réf. 1114)
✆ **03 86 30 15 45**
ou 06 17 35 43 02

71 - Vds bons taureaux 18 mois et veaux d'un an, HBC, B.O., TGS, FCO, Gaec de la Condemine.
✆ **03 85 85 00 98**
ou 06 23 21 95 20 HR

71 - Vds reproducteurs 18 mois, HBC, TGS, Charolles.
✆ **06 48 20 82 79**

71 - Vds 1 taureau 2 ans, génisses 2 ans, génisses 1 an, jeunes vaches 3 et 4 ans, suitées, f., HBC, TGS. EL. charolais Vincent S., 71420 Oudry.
✆ **06 77 16 24 11**

71 - Vds taureaux Charolais 18 mois et 1 an, génisses 18 mois pour reproduction indemne IBR, HBC.
✆ **03 85 44 38 12 HR**

&71 - Vds génisses 1 et 2 ans, charolaises + veaux reproducteurs, BO, TGS, IBR A, livraison.
✆ **03 85 50 22 41 HR**

71 - Les éleveurs des Monts du Charolais, vous invitent le 25 mars 2011 à leur vente de taureaux, 15/20 mois. Livraison possible. JF Loreau. www.giemontsducharolais.com
✆ **06 72 99 64 62**

89 - VENDS 2 broutards croisés charolais 9 et 10 mois, - vache croisée jaune, - RECHERCHE à mettre 9 à 10 bêtes en pension avec eau (réf. 0901)
✆ **06 32 94 85 78**
ou 03 45 85 90 40
après 20 h

89 - VENDS 3 vaches charolaises suitées, 2 mâles, 1 femelle + 2 mois, IND IBR FCO. (réf. 0917)
✆ **03 86 74 60 72**

89 - VENDS taureaux charolais HBC 15 mois, TGS, grandes origines. EARL Baudot - Fulvy (réf. 0928)
✆ **03 86 75 15 33**
ou 06 19 96 60 17

Caprin

07 - Cse cess vds chèvres 110 multi et 55 chevrettes MB sept disp en lot taille variable
✆ **06 73 90 96 21**

71 - Vds quai de traite, 18 places, table d'égouttage, trayeuse 2 pots et divers matériels, cause cessation chèvres.
✆ **06 07 87 14 27**

Ovin

26 - Vds fin avril 50 brebis Mourrey rousse Prix à débattre Haut Diois (26)
✆ **04 75 21 15 17**

38 - A vendre 4 brebis avec agneaux et 1 bélier 2 ans.
✆ **04 74 54 42 14**

74 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux... paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

01 - Vds chevaux Percherons 2 juments et 2 pouliches avec papier ; 1 poulain mâle né le 06/2010
✆ **04 74 30 24 02 hr**

15 - PENSION box 189 € herbage 120 € mixte 150 €/mois saillies tte race étalon PSA Noir+Palomino qualif endur.+Pur Frison+ débour. dressage+mise bas. VENTE permanente chevaux selle tte race Pur Frison. Arabo-frison. Haras Loup Blanc 15190 St Amandin.
✆ **04 71 78 53 26**

54 - Vends belle jument ardenaise 3 ans Baie douce père Neron du vallon 1.500 €.
✆ **03 82 46 11 11**

58 - VENDS jument Percheron PP grise 7 ans, débourrée et chevaux de selle 11 à 23 ans, cause cessation. Néant Michel (réf. 110C)
✆ **03 86 30 86 74 HR**

71 - Vends ane mâle, 14 mois, Noir du Berry.
✆ **03 86 75 44 75**
ou 06 81 82 73 32

Chien

57 - Vends chiots Beauceron parents visibles mère 250 269 801 324 393, pucés, vaccinés, 300 €, dispo 10/03/2011.
✆ **03 87 55 02 24**
ou 06 64 97 99 66

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Vous désirez
passer une petite annonce, avoir un renseignement, vous abonner....

Martine
Tél.03 80 78 90 40
Fax03 80 70 08 02

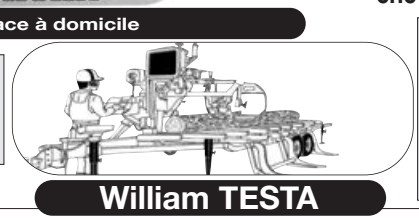
Terres de Bourgogne

Sciage à façon

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
Se déplace à domicile

SCIAGE À FAÇON
plots, poutres, chevrons, planches, etc.

VENTE DE PLAQUETTES CHAUFFAGE BOIS



SCIAGE DE GRUMES & VENTE DE BOIS AU DÉPÔT

William TESTA

CHALVRON - 58190 SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES
Tél./Fax : 03 86 24 86 71 - Portable : 06 80 74 52 42

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 6,98 du 1er au 15 mars pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	mars-juin	223,00 à 224,00	T C
Saône-et-Loire	-	INC		
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	mars-juin	230,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	mars-juin	227,00	V C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes export	mars.mai	295,00 à 300,00	V C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	65kg/hl	mars-avril	185,00	A C
Aube/Yonne	63-64kg/hl	mars-juin	180,00	N C
Nord Côte d'Or	63kg/hl	inc.		

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		mars-avril	212,00	N C
/Saône et Loire		-	-	-
Aube/Yonne		mars-juin	215,00	T C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50kg/hl	mars	205,00	T C
Yonne	-	-		-

Céréales France (disponible ou rapproché) 11 MARS

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir : INC.; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 224,00; Blé standard Rendu Rouen mars/avril : 226,00; Orge de Mouture Rendu Rouen (avr/juin) : 182,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir (janv-mars): 182,00; Maïs FOB Rhin (avr-juin) :220,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire : 470,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 235,00; Colza Rendu Rouen (dispo) : 470,00 ; Colza FOB Moselle (matif, mai) :455,00.

Pailles et fourrages 15 MARS

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif : Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** :inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 75 à 80 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne,
balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : 140 E/t. balles rondes :110 E/t.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc.balles rectangulaires (sous abri) :inc
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif
1ère coupe : inc., balles rondes - 1e coupe : inc., petits ballots

Alimentation animale 02 MARS

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 341
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 650
Lactosérum : 950
Babeurre sans norme : 2 450
Huile de coprah raffinée : 1 880
Huile de palme raffinée : 1 065
Luzerne déshydratée 18% : 205
Pulpes de betterave Marne : 205
Sons Pellets : 165
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : NC
Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.09 : 832

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 14 MARS

Ovins: 40	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux gras	119-129	2,64-2,87
Brebis	99-117	1,34-1,57
Béliers	90-130	

FORTE DEMANDE DANS L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES, VENTE TOTALE À DES COURS EN FORTE PROGRESSION.
PROCHAIN MARCHÉ : 28 MARS.

MOULINS ENGILBERT - 07 MARS
Amenés 230
AGNEAUX : Cours inchangé en agneaux gris.Meilleure vente en laitons de qualité.
EFFECTIFS Brebis ; Béliers: l'offre est inférieure à la demande, et les cours sont très fermes.
PROCHAIN MARCHÉ :lundi 21 mars (pesée 7h00/vente : 9h00).

	E	U	R	O
Brebis	-	1,05 à 1,35 (71 à 100)	0,65 à 1,05 (40 à 67 €)	-
Béliers (74 à 121 €)	**Chèvres** (9 à 25€)	**Boucs** (20 à 30 €)		
Agneaux gras 44 à 50 kg (93 à 116€)	-	2,20 à 2,42	1,94 à 2,20	-
Agneaux gras +50 kg (108 à 120€)	-	1,95 à 2,15	-	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (111 à 122€)	-	2,77 à 3,00	-	-
Agneaux laitons + 44 kg (126 à 128€)		2,80 à 2,85		

SANCOINS 09 MARS
Amenés 414, dont 204 agneaux, 11 agneaux d'embouche, 145 brebis et 14 béliers.
Les cours reconduits, toutes catégories d'agneaux. Les prix sont stables en brebis avec une demande toujours soutenue.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,70-6,10-5,95 (=); R 5,40-5,80-5,60 (=); 19-22 kg U 5,35-5,70-5,65 (=); R 5,00-5,45-5,25 (=); plus de 22 kg U 4,85-5,30-5,10 (=); R 4,70-5,15-5,00 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,20-2,50-2,35 (=); R 1,80-1,95-1,85 (=); O 1,35-1,50-1,45 (=).

Veaux d'élevage - 09 MARS

Amenés 35.
Peu de demande. Poursuite de la baisse, toutes catégories.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 190,00-270,00-235,00 (-10,00); lourds 280,00-350,00-310,00 (-10,00); conformation supérieure 350,00-405,00-370,00 (-20,00); Charolaises femelles légères 180,00-230,00-200,00 (-15,00); lourdes 230,00-300,00-275,00 (-15,00); conformation supérieure 300,00-355,00-335,00 (-20,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 190,00-265,00-225,00 (-10,00); lourds 265,00-325,00-300,00 (-15,00); conformation supérieure 325,00-380,00-355,00 (-20,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 180,00-230,00-200,00 (-15,00); lourdes 230,00-290,00-270,00 (-15,00); conformation supérieure 290,00-345,00-320,00 (-20,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - PLERIN - 14 MARS

Amenés 11 188

Vendus au classement de 1,286 à 1,296 euro.
soit une cotation :

Base 56 TMP : 1,291 euro (+0,001).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,311 euro.

INDICE PORCELET
Du 07 au 11 mars : Prix à 25 kg: 1,930 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 32,836
Du 25 février au 04 mars : Prix à 25 kg: 1,927 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 32,804

Sancoins -
Le 09 MARS.
Amenés 2.
Hausse des prix.
Au kg vif : Laitons moins de 20 kg 1,91-2,12; 20-25 kg 1,73-1,90; 25-35 kg 1,62-1,79; 35-40 kg 1,52-1,74. Nourrains plus de 40 kg 1,44-1,58.

Viande bovine

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 09 MARS

Amenés 605 broutards et 437 bovins maigres.

En broutards, vente plus active. Les cours sont facilement reconduits avec une hausse des tarifs pour les sujets de 300-400 kg. Prix maintenus pour les femelles. En bovins maigres, vente rapide et active. Tarifs facilement reconduits. Hausse pour les vaches de -5 ans et les génisses de 30 mois.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg 400,00-580,00; 200-250 kg 490,00-750,00; 250-300 kg 680,00-950,00; 300-350 kg 680,00-860,00; 350-400 kg 655,00-890,00; 400-450 kg 840,00-980,00; 450-500 kg 1010,00-1030,00; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 420,00-710,00; 220-300 kg 430,00-810,00; plus de 300 kg 630,00-1000,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg inc.; 400-450 kg 660,00-950,00; 450-500 kg U 840,00-1050,00; 500-600 kg inc.; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 590,00-870,00; 400-450 kg 12-24 mois 820,00-910,00; plus de 450 kg 12-24 mois 810,00-1030,00; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 650,00-1740,00-1227,00. Vaches moins de 5 ans 780,00-1570,00-1114,00; 5-10 ans 610,00-2050,00-1167,00; plus de 10 ans 650,00-1280,00-1004,00; suitées 1315,00. Châtrons inc. Taureaux 1050,00-1860,00-1407,00.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U 3,00-3,05; R 2,94-3,00; 200-250 kg U 2,78-3,15; R 2,59-2,78; 250-300 kg U 2,70-2,92; R 2,44-2,70; 300-350 kg U 2,40-2,60; R 2,15-2,40; 350-400 kg U 2,28-2,37; R 2,18-2,28; 400-450 kg U 2,16-2,23; R 2,04-2,16; 450-500 kg U 2,15-2,24; R 2,09-2,15; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,50-2,92; R 2,14-2,50; 220-300 kg U 2,68-3,15; R 1,92-2,68; plus de 300 kg U 2,23-2,64; R 1,99-2,23. Taurillons moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U inc.; R inc.; 400-450 kg U 2,04-2,22; R 1,94-2,04; 450-500 kg U 1,98-2,12; R 1,81-1,98; 500-600 kg U inc.; R inc.; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U 2,08-2,21; R 1,96-2,08; plus de 450 kg 12-24 mois U 1,94-2,08; R 1,75-1,94; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,67-2,72; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,48-2,70; R inc.; 5-10 ans U 1,45-2,61; R inc.; plus de 10 ans U 1,20-1,71; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U 1,34-2,12.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 1,96-2,32; R 1,87-1,96.

Sicagemac - marché du 14 MARS

CORBIGNY

Bovins : 546	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (210-290 kg)	590-750	2,61-3,05
Broutards (310-400 kg)	710-920	2,07-2,52
Broutards (410-540 kg)	850-1080	2,06-2,18
Laitonnes (205-295 kg)	500-610	1,97-2,42
Laitonnes (300 à 410 kg)	590-800	1,87-2,10
Génisses 16-24mois (295-480 kg)	550-910	1,62-2,11
Génisses 24-36mois (500-755 kg)	910-1190	1,68-1,75
Taureaux (990-1060 kg)	1670-1810	1,68-1,75
Vaches légères	690-910	-
Vaches entre deux	970-1090	
Vaches lourdes	1100-1490	

LES TENDANCES

La demande en **BROUTARDS** reste orientée en sujets légers et plus particulièrement sur les moins de 340kg et vaccinés de +60jours, stabilité des tarifs pour le reste de la catégorie. Vente plus rapide et totale en **LAITONNES** à des tarifs plus fermes. Forte demande en **TAUREAUX**. Activité commerciale très dynamique en **VACHES**, à des tarifs soutenus. Meilleure demande en **GÉNISSES D'EXPORT**.

Bovins gras : 14
Vaches : 2,94 à 3,42E/Kg de viande - Génisse : 3,16 à 3,22E/Kg de viande
Vente rapide et totale, à des tarifs plus fermes.
PROCHAIN MARCHÉ : 21 MARS

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 07 AU 13 MARS. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploiatation.

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	inc.		inc	
			R	inc.		inc.	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,40	=	2,41	0,01
			R	inc.		2,30	
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,30	0,02	2,29	-0,01
			R	inc.		2,20	
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,18	0,01	2,18	=
			R	2,06	0,01	2,06	=
	12/18 mois	450	E	inc.		inc.	
			U	2,08	0,02	2,09	0,01
			R	1,96	0,02	1,96	=
		500	E	inc.		inc.	
			U	1,98	=	1,99	0,01
			R	inc			
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc.	
			U	2,07	=	2,08	0,01
			R	2,01	=	2,02	0,01
	12/18 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,94	=	1,95	0,01
			R	inc.		1,85	

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 15 MARS

LES TENDANCES

BOVINS : 1 651

Broutards : La présentation reste de bonne qualité. La demande reste très forte dans les sujets inférieurs à 380kg, mais on observe que la vente est également plus soutenue en sujets plus lourds. Les acheteurs plus nombreux, ont permis des enchères plus rapides et les cours en légère progression dans toutes les catégories. Relève insignifiante.
Laitonnes/Génisses 2 ans : La vente s'est déroulée correctement et les cours sont reconduits.
Vache/Génisses 2ans: transaction rapides et actives. Prix facilement maintenus.

96% de vendus. Apports satisfaisants

EFFECTIFS

Bovins gras: 14• Broutards: 804 • Génisses + 2 ans: 48 • Génisses - 2 ans: 131• Laitonnes: 332 • Taureaux: 11 • Taurillons: 06 • Vaches : 247 • Vaches suitées : 07 • Culards: 31 • Divers: 09

	E	U	R	O
Broutards 200 à 250kg (670 à 680 €)	-	2,74 à 2,92	-	-
Broutards 250 à 300kg (670 à 830 €)	-	2,56 à 2,87	2,48 à 2,60	-
Broutards 300 à 350kg (780 à 890€)	-	2,41 à 2,76	2,34 à 2,45	-
Broutards 350 à 400kg (820 à940 €)	-	2,28 à 2,51	2,20 à 2,31	-
Broutards 400 à 450kg (870 à 1030)	-	2,13 à 2,37	2,09 à 2,25	-
Broutards 450 à 500kg (960à 1200€)	2,26 à 2,40	2,08 à 2,30	2,05 à 2,16	-
Broutards 500 à 665kg (1030 à 1360 €)	-	2,00 à 2,18	1,97 à 2,00	-
Laitonnes 220kg à 300 kg (480 à 870€)	2,46 à 3,47	2,01 à 2,47	1,91à 2,18	-
Laitonnes +300kg (620 à810€)	-	1,95 à 2,18	1,88 à 2,10	-
Génisses 12/24 mois -400kg (620 à 810 €)	-	1,95 à 2,18	1,88 à 2,10	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (780 à 930 €)	-	1,93 à 2,17	1,87 à 1,93	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (840 à 1110 €)	-	1,87 à 2,07	1,76 à 1,88	-
Génisses 24/36 mois (680 à 1550 €)	1,93 à 2,63	1,69 à 2,02	1,56 à 1,73	-
Vaches suitées (1220 à 1560)				
Vaches -5 ans	1,90 à 2,19 (1330 à 1450)	1,60 à 1,90 (1030 à 1490)	1,49 à 1,71 (720 à 1080€)	1,20 à 1,54 (570 à 730)
Vaches 5 à 10 ans-	1,84 à 2,13 (1560 à 1650)	1,60 à 1,84 (1000 à 1570)	1,42 à 1,74 (750 à 1140€)	-
Vaches +10 ans	-	1,46 à 1,72 (990 à 1450)	1,29 à 1,63 (750 à 1220)	1,15 à 1,27 (620 à 740)
Taureaux (870 à 1460)	-	1,36 à 1,74	-	

Broutards culards 383 à 458Kg : 1110 à 1300E (2,84 à 2,90) - Génisses 2 ans formées 392 à 640Kg : 1 080 à 1900E (2,57 à 3,01) -Génisses 2 ans culardes : 384 à 628Kg : 1 380 à 2 120E (3,35 à 4,69) - Génisse 3 ans culardes : 510 à 782Kg : 1 820 à 2 640E (3,08 à 5,18) - Génisse 3 ans formées : 518 à 614Kg : 1 560 à 1 680E (2,90 à 3,00)

▶ Des professionnels à votre service

Clôture - Grillage - Ronce Motto
DEVIS GRATUIT pour clôture électrique permanente
LES SOLUTIONS ÉCONOMIQUES EN ÉLEVAGE
L'Éleveur Bourguignon
Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

Du 10 AU 13 MARS. Prix indiqués en euro/kg.

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	
	U	inc	
	R	3,27	=
	O	2,88	
Génisses	E	INC	
	U	3,95	+0,05
	R	3,40	=
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,50	+0,02
	R	3,23	+0,01
	O	2,82	+0,03
	P	2,56	+0,04
Taureaux	E	inc.	
	U	2,60	
	R	2,52	
	O	2,47	
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,68	+0,03
	R	3,40	-0,02
	O	3,20	+0,01

Analyse du marché des Grandes Cultures

Les cours des céréales marquent une tendance générale à la baisse

- Indicateur de prix : blé tendre

Les cours des céréales sur le marché français subissent de plein fouet les conséquences des tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Les fondamentaux sont relégués au second plan. Même le rapport du département américain à l'agriculture est passé quasiment inaperçu.

Blé tendre : nouvelle dégringolade des cours

Les cours du blé tendre continuent leur implacable descente aux enfers, dans le sillage des marchés à terme internationaux. Chicago comme Euronext subissent de plein fouet le désengagement des investisseurs, qui désertent les marchés des matières premières agricoles. Ces dernières pourraient subir une baisse de leur demande en raison d'une possible récession de l'économie mondiale du fait de la crise au Moyen-Orient. Le département américain à l'Agriculture (USDA) a d'ailleurs revu à la baisse son estimation d'exportations pour la campagne 2010/2011 à 34,7Mt (contre 35,38Mt le mois précédent), avec pour conséquence une hausse de son stock de report (+0,7Mt à 22,94Mt). C'est l'origine française qui semble bénéficier de ce recul des ventes américaines, avec une nouvelle réévaluation par FranceAgriMer des exportations hexagonales sur les pays tiers de 500.000 t à 12,6Mt. Le stock de fin de campagne reste inchangé, la différence provient d'une augmentation de la collecte, issue d'une baisse de l'autoconsommation. Dans ce contexte de baisse continue des cours, les acheteurs attendent de voir comment va évoluer la situation avant de se positionner.

Blé dur : effritement des prix

Les prix du blé dur s'effritent également, sur un marché peu dynamique. L'activité se limite à quelques affaires sur le Maghreb. Au vu du rythme actuel des transactions, FranceAgriMer a révisé à la hausse le stock final (+100 000t à 192 000t).

Orges fourragères : repli des cotations

Le marché des orges fourragères est dans la même situation. Les exportations peinent à se concrétiser, d'où une baisse des estimations des expéditions françaises vers les pays tiers de 100.000 t à 1,7 Mt selon FranceAgriMer.
Orges de brasserie : attentisme des malteurs
Les cours de l'orge de brasserie continuent de se replier à l'image de son contrat à terme sur Euronext. Le marché manque très nettement d'intérêt acheteur.

Maïs : attentisme des opérateurs

Les cours du maïs suivent la même tendance baissière que les autres céréales. Aux considérations géopolitiques viennent s'ajouter la baisse du pétrole, qui rend le bioéthanol moins attrayant, et la hausse par l'USDA du stock mondial de maïs pour 2010/2011 à 123,14Mt. Sans oublier la pression des importations de maïs et sorgho, avec au total 163.000 t de certificats adjugées par Bruxelles du 2 au 8 mars.

Colza : décrochage

Les cours du colza européen sont repartis à la baisse, dans le sillage du marché à terme européen, qui ne fait que suivre le repli du soja sur Chicago. L'USDA a en effet révisé à la hausse la production 2010/2011 de fèves brésiliennes pour la porter au niveau record de 70Mt. Par ailleurs, le repli du pétrole sur la scène internationale rend le biodiesel, produit à partir de graines oléagineuses, moins compétitif.

SERVICE ANALYSES ABC/
LA DÉPÊCHE

Décisions bruxelloises du 10 mars 2011 :
Tirage hebdomadaire des certificats à l'exportation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 111.990 (248.293); Orge: 26.828 (54.792) ; Maïs: 4.849 (15.702) - Tirage hebdomadaire des certificats à l'importation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 0 (10.246); Orge: 0 (117) ; Maïs: 424 (123.467).

▶ A noter

Tous vos rendez-vous professionnels sur
AgriBourgogne

CÔTE D'OR

SAFER de Bourgogne

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de SAULIEU:
4 ha 16 a 10 ca - Les etangs: E-18-19 - Pre morin: D-113
Cmne de THOISY-LA-BERCHERE:
15 ha 36 a 07 ca - Moulin de baigne: K-59-60-61-62-64-65-66-67-68-69-75
(avec bâtiments d'habitation et d'exploitation : libres)

Objectif : maintien de l'occupant en place (bâti non foncier)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **04/04/2011** à Safer de Bourgogne, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21115912

→ MODIFICATION DE STATUTS

BERNIER & GRAVIERE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 bis, rue de l'Orme
21 380 Marsannay le Bois
521 114 751 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er mars 2011, les associés ont transféré le siège social au 5, Grande rue, 52190 Prauthoy à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL21115779

Cabinet Jacques Bret
Avocats
62 Rue de Bonnel
69003 Lyon

IMAGERIE MEDICALE DIJON TOUR ELITHIS

SELARL au capital de 8 040 euros
Siège : 1 C Boulevard de Champagne
Tour Elithis
21000 Dijon
RCS : 438 340 507 Dijon

L'assemblée générale réunie le 31 décembre 2010 a décidé :
* de réduire le capital d'une somme de 2 010 euros pour le ramener à 6 030 euros par annulation de 201 parts de 10 euros chacune.
* De modifier les statuts en conséquence
La même assemblée a pris acte de la démission de Monsieur Alain Houpert de ses fonctions de cogérant à compter du 31 Décembre 2010.
Le 2 mars 2011, la gérance a constaté la réalisation définitive de la réduction du capital, en l'absence d'opposition des créanciers.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
La gérance.

AL21115906

→ AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :** ANIL
Forme : Société à responsabilité limitée.
Siège social : 32, avenue Roland Carraz ,Äi 21300 Chenôve.
Objet : ravalement de façades, isolation intérieure et extérieure, peinture intérieure et extérieure, plâtrerie, maçonnerie, toutes activités connexes.
Durée : 99 ans.
Capital : UN (1) euro.
Gérance : Mademoiselle Meryem Gun demeurant 3, rue des Frères Lumière 21000 Dijon.
Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL21115787

Suivant acte SSP en date du 10 février 2011, à Dijon (21000), il a été constitué une SNC présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ADONI
Capital : 500 Euros
Siège Social :
128 rue de la petite plaine, 21130 Auxonne
Objet : Achat/vente de produits finis non consommables
Durée : 99 ans
Gérants et Associés en nom : Mr PAPADATOS Nikolaos, 128 rue de la petite plaine - 21130 Auxonne, et Mr Zunino Dominique Pierre Edmond, 18 rue Longepierre, 21000 Dijon.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21115905

Suivant acte sous seing privé en date du 10 mars 2011, enregistré à Dijon-Nord, le 11/03/2011 bordereau n° 2011/363, case n°1, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle dénommée «R.A. Immobilier».
Siège social : Fontaine les Dijon, 7 E rue Majnoni d'Intignano.
Capital social : 200 euros constitué d'un apport en numéraire, divisé en 20 actions de 10,00 euros chacune.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de Dijon.
Objet social : l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou par parties, et l'échange de tous terrains et immeubles, droits sociaux de sociétés immobilières.
Toutes opérations de marchands de biens, de lotisseurs et promoteurs.
Toutes prestations de service se rapportant à la vente, l'achat, la location, l'échange de tous droits immobiliers ou droits sociaux de sociétés immobilières, l'évaluation, l'expertise de ces biens à quelque fin que ce soit, l'étude et la réalisation de toutes opérations hypothécaires et toutes opérations liées à l'activité d'agent immobilier.
Premier président : Monsieur Richard Georges Maximilien André, demeurant à Fontaine les Dijon (21121), 7 E rue Majnoni d'Intignano.
Cessions des actions : les actions sont librement cessibles ou transmissibles.
Pour avis et mention
La présidence

AL21115907

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCCV LE CLOS DES VIGNES

Société civile de construction vente en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : rue de la Marseillaise - L'Orée du Château
21000 Dijon
Siège de liquidation :
8 rue des Champs Moreaux
21121 Daix
488 636 200 RCS Dijon

Avis de Clôture de liquidation
Suivant décision collective des associés en date du 30/12/2010, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon. Mention sera faite au RCS : Dijon.

AL21115771

SARL AEMS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 25 rue Docteur Laguesse
21000 Dijon
RCS Dijon 447 575 614

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Janvier 2011, il résulte que :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 Janvier 2011 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommée comme liquidateur, Monsieur Sébastien Chignardet, demeurant 25 rue Docteur Laguesse, 21000 Dijon, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à chez Monsieur Sébastien Chignardet, 25 rue Docteur Laguesse, 21000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis,

AL21115901

ECOMODI

SARL au capital de 20 200 euros
Siège social
Pontailler sur Saône (21270)
Route de Mirebeau ZI Maxilly
452 922 081 RCS Dijon

L'assemblée générale extraordinaire du 28 février 2011, a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation de la société à compter de cette même date. Monsieur Jérôme Laurent, ancien gérant, demeurant à Perrigny sur l'Ognon (21270)Rue des Leux est liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé à Pontailler sur Saône (21270) Route de Mirebeau ZI Maxilly. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Le liquidateur

AL21115904

SARL guymar en liquidation au capital de 7500 euros. Siège : 12 rue carnot, 21200 Beaune. RCS Dijon 499332260. A compter A.G.E du 03-03-2011 : Approbation des comptes de liquidation, quitus au liquidateur , décharge de son mandat, clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépôt comptes de liquidation au RCS de Dijon.

AL21115909

NAL FRANCE

Société à responsabilité limitée
en liquidation amiable
au capital de 15 000 €
Siège social : Beaune (21200),
39 faubourg Saint Nicolas
485 168 009 RCS Dijon

L'assemblée générale réunie le 19 janvier 2011 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Manoel Bouchet de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

AL21115913

→ TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 04 février 2011, l'assemblée générale ordinaire de la société dénommée «SCI C.C.V PRESENCE», sci, capital de 3000 € ayant son siège à Dijon, 2 rue Mably, SIREN n° 483 871 158 RCS Dijon, a décidé de transférer son siège social à Talant (21240), 3 Boulevard Maréchal Leclerc, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, le gérant.

AL21115902

→ DIVERS

ENTREPRISE L. BOURNEAUD

SAS au capital de 100 000 euros
Siège social : 6, rue de la Breuchillière
21000 Dijon
377 945 753 RCS Dijon

L'Assemblée Générale du 1er mars 2011 a pris acte de la révocation de Monsieur Jacques Gauche de ses fonctions de Directeur Général à compter du 1er mars 2011, et a décidé
de ne pas pourvoir à son remplacement.

AL21115898

→ CESSION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste Dupy, Notaire Associé à Autun (71400), 19 rue de Lattre de Tassigny, le 28 février 2011, enregistré à Chalon sur Saône, le 9 mars 2011, Bordereau 2011/347, Case n° 1 Extrait 891, a été cédé par :
La Société dénommée Poignot, Société A Responsabilité Limitée dont le siège est à Sombernon (21540) 21 rue Mercusot, identifiée au SIREN sous le numéro 453114860.
A :
Monsieur Julien Luc Philippe Mantrand, Pâtissier, demeurant à Chenôve (21300) 3B Impasse des Alouettes.
Madame Virginie Gérard, Sans profession, demeurant à Chnôve(21300) 3B Impasse des Alouettes.
Le fonds de commerce et artisanal de Boulangerie-Pâtisserie - Alimentation - Vente en magasin et en tournées sis et exploité à Blaisy Bas (21540), 21 rue d'Avau, lui appartenant et pour lequel elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon, sous le numéro SIREN 453 114 860
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de Quatre-Vingt Quatre Mille Euros (84 000,00 euros), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour Soixante Douze Mille Euros(72 000,00 euros),
- au matériel pour Douze Mille Euros (12 000,00 euros).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par acte extrajudiciaire dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'étude de Maître Dominique Dupuis, Notaire à Semur en Auxois(21140), 26 rue Jean-Jacques Collenot où domicile a été élu à cet effet, avec copie à Me Dupy.
Pour insertion
Le Notaire.

AL21115910

NIÈVRE

→ AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 18/02/2011, il a été constitué une société à responsabilité limitée (S.A.R.L.), ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LES BREJOIRES
Objet social : Pension de chevaux, Hébergement touristique avec services associés
Siège social : 5 Rue des Septiers 58150 - Garchy
Capital : 7 000 €uros
Durée : 99 ans
Gérance : Melle Gounelle-Pontanel Anne-Laure demeurant 5 Rue des Septiers 58150 - Garchy.
Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis, la Gérance.

AL58115450

SCI CHRISY

Au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 rue des Ratoires
58000 Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privés en date à Nevers du 02 mars 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société civile immobilière
Dénomination : SCI CHRISY
Siège social : 5, rue des Ratoires, 58000 Nevers
Objet : La société a pour objet :
L'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation ;la prise de participation dans toutes sociétés civiles immobilières ; et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : 1 000 € en numéraire
Capital social : 1 000 €
Gérance : Monsieur Christophe Bianchi, 5, rue des Ratoires, 58000 Nevers
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL58115460

AU FIL DE L'EAU

Société à responsabilité limitée
au capital de sept mille cinq cent euros
Siège social : 100, rue Mademoiselle Bourgeois
58000 Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privés en date du 07 mars 2011 à Nevers, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société unipersonnelle à responsabilité limitée
Dénomination : AU FIL DE L'EAU
Enseigne : L' Athanor
Siège social : 100, rue Mademoiselle Bourgeois - 58000 Nevers
Objet : La société a pour objet, à titre principal, l'activité de restauration traditionnelle et de ventes de boissons avec services individualisé à la table et/ou au comptoir et à titre accessoire, la préparation de plats cuisinés livrés et/ou servis à domicile.
Durée : Cinquante années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés.
Apports : Sept mille cinq cents euros (7 500,00 €) en numéraire
Capital social : 7 500 € divisé en 75 parts de 100 € chacune, entièrement souscrites et libérées.
Gérance : Monsieur Paul Da Silva demeurant 82, rue Louis Bonnet, 58000 Challuy
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis, le gérant

AL58115801

EARL DE LA GRANDE MÉTAIRIE

Au capital de 110 800 €
La Grande Métairie - 58220 Ciez

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création prenant effet au 1er mars 2011 de la société EARL de la Grande Métairie aux caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile à Responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL de la Grande Métairie
Siège social : La Grande Métairie - 58220 Ciez
Associé Gérant : M. Detable Jean Claude - La Grande Métairie - 58220
Ciez
Capital Social : 110 800 € divisé en 1 108 parts de 100 € représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le fondateur

AL58115907

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Loisirs Evasions Aménagements & Professionnels ou en abréviation L.E.A & PRO ;
Forme sociale : SARL .
Siège social : «Village d'Entreprises», rue des Limes, Parc d'activités du Val de Loire, 58200 Cosne Cours sur Loire ;
Objet social : Achat, vente,installation de tous types d'aménagements et accessoires pour véhicules de toute catégorie pour professionnels et particuliers- Achat, vente d'équipement professionnels pour véhicules utilitaires- Achat, vente et conception d'accessoires pour tous véhicules-Achat, vente et location sans chauffeur de tous véhicules neufs ou d'occasion ;
Durée de la société : 99 ans ;
Capital social : 15 000 € ;
Gérance : Mr Luc Verhille dt à Arras (62), 16 rue Berthe Warret ;
Immatriculation de la société au RCS de Nevers

AL58115908

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/03/2011 il a été constitué une société à responsabilité limitée :
Dénomination sociale : AU BON ROUTIERS
Capital : 1 000,00 euros (mille euros)
Siège : La croix malade, RN 07 58240 Tresnay
Objet : Café restaurant Bar sur place et à emporter, ouvert de 4h00 à 00h00
Durée : 1 an renouvelable à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Gérant : M. Abbas Djamal demeurant 18 Cité Dupont 75011 Paris.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu par le greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention,
M ABBAS Djamal, le gérant

AL58115909

EARL DU BROCARD

Au capital de 311.200 €
Le Brocard - 58230 Gouloux

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL du BROCARD prenant effet au 1er février 2011 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL du BROCARD
Siège social : Le Brocard - 58230 Gouloux
Associé gérant : M. Sacquet Jean Louis, demeurant Le Brocard - 58230
Gouloux
Capital social : 311 200 € divisé en 3 112 parts de 100 € représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, les fondateurs

AL58115913

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

ppel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne ARZEMBOUY: (AA 11/23) - 83 a 02 ca - Bois : Le buisson des essierts: A-47
Cmne BEUVRON:
(AA 11/20) - 1 ha 49 a 60 ca
Terre : Les brosses: ZD-1
Cmne de CUNCY LES VARZY: (AA 11/20) 17 a 20 ca - Terre : Les terres douces: ZE-54
Cmne CHAMPVERT: (AA 11/25) - 70 ha 94 a 92 ca -
(Pré + sol avec bâtiment d'exploitation) : - Champ des morans: A-401 - Champ devon: A-389 - Champ machinois: A-439 - L ouche robin: A-390 - Le gros mayau: A-423 - Le sauvin: A-426-427 - Les mineres: A-345 - Les pres charlay: A-398-399
- Payange: A-433-434-1025[438] - Pre de la maison: A-432 - Pre des chevaux: A-431 - libre au 11/11/2011.
Cmne MONTIGNY-SUR-CANNE: (AA 11/26) 74 ha 31 a 78 ca- (Pré + sol avec bâti. exploitation) - Bois de la mouille des pie: A-391 - La chaume: A-540[435] - La queue d herse: A-429-430-432-539[433]-572[429] - Le buisson de la caille: A-530[512] - Le pre de l etang: A-573[428] - Les chetifs quartiers: B-7(A)-7(Z)-11(A)-11(Z) - Les craies: B-6 - Les grandes craies: B-29 - Les petites craies: B-30 - Les quarries: A-484-485 - Pature des chetifs champs: A-481(J)-481(K) - Pre de l huilerie: A-482-483 - libre au 1/11/2011.
Cmne NOLAY: (AA 11/21) - 2 ha 50 a 00 ca - Bois + Pré + sol avec bâti. exploitation : - Les rouhans: AH-53-54-55-56-57(J)
Cmne OUROUX EN MORVAN: (AA 11/24) 28 ha 30 a 46 ca Terre + bois : - Champ du chatelot: CO-139-156 - Champte: CI-41-47 - Courboin: CL-23-24 - La comme eloy: CN-18-33-34-210[2] CO-211-235-240-241-242 - La croix guerin: CI-62-70-72 - La meneze: CK-176-178(J)-178(K) (sans bâtiment)
- La menoise: CO-39-48 - Le haut de la fosse: CO-325-327-329 - Le haut des guerins: CO-311-312-313-314-320(J)-320(K)-322 - Les cragnots: CD-146 - Les pres pollet: CO-162-164-166-171-176-177-179-181-182-183-186-187-190-193-197 (sans bâtiment)
- Mont chanson: CL-96 - Mont d airain: CO-273 - Mont morin: CO-257 - Pierre pendant: CH-65 - Pre blanchot: CK-192 - Pre coulard: CH-199 - Roigelins: CD-175 - Vizaine: CK-39 (sans bâtiment)
Cmne de ST ANDELAIN: (AA 11/22) vigne plantée :
14 a 40 ca - Les tuyaux: E-1247 - libre d'occupation.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **04/04/2011** à Safer de Bourgogne, 6, rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58115923

Suivant acte sous seing privé en date du 08/03/2011 à Nevers il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MAREDA
Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
Siège social : 14 rue de la Pelleterie 58000 Nevers
Objet : Les activités de terminal de cuisson, vente de pains, produits panifiés, sandwichs, pâtisseries, viennoiseries, confiseries, glaces et plus généralement la préparation sans fabrication, la cuisson et le négoce de tous produits alimentaires et boissons, et de tous biens de consommation ; le tout à emporter, ou à consommer sur place.
L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet similaire ou connexe.
Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à autre objet similaire ou connexe.
La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dés lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.
Capital social fixe : 40 000 euros divisé en 4 000 parts sociales de 10 euros chacune
Montant des apports en numéraire : 40 000 euros. **Durée de la société :** 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Gérance : Madame Valérie Devoucoux, 20 allée des prés de Sologne, Romorantin (Loir et Cher). La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis.

AL58115917

Par acte SSP du 08/03/2011, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : VINS DE TERROIR
Sigle : VINS DE TERROIR
Objet social : Vente de vins, champagnes et produits du terroir
Siège social : Les Masettes, 58300 Avril sur Loire.
Capital : 500 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mr Matthieu Renault, demeurant Les Masettes 58300 Avril sur Loire
Immatriculation au RCS de Nevers

AL58115918

Novo Conseils
Société d'Avocats
15 rue Adam Billault
58000 Nevers

Acte sous seing privé du 14 décembre 2010
Forme : société par actions simplifiée
Dénomination sociale : AGREGATS du CENTRE GROUPE
Siège social : 130, route de Nevers, Marzy (NIèvre)
Objet :
* La propriété et la gestion de tous biens meubles et immeubles,
* l'administration d'entreprises, toutes activités de conseil et d'assistance aux entreprises en matière de management, d'organisation, de contrôle, d'information et de gestion,
* les conseils, l'assistance et l'ingénierie en matière financière,
* les conseils et l'assistance aux entreprises en matière de relations publiques et de communication interne comme externe, toutes études de marché, promotion de ventes et publicité.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 6 113 300 euros
Président : Monsieur Gilles Morini domicilié 20, route de Corcelles 58180 Marzy
Commissaires aux comptes :
* Titulaire : la société COGEP ayant son siège social 3, rue Bengy - Varennes Vauzelles (Nièvre)
* Suppléant : Madame Catherine Crevan domiciliée Mail des Mariniers - Cosne sur Loire (Nièvre)
Admission aux assemblées : tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée.
Exercice du droit de vote : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente ; chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : les cessions d'actions volontaires ou forcées, à titre gratuit ou onéreux, qu'elle que soit leur forme, sont soumises à l'agrément préalable de la société donné par la collectivité des associés qui statue à la majorité des deux tiers des voix.
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis et mention
Le président

AL58115919

Etude de Me PAPOT
Notaire à Fours
Tél : 03.86.50.20.83

Avis est donné de la formation pour une durée de 99 ans de la S.C.I FAMILLE DEBROUSSE au capital de 1.500,00 €, ayant pour objet : La propriété, l'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente de tous immeubles bâtis ou non bâtis.
La mise en valeur des immeubles acquis notamment par l'édification de constructions pour toutes destinations, la transformation de toutes constructions et par tous travaux de viabilité.
L'exploitation par bail, location ou autrement des immeubles acquis par la Société.
Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la Société.
Dont le siège est à DECIZE(58300), 37 rue de la République
Ayant pour gérant :
Madame Sylvie Jacqueline POTEE, épouse de Monsieur Jean François DEBROUSSE, demeurant à Decize(58300), 3 Boulevard Voltaire.
Née à Tours (37000), le 10 février 1959.
Cette société a été constituée suivant acte reçu par Me Papot, Notaire à FOURS (Nièvre) le 2 Mars 2011, enregistrée au Pôle départemental d'enregistrement de Nevers (Nièvre) le 09 Mars 2011, Bordereau 2011/326, Case n° 5.
Elle sera immatriculée au RCS de Nevers (Nièvre).
Pour avis et mention.
Yves Papot.

AL58115920

Aux termes d'un acte SSP en date du 9 mars 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale : le snack du lac
Siège social : 63 av. Romain Rolland, bt2, 58120 Château-Chinon Ville
Forme : SARL
Capital : 1000 €
Objet social : la vente et le commerce de détail en général
Cogérant : Madame sylvie Heinz, barrage de Pannecière, 58120 Montigny en Morvan
Cogérant : Madame pierrette Thierse, 63 av. Romain Rolland, bt2, 58120 Château-Chinon Ville
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58115921

DISSOLUTION LIQUIDATION

Aux termes d'une AGE en date du 15 mars 2011, les associés de la SARL TOME IV, 9 rue du Sort, au capital de 40 000 €, RCS Nevers 497 752 733 ont décidé la dissolution anticipée de ladite société qui subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci.
Liquidateur : Pascal Soulier, domaine des sagets - Tresnay (Nièvre)
Siège de la liquidation : 9 rue du Sort Nevers (Nièvre) pour l'envoi de la correspondance et la notification d'actes ou de documents.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Nevers
Le Liquidateur

AL58115792

TRANSFERT DE SIÈGE

Société civile immobilière

DU 25 RUE PIERRE DEMOURS

SCI : 152 45 €
Siège : 25 rue Pierre Demours
Paris 17
RCS 411 097 165

Par AGE du 01.08.09 il a été décidé de transférer le siège social du 25 rue Pierre Demours à Paris 17° à Decize (58300) 51 route du Bois Bourgeot à compter du 01.08.09 et de modifier en conséquence l'article 1.2 des statuts.
Durée : 99 ans
Objet social : la société a pour objet, dans la limite d'opérations strictement civile et à l'exclusion de toutes opérations de caractère commercial, toutes opérations d'achat et de vente de tous biens et droits immobiliers, toutes locations à usage bourgeois, professionnel ou commercial, toutes opérations d'administration et de gérance d'immeuble, de gestion immobilière, de mandat de représentation ainsi que la rédaction de tous actes s'y rapportant, à l'exclusion de toutes activités de construction, promotion et de toute participation dans les sociétés exerçant ses activités.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL58115914

GAEC LAFFAYE

Société civile
au capital de 278 143,23 €
Siège social : «Le Biez»
58360 Semelay
N° de SIREN
380 801 522 n° de gestion 91 D 16
RCS : Nevers (Nièvre)

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 janvier 2011, les associés ont décidé de transformer le GAEC Laffaye en EARL dénommée EARL Laffaye, à compter du 1er février 2011. Les gérants sont Monsieur Christophe Laffaye demeurant à Lanty (58250) «Montantaume» et Monsieur Eric Laffaye demeurant à Semelay (58360) «Le Biez».
Ils ont décidé également de transférer le siège social au lieudit «Montantaume» 58250 Lanty à compter du 1er février 2011.
Pour avis, la gérance

AL58115916

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/03/2011 la société BALIT a donné en location gérance à la société Au Bon Routiers dont le siège est RN7, La croix malade, 58240 Tresnay, un fonds de commerce de café restaurant bar exploité à la croix malade 58240 Tresnay , pour une durée de 1 an à compter de mars 2011 renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction.

AL58115910

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

Debur sportcom,SARL au capital de 10 000 euros, 13 rue jules ferry 89000 Auxerre. RCS Auxerre 502473473. A compter AGE du 01-03-2011 : **l'objet social devient :** Impression sur tous supports, peinture, décoration, isolation. Formalités au RCS de Auxerre. Pour avis, le gérant.

AL89115812

AVIGNONNAISE D'EQUIPEMENT ET INSTALLATION HOTELLERIE RESTAURATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : ZI Terres de Canada - Rue Saint Exupéry
89470 Monéteau
479 991 168 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 7 mars 2011, l'associée unique a décidé :
- de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «AVIGNONNAISE D'EQUIPEMENT ET INSTALLATION HOTELLERIE RESTAURATION» par «ALCADIS» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- de modifier l'objet social à l'activité de négoce de produits d'entretien pour tous usages et au négoce, à l'installation et à la maintenance de machines à laver, de machines à glaçons et d'adoucisseurs, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- de transférer le siège social de Monéteau (89) ZI Terres de Canada - Rue Saint-Exupéry à Joigny (89300) 15 rue Valentin Privé à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL89115954

Tél : 03 80 78 90 42
Fax: 03 80 70 08 02
Mail : legales@terres-de-bourgogne.net



Etude de
Me Marie-Christine MILLOT-SONNET
Notaire
48 rue de la République
89190 Villeneuve l'Archevêque

Suivant acte reçu par Maître Marie-Christine Millot-Sonnet, notaire à Villeneuve l'Archevêque, le 11 mars 2011, les associés du groupement foncier agricole dénommé « Groupement Foncier Agricole Du Chemin de Ronde », dont le siège social est à Chigy (89190), Grande Rue, au capital de 252.074,45 euros, immatriculé sous le numéro Siret 400 508 693 00019 au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens, ont décidé de réduire le capital social et de le porter de 252.074,45 euros à 249.788,45 euros, par annulation de 150 parts, d'une valeur nominale de 15,24 euros chacune, portant les numéros 5530 à 5579, 5582 à 5631, 12280 à 12329.
Les associés ont également décidé de nommer en qualité de co-gérants dudit groupement, en remplacement de Madame Geneviève Aymonin, décédée :
- Monsieur Guy Jules Pierre Aymonin, demeurant à CHIGY (89190), 1 rue du Chemin de Ronde.
- Et Monsieur Lucien Albert Marc Aymonin, demeurant à Barrault, commune de Thorigny sur Oreuse(89260), 7 Grande Rue.
Enfin, les associés ont décidé de transférer le siège social à Chigy(89190), 1 rue du Chemin de Ronde.
Modification sera faite au RCS de Sens.
Pour avis et mention
Le Notaire

AL89115958

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : AMBULANCE DU SEREIN
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège Social : 25, Grande Rue - 89440 Joux la Ville
Objet : - le transport sanitaire terrestre (ambulance, VSL…), le transport en taxi,
- la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, artisanales, financières ou autres, créées ou à créer ;
- la gestion et la mise en valeur desdites participations;
- la réalisation de prestations de services (administratives, informatiques, consulting et autres) au profit de toutes sociétés.
Durée : 99 ans
Capital : 5 000 euros
Gérance : Romain Renard demeurant à Auxerre (89000) 5, rue des Boucheries
Immatriculation : au RCS d'Auxerre
Pour avis,
Le représentant légal.

AL89115764

Aux termes d'un acte SSP en date du 2 mars 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
gt automobiles
Siège social : 13 rue du faubourg dilo, 89600 Saint Florentin
Forme : SARL
Capital : 1 €
Objet social : mandataire automobiles accessoires automobiles
Gérance : Monsieur guillaume Tribouley, 11 grande rue, 89230 Montigny la Resle
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89115952

Etude de Maîtres Patrick Lendais,
Pierre Massol, Notaires
à Villeneuve sur Yonne(Yonne)
8 Quai du Commerce.

Suivant acte reçu par Maître Romain Lendais, Notaire de la Société Civile Professionnelle « Patrick Lendais et Pierre Massol », société titulaire d'un office notarial à la Résidence de Villeneuve sur Yonne(Yonne), ayant son siège social audit lieu, 8 Quai du Commerce, le 10 mars 2011, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits mobiliers et immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits mobiliers et immobiliers en question.
La dénomination sociale est : CHIANON.
Le siège social est fixé à : Sens (89100), 19 Quai des Sablons.
La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Le capital social est fixé à la somme de : mille euros(1 000,00 euros).
Tous les apports sont en numéraires pour un montant de mille euros(1 000,00 euros).
Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, de son conjoint, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Monsieur Silvère Moreau, demeurant à Sens (89100), 19 quai des Sablons.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
Le Notaire.

AL89115960

Constitution SSP à Saint Agnan en date du 11-03-2011 de la SARL BLP Automation Sigle : BLP Automation. **Capital :** 30 000 Euros **Siège :** aigremont, 89340 Saint Agnan. **Durée :** 99 ans. **Gérance :** Billard Jean Pierre , Aigremont 89340 Saint Agnan. **Objet :** Conseil Etudes. Installation systèmes informatique industrielle d'automatismes. Gestion Technique Bâtiment. **RCS :** Sens

AL89115963

Par acte SSP du 14/01/2011, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : LOOKUS.TV
Objet social : Production audiovisuelle, communication, et publicité
Siège social :
16 les Beaux, 89120 St Martin sur Ouanne
Capital : 3 000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme Albaladejo Yveline, demeurant 16 Les Beaux 89120 St Martin sur Ouanne
Immatriculation au RCS de Sens

AL89115967

Aux termes d'un acte SSP en date du 11 mars 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale : MG BATIMENT
Siège social : 19 Boulevard du Pont Neuf, ZI Des Sablons, 89100 Sens
Forme : SARL
Capital : 30 000 €
Objet social : Faire pour elle-même, en participation ou pour le compte de tiers, toutes opérations de maçonnerie pouvant notamment inclure le gros œuvre, et tous travaux de réparation.
Gérance : Monsieur Denden Mustafa, 24 Rue des Celliers, 89100 Saint Martin du Tertre
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89115968

Suivant acte SSP en date à Auxerre du 8.3.2011, il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont les caractéristiques sont :
Objet : Transmission d'entreprises et prises de participation dans des sociétés, activité d'audit et de conseils pour les entreprises en matière de management, ressources humaines politique commerciale, gestion économique et financière, marketing et activité d'agent commercial.
Dénomination : POLVECHE DIAG CONSULTANT
Siège : 2 bis, La Tour Coulon, 92290 Auxerre
Durée : 60 années à compter de l'immatriculation au RCS
Capital : 10 000 € par apports en numéraire, divisé en 100 parts de 100 € intégralement libérées.
Gérant : Mr Denis Polveche demeurant 2 bis, la Tour Coulon, 89000 Auxerre.
Immatriculation : RCS de Auxerre

AL89115971

SELARL TISSOT HOPGOOD DEMONT
Société d'avocats au Barreau
de Chalon sur Saône
16 boulevard de la République
71100 Chalon sur Saône

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : JADIT
Siège social : 169 rue d'Alsace Lorraine, 89100 Sens
Objet : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Durée : 99 années
Capital : 2 000 euros constitués uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M.Jacques Torset dmt 169 rue d'Alsace-Lorraine, 89100 Sens, M.Didier Torset dmt 1 chemin du Cotât, 89500 Marsangy
Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant.Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Immatriculation : au RCS de Sens
Pour avis.

AL89115970

RECTIFICATIF

Dans l'annonce référencée AL 89065367 parue le 11 février 2011 concernant la société EDH 89, il y avait lieu de lire:**Immatriculation : la société sera immatriculée au RCS de Sens** au lieu de : Immatriculation : la société sera immatriculée à la chambre des métiers de Sens.

AL89115966

DISSOLUTION LIQUIDATION

VALERIANA

SARL au capital de 100 €
Siège social : 2 Chemin de la Chardonnerie
89150 Saint Valerien
505 031 310 RCS Sens

L'AGE DU 28/02/11 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, a nommé comme liquidateur M. Gilles Zago demeurant 2 chemin de la Chardonnerie 89150 Saint Valérien, a fixé le siège de la liquidation au 2 Chemin de la Chardonnerie 89150 Saint Valérien. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de Sens, en annexe au RCS.

AL89115813

CUMA DU RÛ

Société en liquidation
N° d'agrément : 89-0458
N° d'immatriculation au RCS : 381 885 748
Siège social : Mairie 89770 Chailley

L'assemblée générale de clôture de liquidation de la Cuma s'est réunie le 10 juin 2009 à Chailley, sur convocation des liquidateurs, M. Jean-François Bouzonie domicilié à Turny et M. Michel Fontanive domicilié à Venizy.Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.
Les liquidateurs

AL89115964

MODIFICATION DE CAPITAL

Alciat-Juris Société d'avocats

Siège Social :
Bourges -
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie Nevers - 6 rue Hoche

BRIQUIN

SARL au capital de 5 000 €
porté à 455 000 €
4 rue Michel Toro
89170 Saint Fargeau
RCS Auxerre B 490 213 931

Modification du capital
Il résulte de l'AGE du 21/02/2011, les modifications suivantes dans l'avis antérieurement
publié :
Ancienne mention : Capital 5 000 € divisé en 50 parts de 100 € chacune
Nouvelle mention : Capital 455 000 € divisé en 4 550 parts de 100 € chacune.
Pour avis,

AL89115811

BOURGOGNE BATTERIES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 800,00 Euros
Siège social : 89000 Auxerre
4, rue Léon Serpollet
383 114 691 RCS Auxerre

Aux termes des Assemblées Générales Extraordinaires en date des 14/10/2010 et 09/12/2010, il a été décidé de réduire le capital social pour le ramener de 7 800,00 Euros à 7 254,00 Euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Auxerre.

AL89115962

TRANSFERT DE SIÈGE

L'assemblée générale extraordinaire du 07 février 2011, des associés de la société « SARC », société civile immobilière au capital de 6.097,96€, RCS Auxerre 387 554 116 a décidé de transférer le siège social de la Route d'Avallon 89130 Toucy au 43 route d'Auxerre 89470 Monéteau. Le Gérant.

AL89115951

DELTA EXPRESS

SARL au capital de 30 000 €
Siège social:
19, Bld du Pont Neuf, 89100 Sens.
508523073 R.C.S Sens

L¬¥assemblée générale du 08/03/20011 a décidé de transférer le siège social de la société au 5 Rue Ernest Renan, 93200 Saint Denis, à compter du 08/03/2011
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Bobigny

AL89115953

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA CHAMP DU PUITS

Société civile au capital de 304 000 euros
Siège social : Les Siméons, 89120 Charny
422 565 333 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 25 février 2011 a nommé Mme Julie Gionnet, demeurant à Charny (Yonne), 2 rue Louis Vieille, aux fonctions de gérant.»

AL89115810

SCP «Patrick Lendais
et Pierre Massol»
notaires
à Villeneuve sur Yonne (89500)
8 Quai du Commerce,

SCI CRISY

Société civile
Au capital de 12 000,00 euros
Siège social
29 rue de l'Epée 89100 Sens
424.552.958 RCS Sens

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 10 mars 2011, Monsieur Silvère Moreau, demeurant à Sens (89100), 19 Quai des Sablons, a été nommé gérant de la société pour une durée indéterminée à compter de la même date en remplacement de Madame Josiane Rigaud, née Malabre, démissionnaire.
Et décidé en conséquence la modification de l'article 13 des statuts.
Mentions seront portées au RCS de Sens.
Pour avis et mention.
Me Lendais.

AL89115959

LA MAISON DE JULIETTTE

SARL au capital de 8 000 Euros
18 Rue Porte Noël,
89800 Chablis
439397589 R.C.S. Auxerre

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 janvier 2011 il a été pris acte de la nomination de madame Juliette Driol épouse Bouchard, demeurant 1 place Emile Lamotte 89800 Chablis en qualité de nouveau gérant, à compter du 3 janvier 2011 pour une durée illimitée, en remplacement de monsieurRomain Bouchard, démissionnaire.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL89115961

CESSION

Par acte SSP en date à Rubelles du 28/02/2011, enregistré à Sens le 02/03/11, bordereau n°2011/165 case n°5, la société VALERIANA SARL au capital de 100 euros, dont le siège social est à Saint Valérien (89150) 2, Chemin de la Chardonnerie, immatriculée au RCS de Sens sous le n° 505 031 310, à cédé à M. Gilles Zago, demeurant 2 Chemin de la Chardonnerie 89150 Saint Valérien, un fonds de commerce de cours de danse et de location de salles exploité au Bois des Espars 1 allée de Bourgogne 89150 Saint Valérien, moyennant le prix de 12 000 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/03/2011. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au siège du fonds cédé.

AL89115814

UN MOYEN SIMPLE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS Terres de Bourgogne



Transmettez votre texte par courrier électronique

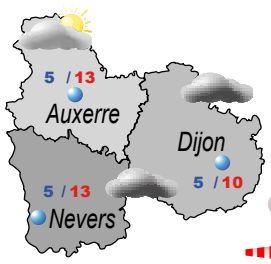
legales@terres-de-bourgogne.net

Un devis sera établi rapidement

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42

▶ Prévisions **météo** du 18 au 25 mars

Vendredi 18 Mars



Très nuageux
Un ciel très nuageux à couvert s'annonce, avec quelquesrares apparitions du soleil très localement.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 12 à 14 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 20 km/h

St Cyrille
Soleil : 07:12 - 19:13
Lune : 18:01 - 06:06

Samedi 19 Mars



Mitigé
Le temps sera partagé entre quelques précipitations et de timides éclaircies. Les températures seront en baisse.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 9 à 11 °C

Vents : Nord-Nord-Est 30 km/h

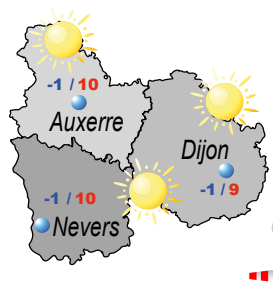
St Joseph
Soleil : 07:10 - 19:15
Lune : 19:22 - 06:34

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 20 Mars



Ensoleillé
Un temps très agréable et pleinement ensoleillé en perspective. Les températures seront en baisse en matinée.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 9 à 11 °C

Vents : Nord-Est 30 km/h

St Herbert
Soleil : 07:08 - 19:16
Lune : 20:43 - 07:03

Prévisions à 7 jours

Lundi 21 au Mercredi 23 Mars :

Un ciel clair s'annonce pour ces prochains jours.

Vents : Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : -1 à 2 °C T° maxi. : 9 à 11°C

Jeudi 24 au Dimanche 27 Mars :
Le temps restera clair ce jeudi. Des averses sont attendues par la suite sur l'ensemble de la région.

Vents : Nord-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 0 à 5 °C T° maxi. : 11 à 13C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

3		1	7		9			2
		6	4	8	2	9		3
	9							
		5	6					9
6		9				2		7
7					1	4		
							9	
9		2	5	3	8	7		
1			9		7	3		8

Solution Sudoku

5	4	7	3	1	8	2	6	9
9	3	1	7	2	6	8	4	5
6	8	2	9	4	5	7	1	3
1	6	5	4	7	3	9	2	8
3	9	8	2	6	1	5	7	4
7	2	4	5	8	9	6	3	1
2	5	6	1	9	4	3	8	7
4	7	9	8	3	2	1	5	6
8	1	3	6	5	7	4	9	2

Au Salon de l'agriculture, treize vétérinaires se relaient jour et nuit pour assurer la santé des animaux. Rencontre avec l'un deux, pendant sa garde de quarante-huit heures.

Les blouses vertes du salon

Vendredi matin, Porte de Versailles. Il reste trois jours de salon (SIA). Dans le pavillon 1, les animaux ont vu défiler plus de 600 000 Parisiens et quelques provinciaux. Ils ont entendu les éloges flatteurs, les questions saugrenues, les réflexions attendries. Jacques Juhère est arrivé de Normandie le matin même pour prendre sa garde de quarante-huit heures. Il a laissé dans la Manche ses autres collègues veiller au bon fonctionnement du cabinet vétérinaire d'Avranches. Jacques Juhère fait partie des 13 vétérinaires qui veillent sur les 3 500 animaux qui séjournent, tour à tour pendant trois jours, dans la gigantesque ferme du parc des expositions de la Porte de Versailles. Deux vétérinaires par garde pour les animaux de rente, un pour les chevaux. Les premiers praticiens arrivent le jeudi d'avant le salon, en même temps que les animaux. Les derniers fermeront le coffre de leur voiture le lundi matin, quand le dernier animal aura embarqué dans le camion. Une organisation du Syndicat national des groupements techniques vétérinaires et de l'ordre national des vétérinaires. Le centre de soins est situé au beau milieu des aires paillées et des stalles.



L'ANJOU AGRICOLE

Auscultation d'un veau atteint d'une affection pulmonaire. Au terme de sa garde, le vétérinaire ira revoir sa Normandie. L'éleveur rentrera en Mayenne avec sa vache et son veau.

PEU DE CAS GRAVES

Douze jours en tout. Et pas mal de kilomètres à arpenter les allées, à aller ausculter les animaux, à rassurer les éleveurs. « *On compte 40 kilomètres parcourus sur les 48 heures de garde* », relate Jacques Juhère. Une permanence donc pas de tout repos, mais indispensable, même si « *aucun cas grave n'est en général à déplorer. Pratiquement pas de décès chez les bovins ; parfois un cas chez les moutons* ». Les pathologies les plus fréquentes ? Des problèmes de locomotion. Les animaux sont lourds et se déplacent moins que sur l'exploitation. « *On voit apparaître des boiteries* » en dépit des déambulations, le soir, dans les allées désertées du salon. Autre souci, les écarts thermiques. Une fois dissipée la chaleur dégagée par les visiteurs (670 000 cette année), « *la différence de température vient parfois affecter les plus jeunes animaux, les veaux souffrent de difficultés respiratoires. Il faut intervenir* ». Mais, globalement, le vétérinaire constate « *peu d'interventions. Les éleveurs ont pratiqué des vaccins préalables* ». D'ailleurs, tout le monde s'en sort plutôt bien puisque « *80 % des éleveurs reviennent l'année suivante* ». Le brassage et la promiscuité d'animaux venant de régions différentes provoqueront quelques épisodes de diarrhée. Le vétérinaire note aussi des problèmes de mammites sur des prim'hosltein aux mamelles préparées pour les concours. Le changement de machine à traire peut, le cas échéant, provoquer le même phénomène. Pour autant, la vigilance est de tous instants. Les élèves vétérinaires - cette année ceux de Toulouse et de Maison-Alfort - viennent l'alerter au moindre problème. « *Le veau que tu as vu hier ne va pas bien. L'éleveur voudrait que tu passes le voir* », indique une jeune étudiante. L'homme à la blouse verte empoigne son stétoscope. Met seringue, médicaments, désinfectant dans la bassine et se fraye un chemin à travers les travées bondées du salon de l'agriculture. « *Il faut intervenir vite, car le contexte est particulier* ». Tous les soins pratiqués sont gratuits. Seuls les médicaments sont facturés à l'éleveur. Après auscultation, le veau aura droit à une couverture antibiotique. Déjà, il se relève. L'éleveur est rassuré. « *Je le trouvais essoufflé, abattu,* relate David Cadet de l'élevage Pichon, en Mayenne. *Le veau d'un mois et demi est venu concourir avec la vache suitée. Il est déjà vendu. Dans ces caslà, mieux vaut faire appel au vétérinaire pour que les choses soient prises à temps* ».

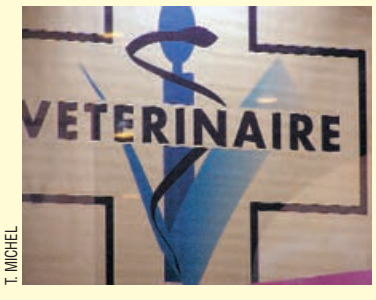
MARTINE LEROY RAMBAUD, L'ANJOU AGRICOLE

Naissance

Jacques Juhère a un regret : celui de ne plus voir et pratiquer vêlage ou poulinage. Une directive européenne l'interdit, qu'il qualifie d'« anthropomorphisme technocratique car, remarque-t'il, on ne constatait pas de pathologie particulière ».

VETERINAIRE : UNE PROFESSION QUI FÊTE SES 250 ANS

À fin décembre, on dénombre 16 102 vétérinaires inscrits à l'ordre des vétérinaires en France, auxquels s'ajoutent les 2 200 salariés du secteur public. Dans le secteur privé, on compte un vétérinaire intervenant sur les animaux de rente pour deux en animaux de compagnie. La profession se féminise : en décembre 2010, 9 449 vétérinaires hommes pour 6 653 femmes.



T. MICHEL

La première femme à devenir vétérinaire était Marie Kapsevitch en 1 897.
Il existe quatre grandes écoles vétérinaires en France.

ZOOM SUR

Histoire d'une profession qui a 250 ans

La première école vétérinaire a été créée à Lyon en 1761 et l'année 2011 est déclarée année mondiale vétérinaire. Cet anniversaire donnera lieu à de nombreuses manifestations (www.vet2011.org).
Au départ, il s'agit d'une initiative française, devenue une opération planétaire associant quelque 120 pays. Elle est notamment soutenue par l'Unesco, la FAO, l'UE…
Un objectif commun est partagé par toutes les structures, y compris les industriels du secteur : fêter le 250e anniversaire de l'ouverture par Claude Bourgelat de la première école vétérinaire au monde à Lyon, suivie de peu par celle d'Alfort ; commémorer la naissance des sciences vétérinaires à la suite de l'ouverture desdites écoles et célébrer la création du « *concept révolutionnaire de biopathlogie comparée* », repris actuellement sous le vocable « *One world-One health* ».
De très nombreux évènements et manifestations sont organisés dans le cadre de cette célébration (154 ont été dénombrés à ce jour, dont 58 accrédités : liste sur www.vet2011.org). Ils tendent tous à rendre visible toutes les facettes du métier de vétérinaire et à insister sur le rôle incontournable du vétérinaire en matière de santé publique, tant auprès du grand public que des institutionnels qui l'ont trop souvent sous-estimé ces dernières années.
Un slogan illustrant cette stratégie de communication : « *Vet for health, Vet for food, Vet for the Planet !* », décliné par l'Union européenne en « *Les Vétérinaires dans votre vie quotidienne* » et par la France en « *Espèces protégées par les Vétérinaires - Depuis 250 ans au service de la santé animale et humaine* ».